

Louvain School of Management

Citizen dynamics and structural constraints: What behavioral and organizational levers enable the emergence and sustainability of energy communities in Wallonia?

Author: Antoine Guiot
Supervisor: Bert Willems
Academic year 2024-2025
Dissertation for the master of Business Engineering (Energy Management)
Energy communities in Wallonia
Daytime schedule

Declaration

During the preparation of this master's thesis, the author utilized **DeepL (Translate Text)** for the following purpose:

1. Translation some part from french

During the preparation of this master's thesis, the author utilized **ChatGPT** for the following purpose:

2. Academic language improvements

During the preparation of this master's thesis, the author utilized **TurboScribe** for the following purpose:

3. Transcription of recorded interviews

During the preparation of this master's thesis, the author utilized **Zotero** for the following purpose:

4. Citation generator

After using DeepL, ChatGPT, TurboScribe and Zotero, the author diligently reviewed and edited the content produced by the tool. We take full responsibility for the final content presented in this thesis.

By signing this declaration, we affirm that the content of this master's thesis reflects our original work, augmented by the responsible use of AI.

Antoine Guiot 

Signed in Rixensart on the 7th of August

Foreword

I want to express my gratitude to my thesis supervisor, Professor Bert Willems, for his support and guidance throughout my thesis and throughout the master's programme.

I would also like to thank all those who agreed to be interviewed for their time, their insights and the quality of our discussions: Xavier Gillon, David Martens, Claude Rener, Julien Cornet, Tania Vanwelssenaers, Muriel Thomas, Marc-Henry Rouvroy, Fabrice Cecchi, Anne Wouters, Donatien Zébazé and Maxime D'Hondt.

Furthermore, I would like to thank the professors who, in one way or another, have nurtured my curiosity for science throughout my studies, as well as Jean-Marc Jancovici, whose clarity and convictions have been a source of inspiration.

I would like to thank my friends Maxime and Martin, who gave me their energy and perspective when I needed to make a final push.

Finally, my mother, Frédérique, for her help and motivation in the final stretch, as well as the rest of my family, Maxime, Lucie, Matthieu and my grandmother Anne, for their advice and support throughout my thesis.

Abstract

This thesis analyses the behavioural and organisational conditions that enable the emergence and sustainability of citizen energy communities in Wallonia. Although the European legal framework supports these initiatives, their practical implementation remains limited in the region. The study seeks to understand why these projects are struggling to develop despite the availability of a legal framework, and identifies the non-economic levers that may explain citizen engagement. The analysis is based on a qualitative survey conducted through semi-structured interviews with citizens involved in local communities, project coordinators and institutional actors. These field experiences are compared with several theoretical frameworks from the social sciences and environmental psychology, including the Theory of Planned Behaviour (TPB), the Values-Beliefs-Norms (VBN) model, the warm glow and social recognition. The results reveal several structural barriers, but also driving factors such as environmental commitment, community trust and symbolic anchoring. Organisational conditions such as territorial anchoring, the role of third-party facilitators and the reproducibility of models appear to be decisive in promoting a truly participatory energy transition in Wallonia.

Keywords : energy communities, energy transition, citizen engagement, empowerment, behavioral levers, organisational levers, Wallonia

Table of Contents

Introduction	1
Legal Framework & Definitions	3
1 Context Overview	3
1.1 Climate Crisis and Energy Transition	3
1.2 Structural Tensions in the European Energy System	3
1.3 Origins of the legal framework.....	4
2 Official definitions	5
2.1 Collective self-consumption – RED II (2018/2001), art 2.15 et 21	5
2.2 Renewable Energy Communities (REC) – RED II (2018/2001), art. 2.16 et 22	6
2.3 Citizen Energy Communities (CEC) – IEMD (2019/944), art. 2.11	6
2.4 Comparison between definitions	6
2.5 Transposition to Belgian law	7
Literature Review	8
1 Objectives of the EC	8
1.1 Environmental	8
1.2 Economic	9
1.3 Empowerment	9
1.4 Social	9
1.5 Technical	10
2 Walloon framework.....	10
2.1 Technical and organisational model.....	11
2.2 The Walloon dynamic	13
3 Behavioural approach	14

3.1	Motivational foundations and theories explaining voluntary participation	15
3.2	Factors encouraging participation	17
3.3	Behavioural and psycho-social barriers	18
3.4	Changes in behaviour	18
4	Conclusion	19
	<i>Methodology.....</i>	<i>20</i>
1	Research design	20
2	Data collection method.....	21
3	Limitations and adjustments.....	23
4	Interpretation of results	23
	<i>Empirical findings</i>	<i>25</i>
1	Barriers to the emergence of energy communities	25
1.1	Economic and financial constraints.....	25
1.2	Administrative and regulatory barriers	25
1.3	Social Barriers	26
1.4	Technical infrastructure constraints.....	27
2	Levers for citizen engagement	27
2.1	Financial aspects	27
2.2	Environmental aspects	28
2.3	Community and social aspects	29
2.4	Social norms	29
2.5	Role of project leaders	30
2.6	Trust Dynamics	31
2.7	Territorial anchorage	31
3	Organisational lever for a sustainable future	32
3.1	Specific scenarios	32

3.2	Structural external support	32
3.3	Administrative and technological simplification.....	32
<i>Discussions</i>		34
1	Target profile.....	34
2	Behavioural change.....	35
3	An economic contradiction at the heart of civic engagement	36
<i>Limitations</i>.....		38
<i>Conclusion</i>		39
<i>Appendices</i>.....		41
1	Figures	41
<i>Bibliography</i>.....		43
<i>Interview transcripts</i>		47
1.1	Energie solidaire du Balais	47
1.2	LasnEnergie	73
1.3	Key Walloon stakeholders.....	87

Introduction

In the context of the climate crisis and the urgent need for energy transition, the way energy is produced, distributed and consumed is undergoing major changes. Achieving the carbon neutrality targets set by the European Union for 2050 requires not only technological innovations, but also fundamental changes in lifestyles, citizen behaviour and organisational dynamics.

It is in this context that energy communities, based on the active participation of citizens in the production and management of renewable energies, are increasingly being promoted. These initiatives, at the crossroads of environmental, social and economic issues, embody a form of energy transition rooted in local areas, based on the principles of proximity, solidarity and citizen empowerment.

Recognising their potential, the European Union has provided a legal framework for these communities through the RED II and IEMD directives, inviting Member States to promote their development. Wallonia has adopted a regulatory framework to this effect, but the results remain well below expectations. In June 2025, only five projects had been officially recognised as energy communities, a figure deemed disappointing by the CWaPE, which cites a failure to implement.

Research question and objectives

This observation raises a series of fundamental questions. Why are these initiatives struggling to emerge, despite the legal framework now in place? What are the institutional, economic and behavioural barriers hindering their development? And above all, to what extent can a voluntary initiative driven by citizens enable the emergence and sustainability of energy communities in Wallonia?

These questions form the basis for the main research question of this thesis:

"What behavioural and organisational levers enable the emergence and sustainability of energy communities in Wallonia, despite existing institutional and economic constraints?"

More specifically, this thesis has several objectives. Firstly, it aims evaluate the deployment of energy communities in Wallonia by identifying the structural obstacles that hinder their development. It then aims to better understand the logic behind citizen engagement by analysing

the psychological, social and organisational factors that influence participation in these initiatives. Finally, it seeks to highlight the levers for action that are likely to promote the emergence and sustainability of these projects, even in the absence of strong economic incentives.

Methodological approach

To answer these questions, this thesis adopts a qualitative approach based on semi-structured interviews with citizens involved in existing energy communities, as well as institutional actors, experts and project leaders. This method allows field experiences to be compared with analytical tools from the social sciences and environmental psychology.

To shed light on the mechanisms of citizen engagement observed, several theoretical frameworks are used, including the Theory of Planned Behaviour (TPB), the Values-Beliefs-Norms (VBN) model, and complementary concepts such as warm glow and social recognition. These tools provide a better understanding of the drivers of voluntary participation, particularly in a context marked by the absence of strong economic incentives.

Outline of the thesis

This thesis is structured in six parts: legal framework, literature review, methodology, empirical results, discussion and conclusion.

The legal framework sets out the European and Walloon legislative foundations governing energy communities, specifying the official definitions.

The literature review is divided into three parts, explaining the objectives, assessing the situation in Wallonia with its obstacles and functioning, and finally drawing on work from the social, economic and behavioural sciences to identify the objectives pursued by these communities.

The methodology explains the qualitative approach adopted, the fields selected and the analysis strategy. The empirical results highlight the obstacles, dynamics and levers observed in the field in the light of theoretical models.

The discussion interprets these results and attempts to answer the research question.

Finally, the conclusion summarises the contributions, highlights the limitations and opens up avenues for action.

Legal Framework & Definitions

Before delving into the literature review, it's essential to first clarify the current legal and institutional framework surrounding energy communities. This preliminary section sets out the context, outlines the existing European regulations, analyzes the relevant directives, and provides clear definitions of the central legal concepts.

1 Context Overview

1.1 Climate Crisis and Energy Transition

Before discussing the specific dynamics of energy systems, it is essential to once again highlight the current climate situation: “For the 2015-2024 decade average, observed warming relative to 1850-1900 was 1.24°C, of which 1.22°C was human-induced.” (Forster et al., 2025)

Climate change consists of a persistent and statistically significant change in climate parameters such as temperature, precipitation, or wind. It can result from natural factors, but its current acceleration is mainly due to human activity since the industrial era (Hardy, 2003). IPCC scientists estimate with 95% confidence that human activity is the main cause of global warming since the 1950s, in particular the emission of greenhouse gases (GHGs) linked to the combustion of fossil fuels, deforestation and certain agricultural practices. These emissions are further amplified by demographic trends, urban expansion, carbon-intensive lifestyles, and inadequate energy policies (Pachauri & Meyer, 2014).

Without radical change to the current trajectory, global warming could reach between 2.5 and 2.9°C by 2100. The IPCC's latest synthesis report stressed the urgency of immediate action, pointing out that the window for limiting warming to 1.5°C is rapidly closing and requires drastic reduction in emissions by 2030 (Calvin et al., 2023).

1.2 Structural Tensions in the European Energy System

In 2020, the European Union's energy mix was still largely based on fossil fuels. According to official Eurostat data (2023), 34.5% of the energy consumed in the EU came from oil and its derivatives, 23.7% from natural gas and 10.5% from solid fossil fuels, mainly coal. Renewable energy sources, by comparison, represented only 17.4% of the mix, while nuclear energy accounted for 12.7% of total supply (Eurostat, EU energy mix and import dependency). This energy profile reflects a high dependence on carbon resources, which is at odds with long-term

climate objectives. Furthermore, this composition of energy sources is accompanied by a structural dependency on imports: in 2020, the European Union imported 57.5% of the energy it consumed, with domestic production covering only 42.5% of its needs, again according to Eurostat (2023). The resulting vulnerability to external shocks has been particularly highlighted by recent geopolitical tensions, revealing the strategic importance of pursuing greater energy autonomy (*EU energy mix and import dependency - Data extracted on 4 March 2022, s. d.*). In this context, decentralized, citizen-led energy communities have emerged as one of the potential pathways towards a more resilient, local, and participative energy system.

1.3 Origins of the legal framework

The construction of the legal framework for energy communities at the European level is part of a wider dynamic, driven by the European Commission, in connection with the EU's energy transition and climate commitments. This goal took shape in 2019 with the launch of the European Green Deal (*The European Green Deal, s. d.*), a strategic project with the aim to make the European Union the first climate-neutral zone by 2050. It aims to bring about a fundamental transformation in production and consumption patterns, representing the European Union's contribution to the Paris Agreement (the goal of limiting global warming to 1.5°C above pre-industrial levels).

In this context, a specific legislative package has been adopted for 2019, under the official title of 'Clean Energy for All Europeans Package'. Its aim is to implement the decarbonisation of Europe's energy system, in line with the goals outlined in the Green Deal. It provides a unified regulatory framework for energy, designed to support the transition to lower-emission energy sources, resulting in a gradual reduction in dependence on fossil fuels. The package is comprised of eight legislative texts, structured around several main themes, namely: the energy performance of buildings, the development of renewable energy sources, energy efficiency, governance of the energy system and the reformation of the electricity market. Among the texts that make up this package, two directives specifically play a fundamental role in the recognition and development of energy communities and collective self-consumption practices.

Directive (EU) 2018/2001, more commonly known as RED II, aims to promote the use of energy derived from renewable sources. Its main objective is to encourage the development of these sources in all Member States, with the goal of reducing greenhouse gas emissions and achieving the climate and energy targets set for 2030.

Directive (EU) 2019/944, more commonly known as IEMD, establishes the common rules applicable to the internal electricity market. It aims to build a competitive, integrated, cross-border and more sustainable market.

These two directives introduce, for the first time at the European level, the concepts of Renewable Energy Community (REC) and Citizen Energy Community (CEC). They also recognise the possibility for consumers grouped together in the same building, or within a shared infrastructure, to collectively produce and consume renewable energy.

2 Official definitions

The official definition of energy-sharing communities is appearing in texts at the European level for the first time, so it's important to form clear foundations by looking at how these concepts are defined at the legislative level.

European legislation consisting of the 'RED II Directive (2018/2001)' and the 'IEMD Directive (2019/944)' requires Member States to create 3 sharing schemes:

- Renewable Energy Communities (REC)
- Citizen Energy Communities (CEC)
- Energy sharing between active customers 'Collective self-consumption'

Following, these directives will be broken down to clearly explain the concepts and generate a straightforward picture of the current situation.

2.1 Collective self-consumption – RED II (2018/2001), art 2.15 et 21

Collective self-consumption refers to a situation in which several consumers, located in the same building or residential property, get together to produce electricity from renewable sources and consume it locally. In accordance with the RED II Directive (2018/2001), these participants, referred to as active customers acting collectively, have the right to produce renewable energy, use it for their own consumption, store it, or sell the surplus, particularly through direct purchase contracts or peer-to-peer exchanges. They retain their rights as final consumers and must be able to carry out these activities without being subjected to discriminatory or disproportionate procedures or charges.

2.2 Renewable Energy Communities (REC) – RED II (2018/2001), art. 2.16 et 22

The Renewable Energy Community (REC) is defined as a legal entity centred around the voluntary participation of its members, managed autonomously, and placed under the effective control of stakeholders located in the vicinity of the relevant installations. Its primary objective is not the pursuit of profit, but instead the generation of environmental, economic or social benefits for its members or the local community. A REC may produce, consume, store or sell electricity from renewable sources only, provided it complies with the national rules in force.

2.3 Citizen Energy Communities (CEC) – IEMD (2019/944), art. 2.11

The Citizen Energy Community (CEC) is a legal entity defined as a legal entity based on voluntary and open participation. It is distinguished by its exclusive relation to the electricity sector. Unlike Renewable Energy Communities (RECs), the directive does not explicitly mention the need for autonomy of operation, nor for geographical proximity between members and the projects carried out. Effective control of the CEC must be exercised by individuals, local authorities or small businesses. The main objective of the CEC (like the REC) cannot be profit-making: it must aim for social, economic or environmental improvements for its members or for the territories where it is active. The activities that a CEC may carry out are the production, distribution, supply, consumption, aggregation and storage of electricity, whether from renewable or non-renewable sources. It can also offer complementary services, such as improving energy efficiency or installing charging points for electric vehicles.

2.4 Comparison between definitions

The three mechanisms: collective self-consumption, REC, and CEC offer citizens different ways of playing an active part in the energy transition. Their main distinctions lie in their legal status, geographical scope and field of action. Here is a summary of their key differences:

Collective self-consumption is not an autonomous entity: it applies to a group of consumers sharing renewable electricity locally within the same building. RECs and CECs, on the other hand, are organised legal entities with democratic governance.

RECs are legally required to be based locally, ‘nearby’, and to focus exclusively on renewable energy. CECs, on the other hand, have greater technological and functional latitude, since they can intervene in the entire energy system. Despite their differences, the three schemes share a common rationale: to offer citizens a structured framework for taking back the control of energy production and management, while benefiting from a protective regulatory environment.

To conclude, it is important to note that for these three definitions, the European directives specify that the Member States are obliged to put in place a regulatory framework favourable to the development of these systems. This means removing unjustified regulatory barriers, avoiding any discrimination against them, and guaranteeing simple, fair and transparent access to markets, networks and support mechanisms.

Peer-to-peer energy trading, as mentioned above, is an important concept that also needs to be defined: it consists of the direct sale of renewable electricity between two market players, centered around a pre-established contract that sets out the conditions, settlement and performance. This mechanism enables 2 entities to exchange energy without going through a traditional supplier, while still remaining subject to the general rules of the electricity market. It is used in a variety of cases and is contributing to the development of this energy-sharing dynamic in Europe.

2.5 Transposition to Belgian law

The European framework for energy communities has been transposed into Belgian law, and more specifically into Walloon law, via two main texts:

- The decree of 5 May 2022, which defines the Walloon legal framework for renewable energy communities and citizen energy communities, energy sharing within them or within the same building, and peer-to-peer exchange of renewable energy. It corresponds to the transposition of the ‘Clean Energy Package’.
- The Walloon Government Decree of 17 March 2023 which completed and finalised the framework. It should be noted that peer-to-peer trading is not yet operational in the Walloon Region, in the absence of an implementing decree.

Walloon regulations specify the conditions for access to community status, the obligations of transparency, autonomy and governance, as well as the geographical perimeters applicable to energy sharing.

Importantly, it should be noted that the Walloon regulatory framework for energy communities is still evolving. A ruling by the Council of State on 28 March 2025 annulled the definition of ‘local authorities’ in the decree of 17 March 2023, temporarily limiting this status to municipalities only. The Walloon Government must now adapt the legislation, meaning further changes are expected in the coming months, as warned on the official CWaPE website (29/06/2025).

Literature Review

This literature review aims to assess the current state of the art in Wallonia and to explore the behavioural and organisational dynamics that can foster the emergence and long-term viability of energy communities in a context marked by significant structural constraints. It is grounded in the following research question: What behavioural and organisational levers enable the emergence and sustainability of energy communities in Wallonia, despite existing institutional and economic limitations? The analysis is explored in three complementary sections. First, an overview of the objectives assigned to energy communities highlights their social, environmental, economic, and technical purposes as described in the academic literature. Second, a review of the Walloon regulatory framework provides insight into how these mechanisms are locally governed and operationalised. Finally, a behavioural perspective identifies the key motivations, barriers, engagement dynamics, and change factors that underpin citizens's voluntary participation in such initiatives.

1 Objectives of the EC

1.1 Environmental

First and foremost, ECs have an environmental objective: they seek to make an active contribution to the fight against climate change. By increasing the share of renewable production in the energy mix, these communities help to reduce CO₂ emissions by replacing higher-emission fossil fuels with green energy (Schram et al., 2020; Uney & Cetinkaya, 2014). They enable renewable energies to become more prevalent in the local area by promoting local energy autonomy, avoid losses associated with long-distance electricity transmission, and contribute to the objective of decentralising the energy system (Koirala et al., 2016). The aim is to improve the network by increasing its resilience, flexibility and sustainability (Gribiss, 2023).

Their operation also promotes greater energy efficiency, particularly through the cross-integration of the electricity, heat and mobility sectors. Finally, some projects incorporate more sustainable resource management, by promoting reuse or recycling solutions (Koirala et al., 2016).

1.2 *Economic*

Furthermore, ECs bring economic benefits to citizens, providing them with a guarantee of price stability. By bypassing traditional suppliers and pooling production resources, ECs offer their members a more stable price, potentially lower for both selling and buying members, as well as greater long-term predictability. Collective self-consumption, in a more general context, reduces dependence on market prices and keeps profits within the community.

Additionally, the development of cooperative projects such as these helps to stimulate local economic circuits by increasing local value through the creation of jobs, maintenance activities or community investment. This creates a knock-on effect at the local level (Gribiss, 2023; Rapport évaluation CE et partage, s. d.)

1.3 *Empowerment*

Furthermore, ECs appear to be a means of encouraging the active involvement of citizens in energy systems. By redefining energy as a locally co-produced service, they enable individuals to become fully-integrated actors rather than simply passive consumers of the system (Hyytinen & Toivonen, 2015). This process of empowerment is part of a wider socio-technical transition, in which social innovations based on bottom-up participatory processes are deemed essential to energy sustainability (Hyytinen & Toivonen, 2015).

Community Transition Pathways (CTPs) solidify this concept by proposing an innovative system aimed at effectively supporting energy citizenship through pathways tailored to different communities (Boeri et al., 2024).

1.4 *Social*

Moreover, ECs help to strengthen social cohesion and local social capital by structuring a collective project around the energy transition (Caferra et al., 2023). By directly involving citizens in the production and management of energy, they also play an educational role and raise awareness of environmental issues in a practical way (Gribiss, 2023; Neves et al., 2024). Lastly, this participation fosters a sense of belonging and pride among members who see themselves as part of a shared project that promotes sustainable values (Caferra et al., 2023; Neves et al., 2024).

1.5 Technical

Finally, ECs also play a technical role. They appear to often be a response to the growing integration of intermittent renewable energies, such as solar and wind power, which regularly generate at times that do not correspond to peak consumption. This discord creates tensions on the grid and highlights the need for local flexibility and balancing mechanisms (Koirala et al., 2016). In this context, ECs can play a key role in the operation of the power system by providing grid services such as load shedding, controlled injection and distributed storage. These mechanisms contribute directly to relieving the load on distribution networks by limiting congestion and stabilising voltage, which makes them particularly relevant in the context of a decentralised energy transition (*Rapport évaluation CE et partage*, s. d.).

Furthermore, energy communities make it possible to experiment with innovative models such as microgrids or local smart grids, designed to adapt to variable production profiles while improving system efficiency. By encouraging local self-consumption, they help to reduce transmission losses and support more efficient use of network infrastructure. Finally, by developing decentralised production and, where possible, local storage capacities, ECs strengthen the resilience of the electricity system and increase its autonomy (Koirala et al., 2016).

2 Walloon framework

This section provides an overview of how energy communities operate in Wallonia, explaining how these projects are structured at the base, and describing the current dynamics.

As a reminder, the transposition of European directives into Walloon law was achieved through two main texts: the decree of 5 May 2022 and the Walloon Government order of 17 March 2023. These texts define the terms and conditions for the existence of energy communities, specifying the conditions for access to status, the requirements for transparency, autonomy and governance, as well as the geographical areas authorised for energy sharing.

In this context, all energy communities must be declared to the CWaPE (Walloon Energy Commission), the independent authority responsible for regulating the Walloon energy market. It plays a central role in the implementation of the ECs, as it is responsible for notifying,

monitoring and supervising the communities, and regularly publishes assessment reports on their development and regulatory compliance.

2.1 *Technical and organisational model*

In this section, I will aim to explain the technical functioning of an EC in Wallonia using a REC model taken from the literature. RECs are particularly relevant to this research because of the importance they place on local renewable energy production, citizen participation and democratic governance, which closely correspond to the behavioural dimensions studied.

Currently, there are a huge number of operational models for CERs. There are ‘independent’ models, based on internal optimisation of energy flows (Orozco et al., 2022); ‘multi-participation’ models, which allow a player to join several communities (Mariuzzo et al., 2025); as well as ‘bilevel’ models, which focus on maximising shared incentives (Casella et al., 2025). Within this paper I have decided to follow the model proposed by Sudhoff et al (2024) to understand the Walloon operation, since the ‘grid-interactive’ model appears to be the most relevant, as it makes it possible to combine local optimisation, grid stability and dialogue with the DSO (Sudhoff et al., 2024).

The aim here is not to go into technical depth but instead to explain and popularise how energy flows work within this type of community (REC). This theoretical model finds a strong correspondence in the Walloon regulatory framework described by the CWaPE (2025), where the implementation of a REC implies a set of strict technical, contractual, and administrative rules (*Rapport évaluation CE et partage*, s. d.).

This model is based on cooperation between the energy community and the distribution system operator (DSO).

The DSO is responsible for the technical operation of the local electricity (and gas) network. It is not an energy supplier, but it plays a central role in the technical and administrative implementation of energy-sharing projects in the CER. In practical terms, the REC plans its collective production and consumption, while calculating the flexibilities that can be activated (batteries, etc.) and the DSO is responsible for:

- Managing the metering of data injected and withdrawn by each participant.
- Applying the monthly distribution key chosen by the community.

- Transmitting the metering data to the various parties involved (CWaPE, suppliers, CER representative).

In Wallonia, five DSOs cover the territory: ORES, RESA, REW, AIEG and AIESH, with ORES being by far the dominant operator (present in around 75% of Walloon municipalities). (CallMePower, accessed July 7, 2025)

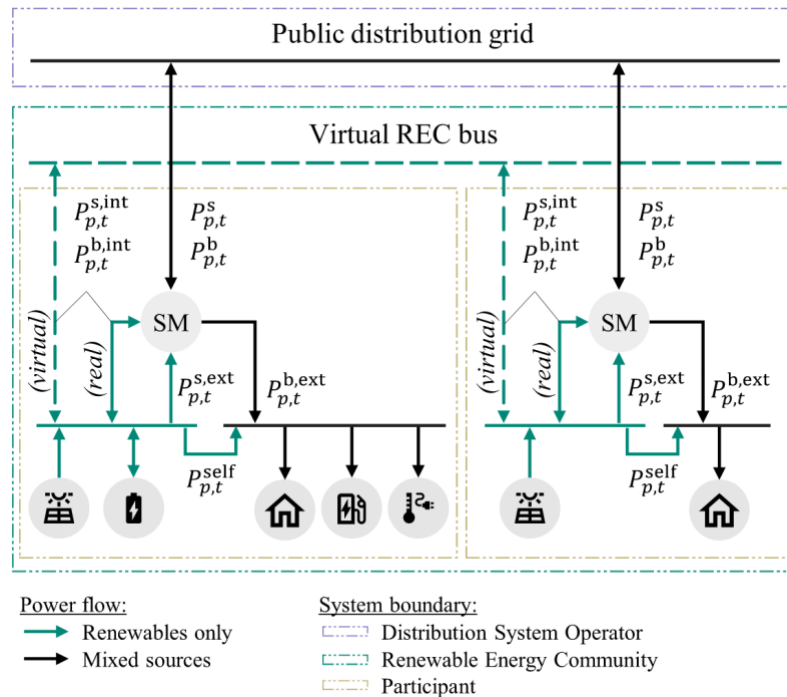


Figure 1 - General model of Renewable Energy Community, Participants and their connection to the public distribution grid by Smart Meters. (Sudhoff et al., 2024)

This system (illustrated Figure 1) models the exchange of energy (real and virtual) between the members of a REC, who are all connected to the distribution network via a smart meter (SM). The renewable electricity is injected into something akin to a shared ‘virtual bus’, and then redistributed between the participants according to a collectively defined distribution key, applied by the DSO and validated in advance by the CWaPE.

- Each participant in a community must be equipped with a smart meter (SM), which records the flow of energy injected and withdrawn every quarter of an hour. This data is essential for calculating shared energy, distributing it between members and ensuring the transparency of flows.
- Each member of a REC retains their traditional supply contract with an electricity supplier (non-shared energy). At the same time, they sign a second contract with the energy community, which sets out the terms and conditions of electricity sharing

(volumes, any prices, distribution conditions). Invoicing is therefore twofold: the residual energy is invoiced by the supplier and the shared energy by the community via its representative.

The administrative procedure required to legally set up an energy-sharing initiative in Wallonia depends on the nature of the project. In the case of a formal energy community (CER), the process is fairly demanding: it involves a technical feasibility application to the DSO, followed by a formal authorisation granted by the CWaPE. Only once this authorisation has been obtained can the sharing activity officially begin. The DSO then notifies all the suppliers concerned, enabling double billing to be implemented (*Rapport évaluation CE et partage*, s. d.).

2.2 The Walloon dynamic

On 20 February 2025, the CWaPE published a report titled ‘Evaluation of the framework relating to energy communities, energy sharing and self-consumption’, which provided a general overview of the current situation in Wallonia. This report transcribes an evaluation carried out by the CWaPE on the overall situation, identifying the various obstacles to the development of electricity sharing in Wallonia.

The CWaPE's first observation regarding the situation is clear: ‘In view of the low number of sharing activities identified, whether within a building or within an energy community, it has to be said that these new systems are not meeting with the expected success in the Walloon Region’, ‘walloon objectives have not been met’.

On the 28th June 2025, the number of CEs notified on the CWaPE website is limited to 5. We can assume that this figure of 5 (3 CECs and 2 CERs) is well below European and Walloon expectations in terms of the development of these new sharing methods, it remains unclear why (CWaPE, 28th June 2025).

The obstacles presented by CWaPE concern market rules, support mechanisms, administrative procedures and the participation criteria defined at the European level.

Firstly, it stresses the need to revise market processes to give greater consideration to suppliers, who must be better informed of the volumes for which they are no longer responsible as soon as a customer commits to a sharing dynamic.

Secondly, the mechanism for returning green certificates is criticised for being inconsistent. As it stands, participants in the sharing of renewable electricity (even though it is injected locally

and consumed within a short perimeter) must pay quotas identical to those imposed on conventional suppliers. The CWaPE considers that this is inconsistent and is proposing a concrete approach to reform.

Thirdly, it highlights the lack of a regional facilitator dedicated to supporting sharing projects. It imagines individualised support, online or by telephone, to ensure that the process is secure while respecting the autonomy of participants.

Fourthly, this lack of implementation is also undoubtedly due to administrative complexity. The vast majority of stakeholders criticise the cumbersome and complex administrative procedures involved in creating, authorising or modifying an energy community. The time taken is deemed excessive and the procedures are often confusing. The mandatory creation of a legal entity, required by European law, is also seen as a major administrative and legal obstacle for project initiators. The CWaPE also shares this view.

And finally, to discuss the restriction on the participation of large companies in energy communities: Although a number of them are showing a growing interest in becoming involved in this type of project, whether through pilot projects or direct requests to the CWaPE, their possibility for action remains very limited. This exclusion is a direct result of the European directives, which, in seeking to give an active role to consumers and local players, have excluded large companies that are nevertheless capable of making a major contribution to the development of energy sharing in Wallonia, thanks to their significant investment capacity.

Furthermore, in the absence of an effective framework for peer-to-peer energy exchanges, the participation of large companies will remain marginal.

3 Behavioural approach

After reviewing the institutional, technical and organisational frameworks within which energy communities operate in Wallonia, it is time to refocus on the research question that guides this thesis: to what extent can social and behavioural dynamics enable the emergence and sustainability of these communities in the absence of strong economic incentives? This section therefore offers a literature review focused on the contributions of behavioural and social sciences. It identifies the main drivers of citizen engagement, the psychosocial barriers to participation, and the conditions conducive to behavioural change in the context of collective energy projects.

3.1 Motivational foundations and theories explaining voluntary participation

Understanding why some citizens choose to join an energy community requires us to draw on several models from social and environmental psychology. Two approaches are particularly useful here: the Theory of Planned Behavior (TPB) and Value-Belief-Norm Theory (VBN). To these we can add a complementary reading of moral dynamics through the concept of the warm-glow effect.

The TPB, developed by Ajzen in 1985, postulates that the intention to adopt a behaviour, whatever it may be, depends on three main determinants: the individual's attractiveness with regard to the targeted behaviour (favourable or unfavourable perception), subjective norms (perceived social pressure) and perceived behavioural control (estimated ability to carry out the action, and how much control a person feels they have over a behaviour). Together, these three dimensions shape the intention to act, which is considered to be the best predictor of taking action (Ajzen, 2011). This model is commonly used to analyse pro-environmental behaviour, including in the context of energy communities. The study by Neves et al (2024) shows that these three factors (favourable attitude, social norms and sense of efficacy) are frequently used to explain citizen support for collective projects.

The TPB enables us to model a citizen's decision to join or participate, combining personal convictions, the expectations of the social group of reference and the feasibility of the project (Neves et al., 2024).

In parallel, **the VBN theory**, proposed by Stern et al (1999), is based on an explanatory chain and the idea that commitment to behaviour in favour of the environment comes from a chain of cognitive and moral variables, structured in a cascade (Figure 2).

According to this model, ecological behaviour cannot be understood without taking into account the fundamental values of individuals (altruistic, egoistic, traditional, etc.), which influence adherence to an ecological vision of the world, known as the New Ecological Paradigm. This vision nurtures an awareness of environmental consequences, an attribution of personal responsibility, and then the activation of a moral standard encouraging action. This model reflects a deeper commitment, based on the connection between values, beliefs and behaviours (Stern et al., 1999). Van der Werff and Steg (2016) add to this the importance of environmental identity, i.e. perceiving oneself as a person who cares about the environment, which reinforces the coherence between intentions and actions (van der Werff & Steg, 2016).

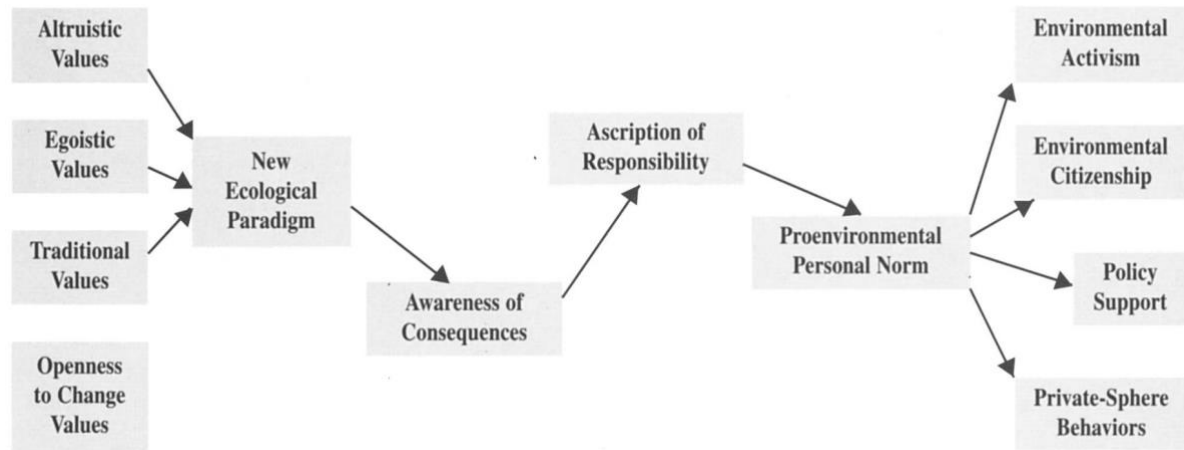


Figure 2 - The Value-Belief-Norm (VBN) Theory of Environmentalism (Stern et al., 1999)

The pro-environmental norm thus activated can be translated in several ways: through private behaviour (change of habits, self-consumption, sobriety), political support (acceptance of restrictive policies), environmental citizenship (involvement in structures such as energy communities), or further even more marked activism.

Finally, Menegatto et al (2025) introduce a complementary reading with the **concept of warm-glow**. Inspired by work on impure altruism, they show that citizen involvement in energy communities can also be motivated by personal moral gratification: the positive feeling of acting for a collective cause, even without direct benefit. This emotional satisfaction reinforces the dynamics of membership, particularly when there is no strong economic incentive (Menegatto et al., 2025).

Intrinsic or extrinsic motivations

In addition to traditional theoretical frameworks, several empirical studies offer a nuanced reading of the reasons for engagement, identifying several types of motivation that can be grouped into two broad categories: intrinsic and extrinsic motivations. The first refers to a commitment based on values, personal convictions or the feeling of contributing to a collective project; the second to external incentives, such as financial gain, price stability or material advantages (Van Klingerén & De Moor, 2024).

The study by Van Klingerén and De Moor (2024) of 1,295 members of the largest Flemish cooperative, Ecopower, highlights this duality. 47.7% of respondents cited ecological motivations as the main reason for their commitment, 17.2% cited societal reasons (civic participation, energy democracy), and 11.6% social reasons (belonging, exchange between peers). Inversely, 23.5% cite an extrinsic motivation as a priority, mainly financial (dividends,

competitive rates). The study also points out that the profiles change over time: the oldest members were mainly motivated by environmental issues, while newcomers express more economic or societal considerations. This illustrates the need for energy communities to maintain a delicate balance between collective meaning and economic viability, in order to maintain citizen involvement without compromising their resilience (Van Klingerén & De Moor, 2024).

3.2 Factors encouraging participation

Understanding what motivates citizens to join an energy community cannot be limited to individual motivations. We also need to consider the contextual, social and relational factors that influence collective commitment. The literature identifies several key levers: social capital, community identity, shared social norms, and the feeling of power to act collectively.

The first determining factor is **social capital**, understood as all the relational resources that can be mobilised in a local network: bonds of trust, geographical proximity, repeated interactions. The study by Caferra et al (2023), based on a simulation experiment, shows that individuals are significantly more inclined to join an energy community when they are part of dense local networks marked by reciprocity and familiarity. In particular, relational social capital (mutual trust) and structural social capital (access to information) encourage membership when economic incentives are weak (Caferra et al., 2023).

A second lever is the **sense of community identity**. Neves et al (2024), in a meta-analysis of 24 quantitative studies, show that a perceived sense of belonging to a community significantly increases the likelihood of participation in a CE. This feeling is often reinforced by shared social norms, i.e. the perception that a behaviour (such as joining a cooperative) is supported or expected by peers (Neves et al., 2024).

Finally, the **perception of being able to influence collective decisions** appears to be an essential driving force. Participation increases when citizens feel they have socio-political control, i.e. that they can really influence the choices made by the community. This perceived ability to influence the course of events strengthens commitment, because it gives action a concrete scope (Menegatto et al., 2025).

To sum up, participation in an energy community is not just a matter of the individual mind but is rooted in a wider social ecosystem. It is through close ties, engaging social references and a

shared sense of collective power that citizens find the conditions conducive to voluntary commitment.

3.3 Behavioural and psycho-social barriers

Besides the factors that encourage voluntary participation, several studies have highlighted the existence of behavioural barriers that can prevent people from taking part, even those who are sensitive to environmental issues.

A first barrier concerns psychological reactance, i.e. resistance to any form of perceived pressure. The study by Contzen et al (2021) shows that citizens may reject an energy project if they feel that it is being imposed on them, or that it contradicts their personal values. This rejection may stem not from the project itself, but from the way in which it is presented or implemented (Contzen et al., 2021).

Some obstacles also stem from a lack of perceived capacity. Members of energy communities participate little, or even disengage, because they do not feel legitimate or competent enough to become actively involved. The lack of accessible information, time or technical expertise can create a feeling of exclusion or uselessness (Radtke et al., 2022).

Finally, internal tensions linked to heterogeneous motivations can weaken group cohesion. Van Klingerén & De Moor (2024) show that the coexistence of members with ‘idealistic’ and ‘utilitarian’ profiles can lead to coordination difficulties and reduce collective commitment. These differences increase communication costs and sometimes compromise the stability of the group (Van Klingerén & De Moor, 2024).

3.4 Changes in behaviour

Behavioural change plays a vital role in the success of energy communities. By changing consumption habits and encouraging more conservative use of energy, not only can overall energy demand be limited, but collective self-consumption can also be maximised. This helps to relieve congestion on the electricity grid, by reducing peak demand and boosting the local stability of the system. Furthermore, as explained above, it goes hand in hand with a process of empowering citizens, who are becoming fully involved in the energy transition. In this sense, the change in behaviour is not just a matter of individual logic, but is a lever for systemic coherence, in line with the objectives set by the public authorities. However, the effects observed remain heterogeneous and depend on numerous contextual and social factors.

Radtke et al (2022) show that some members do change their consumption practices after joining an energy community. These changes mainly concern the most committed profiles from the outset, or those who actively participate in collective activities. Conversely, members motivated primarily by economic considerations report few changes in behaviour. Change is therefore neither automatic nor universal (Radtke et al., 2022).

Among the levers identified, social norms play a structuring role. An experiment carried out in an Italian cooperative showed that a simple message comparing a household's consumption with that of its peers led to a significant 13% reduction in electricity consumption, whereas more prescriptive messages produced a lesser, even counter-productive effect (Tiberio et al., 2025). This suggests that the perception of other people's behaviour alone can trigger a significant adjustment. In addition, some energy communities are also encouraging a more structural change in the role of members, by facilitating the transition from simple consumer to prosumer (Tiberio et al., 2025).

However, even when pro-environmental intentions are present, they do not automatically translate into action. According to the theory of planned behaviour, actual behaviour depends not only on intentions, but also on perceived control, practical constraints and the perceived feasibility of the action (Ajzen, 2011). In addition, behavioural consistency is more likely when the intended action matches the individual's identity. In cases where individuals do not see themselves as committed to the environment, changes in behaviour remain unlikely, regardless of the context (van der Werff & Steg, 2016).

4 Conclusion

As part of our exploratory research process, this literature review provides an essential basis for informing our questioning. Firstly, it allows us to accurately identify the objectives pursued by energy communities, whether environmental, economic, social or technical. Secondly, it provides a detailed understanding of the Walloon institutional framework, highlighting the regulatory mechanisms in place as well as the main structural and organisational obstacles that currently hinder the development of these initiatives. Thirdly, it sheds light on the drivers of citizen motivation, identifying the behavioural levers of engagement and the psychosocial barriers to be overcome in order to encourage active participation.

To examine these dynamics in the field, this thesis uses a qualitative methodology based on semi-structured interviews with actors involved in energy community projects in Wallonia.

Methodology

1 Research design

Following the literature review, it became clear that in order to advance this research question it is essential to compare theoretical teachings with the reality of the situation in Wallonia. What are the levers identified by community members, what motivates or discourages future members from joining a project like this, what tensions have actors involved in CE initiatives in Wallonia encountered, how can these levers enable true sustainability for CEs, despite the lack of strong economic incentives?

The objective of this section is to explain my methodology in order to provide important scientific insights that will clarify the situation in Wallonia. In this context, I have opted for an exploratory qualitative methodology. This choice is explained by the very nature of the research question, which aims to identify and understand the concrete social, behavioural and organisational levers that are likely to enable the emergence and sustainability of citizen energy communities in Wallonia. Rather than seeking to quantitatively measure effects or test pre-established hypotheses, the objective here is to collect first-hand accounts, trajectories of engagement, representations and perceptions as formulated by the actors themselves.

The Walloon context, which is still poorly documented in terms of energy communities, lends itself particularly well to a qualitative approach, as the dynamics at work are still under development. My intention was therefore to gather a variety of perspectives from the field, combining two types of profiles: one being citizens who are members or future members of energy community projects (Group 1), in order to explore their motivations, obstacles and any behavioural effects linked to their involvement; the other constituted by, project leaders and institutional or associative actors involved in the development of energy communities in Wallonia (Group 2), who are likely to provide a more structural and systemic reading of the levers and obstacles observed in the deployment of this type of initiative.

This dual focus allows comprehension of both micro dynamics (individual and collective) and behavioural dynamics, as well as macro issues (institutional, political, regulatory), in a complementary manner.

2 Data collection method

The data was collected through **semi-structured** individual **interviews**. This approach strikes a balance between a structured questioning framework (opening sentence, follow-up sentence, focusing on the subject) and freedom of expression, which encourages the emergence of unexpected or sensitive issues.

Each interview lasted between 30 to 45 minutes and was conducted remotely via Microsoft Teams. Each interview was conducted in French and recorded with the consent of the participants and transcribed in the appendices.

To conduct these interviews, I developed interview guides based on the scientific literature analysed in the behavioural literature review, drawing in particular on explanatory models such as TPB (Ajzen, 1991), the VBN model (Stern et al., 1999), as well as other work related to social recognition (Menegatto), the warm-glow effect, perceived barriers (Radtke), and institutional obstacles (CWaPE). The selected dimensions were then translated into open-ended questions, organised according to a coherent thematic grid.

Two separate guides were developed for each of the groups I was going to interview.

- The first guide was intended for members and future members of energy communities and was structured around ten aspects (motivation, social norms, shared values, perceived capacity, organisation, obstacles, behavioural changes, etc.). (Appendix 3)
- A second guide, tailored to institutional actors and project leaders, focused on their past experiences, identified systemic levers, observed obstacles, and the conditions necessary for the sustainability and replicability of initiatives. (Appendix 4)

Selection of participants

The interviews were conducted with two separate groups, in accordance with the methodological approach outlined above:

Group 1 – Members or future members of energy communities

This group allows for a detailed analysis of motivations for joining, perceptions of the project, changes in commitment, perceived effects on energy behaviour, and obstacles experienced at

the individual level. Two case studies were selected for their contrasting and complementary value:

Énergie Solidaire du Balai (Brussel)

This project is one of the very first to be launched in Brussels. Located in a neighbourhood characterised by strong pre-existing social cohesion, it provides an ideal context for understanding the link between pre-existing community dynamics and energy transition. It is also relevant because of its maturity: the community has been active since March 2024, which makes it possible to examine the evolution of commitments over the medium term.

Actors interviewed:

- David Martens (founding member)
- Julien Cornet (retired member)
- Tania Vanwelssenaers (active member)
- Claude Renier (committee member)

LasnEnergie (Lasne, Wallonia)

This project, recently recognised as a renewable energy community, is still in the preparatory phase. It is supported by the Elios structure, with a view to regional expansion. The main interest of this case lies in the fact that it is a community in the making, embodying the likely future of many upcoming projects in Wallonia. The community is awaiting validation from the CWaPE. This case therefore provides an opportunity to capture expectations, initial motivations and anticipated obstacles.

Actors interviewed:

- Fabrice Cecchi (project leader and municipal representative)
- Muriel Thomas (future member)
- Anonymous participant (future member)

Group 2 – Institutional actors, project leaders, coordinators

This group brings together individuals with a comprehensive understanding of the Walloon ecosystem, the obstacles encountered in project dynamics, and the practical conditions for feasibility, support, coordination, and governance. It includes local coordinators, project leaders who have experienced failure or transition, and representatives of support organisations.

Actors interviewed:

- Xavier Gillon – Coordinator of ‘La Ceinture Énergétique Namuroise’, involved in several aborted projects of EC.
- Anne Wouters – Director of the non-profit organisation ÉMISSIONS ZÉRO, expert on the topic, involved in the Locomotrice support project, strategic support to citizen-led initiatives.
- Donatien Zébazé – Energy responsible for the municipality of Marchin, leading the Marchin Energy project, responsible for a local energy community plan currently delayed.
- Maxime D'Hondt – Institutional actor involved in regional policies supporting citizen-led energy transition, contributor to the first officially recognised energy community in Wallonia (CERSA – Soleil d'Aubange ASBL).

3 Limitations and adjustments

Like any qualitative approach, this research has certain biases. Participants were selected in a reasoned manner, based on their availability and involvement, which implies an assumed selection bias. Investigator bias is also possible, due to my growing knowledge of the subject and my personal sensitivity.

As the interviews progressed, I made gradual adjustments to the interview guide, refining some questions and removing others, in accordance with a saturation logic.

I ended the interview phase once saturation was reached, both theoretically (the answers fit into an existing conceptual framework) and semantically (the last interviews no longer provided any new elements on the central themes), considering that the material collected allowed me to answer the research question in a well-founded manner.

4 Interpretation of results

After the interviews have been conducted, transcribed, and adjusted by removing digressions (when they were completely outside the scope of the work), the focus shifts to the qualitative analysis, which was conducted by strictly following the content analysis method proposed by Miles and Huberman (2003). This approach is based on a multi-step process: initial coding of the data from the interviews, their gradual grouping into thematic categories, and then the

aggregation of these categories into larger, more coherent sets that allow meaning to emerge in relation to the central issue. This method is particularly well suited to our research, and more generally to exploratory qualitative research, as it allows the data to speak for itself through an inductive, reasoned and iterative structuring process .

In concrete terms, each interview was reread line by line to identify units of meaning, which were then associated with thematic codes. This step is often referred to as ‘deconstruction’. These codes were then organised, analysed and restructured (a step referred to as ‘restructuring’) to finally bring together three main sets corresponding to key dimensions of the issue:

- Barriers to the emergence and sustainability of energy communities
- Citizen engagement levers
- Organisational levers

This approach as a whole enables us to answer the main research question by presenting, in a structured manner, the various dimensions perceived by those working in the field. The discussion that follows is therefore organised into three parts, each corresponding to one of the main themes identified. Each of these sections provides an answer to one of the sub-research questions and cross-references the discourse in the field with contributions from social and behavioural science literature.

Empirical findings

1 Barriers to the emergence of energy communities

Analysis of the interviews highlights several obstacles that partly explain the slow rollout of citizen energy communities in Wallonia. While some obstacles are common to other European regions, others are particularly marked by the Walloon regulatory context, as already pointed out by CWaPE and previous studies.

By cross-referencing the reflections of those involved in the field, several types of major obstacles clearly emerge, which I have examined below.

1.1 Economic and financial constraints

Financial constraints are unanimously cited as the main obstacle, both by project leaders and by existing or potential members. The fees imposed by GRDs (between €50 and €150 per year) are considered to have the greatest impact, as they can cancel out or even exceed the benefits for participants. As Maxime d'Hondt explains, *'it discourages members from joining sharing initiatives'*. In some cases, solutions are being considered to overcome this obstacle: *'we found that the only one that did not charge this fee was TotalEnergies [...]'* but that remains marginal.

This double structural cost, already identified in the literature review, undermines the profitability of projects and diminishes their appeal. Several interviewees regret that the price of electricity shared within the community *'is too close to the market price,'* which makes the economic argument less convincing.

Added to this is the glaring lack of public support mechanisms or sustainable economic models. As Fabrice Cecchi sums up regarding Elios: *'I don't even know if it's profitable. I think for them it's an experiment, and it's also for their image.'* For his part, Donatien Zébazé believes that the regional subsidies offered *'were insignificant in relation to the task and the investment.'*

1.2 Administrative and regulatory barriers

Another major obstacle is the administrative burden and complexity of the legal framework. The framework established in Wallonia certainly exists, but, as the CWaPE already pointed out in its report, it remains extremely technical and inaccessible to citizens. Project leaders describe contracts of 17 to 20 pages, internal management obligations that are too complex for a non-profit organisation, and a mountain of documents to fill out, sign and file. Several say that

'ordinary citizens will never be able to set up an energy community' without external support. Fabrice Cecchi explains: *'Each person has to fill out three or four documents. Everything has to be signed, etc. So it's quite a lot of work.'* He emphasises the time required: *'A municipality has to be prepared to devote a significant amount of time to it. Time for communication, time for recruitment, time for explanation. And then, a lot of time for support in filling out the administrative documents.'*

The lack of automated digital tools to support management further exacerbates this difficulty, particularly for less tech-savvy audiences (retirees, citizens without expertise). Added to this are the delays and blockages associated with validation by the CWaPE or the DSO, which can stretch the launch of a project over more than a year.

Claude Renier criticises the excessive burden imposed by accounting requirements: *'We have to issue invoices, we have an invoice file, accounts, etc., which can be very demotivating for people.'* He also denounces the disconnect between the system's designers and the realities on the ground: *'These are civil servants who did this from above and didn't even bother to see what it would mean at the grassroots level.'*

On the regulatory front, the obstacles are just as structural. The multiplicity of procedures and the lack of coordination create a climate of confusion. Anne Wouters points out that *'those who try to navigate [the procedures] are a bit lost. They have to call on intermediaries who are just as lost.'* She also points to an asymmetry in treatment between regions: *'Peer-to-peer is prohibited, whereas it is allowed in Flanders.'*

1.3 Social Barriers

Beyond technical obstacles, human barriers are just as decisive. The most frequently cited is the difficulty of mobilising citizens. In a context of information overload, initiatives struggle to emerge. Some project leaders mention volunteer burnout: *'The project relies heavily on one or two people to whom everything is delegated. At some point, it becomes exhausting'* explains Anne Wouters. This dependence on a few volunteer leaders is all the more risky given that they are few and far between.

In addition, adapting usage patterns (e.g. consuming during the day) is sometimes considered difficult, especially for working people, or in some cases contradicted by inconsistent price signals (cheaper bi-hourly rates at night).

Finally, the unrealistic expectations of some participants further complicate the dynamic. For Xavier Gillon, *'citizens who have unrealistic expectations, who want everything to be ready already'* become an obstacle to the project's empowerment. This lack of involvement is sometimes linked to a lack of understanding of the issues at stake: *'When we talk to people about environmental transition, they don't understand the impact of their choices,'* notes Anne Wouters. The education needed to achieve this understanding remains difficult to implement, even if some, such as Claude Renier, are considering innovative measures in schools: *'We are going to set up an educational programme with maths teachers [...] so that children can influence their parents.'*

1.4 Technical infrastructure constraints

Finally, several technical and structural limitations hinder the development of energy communities in the field. First, the distribution network is not always calibrated to absorb peaks in local production, which can lead to inverter shutdowns or even net production losses. In Marchin, this difficulty is well known, as Donatien Zébazé points out: *'Putting surplus production back into the grid is complicated because there are disconnections and then it's expensive.'* This type of constraint directly hinders the emergence of a collective project.

The territorial configuration can also pose a problem: overly dispersed residential areas complicate effective networking between producers and consumers. *'Here in Marchin, the houses are quite isolated and scattered,'* continues Donatien Zébazé.

In addition, some obstacles are related to the meters themselves. Older systems installed before January 2024, known as 'reverse meters', still allow for automatic compensation between production and consumption, which makes participation in an energy community unattractive. These situations limit the pool of potential participants for new ECs, as Fabrice Cecchi explains. Even smart meters, which are necessary but free, represent an additional administrative step that can discourage citizens.

2 Levers for citizen engagement

2.1 Financial aspects

Among the drivers of engagement mentioned by respondents, the financial aspect appears to be a major motivating factor, particularly in the initial stages of the project. For many citizens, the prospect of lower energy bills is a concrete, accessible and easily mobilisable entry point. David

Mertens and Fabrice Cecchi, both project leaders, confirm that the economic argument is often the one that speaks most directly to future members: it allows them to move beyond the abstract nature of environmental discourse and offer an immediate and measurable benefit.

This logic is reflected in discourse through a search for stability, profitability or, at the very least, the absence of loss. As explained by an anonymous future member of LasnEnergie, their primary motivation is *'financial.'* The search for stability and predictability is also present. Julien Cornet, for example, emphasises that *'the fixed aspect is reassuring.'* In a context of energy uncertainty, obtaining a fixed price or being able to resell surplus production at a more advantageous rate than those offered by traditional suppliers is a reassuring and pragmatic lever. Others, such as Fabrice Cecchi, insist on the principle of economic neutrality. The elimination or pooling of certain fixed costs (such as metering fees) then becomes a decisive factor in maintaining a balance that is perceived as acceptable.

2.2 *Environmental aspects*

Another key driver mentioned in the interviews is the desire to contribute to the energy transition and to a form of ecological sobriety. Several respondents express a clear desire to consume locally produced, renewable energy that is perceived as more environmentally friendly than that from the conventional grid. David Mertens emphasises that *'the first [objective] is to contribute to the energy transition, i.e. to produce green electricity locally and consume it. [...]* People are generally very sensitive to this objective.'

This motivation is often rooted in personal experience or an existing awareness. David Mertens explains: *'I'm very interested in biodiversity and things like that. [...] I've always been aware of these issues.'* This orientation is often driven by a broader climate awareness, without necessarily veering into activism. In other cases, environmental commitment is more pragmatic: citizens talk about the need to *'do their part'*, echoing the concept of warm glow, according to which the act of participating in the common good provides moral, even emotional, satisfaction, regardless of material gain.

In some cases, this motivation is sufficient on its own, even if it remains marginal, as Fabrice Cecchi explains: *'There was one person [...] who was very convinced of all the necessary actions in terms of ecology, etc. She said, 'Even if it costs me a little money, I'm willing to participate.'*

The comments collected partially confirm the assumptions of the VBN model (Stern et al., 1999): there is consistency between environmental values, perception of ecological consequences, and a sense of personal responsibility among certain participants, particularly those with a history of activism or awareness. However, this dynamic remains a minority within the sample. The Theory of Planned Behaviour (Ajzen, 2011) proves to be more universally applicable here: the presence of a favourable attitude towards the environment and local consumption, combined with a context perceived as feasible, clearly fuels the intention to act. We therefore observe an intersection between value commitment (VBN) and behavioural pragmatism (TPB), often mediated by appropriate communication strategies.

2.3 *Community and social aspects*

For many respondents, joining an energy community is part of a desire to rebuild social ties, participate in a collective dynamic and strengthen local solidarity. The Coin du Balai neighbourhood, for example, is often described as fertile ground for this type of initiative, driven by a culture of community life, informal exchange and proximity. Community life was already well established there. Joining an energy community is seen as a natural extension of these neighbourhood practices, allowing them to be structured around a shared goal.

This relational dimension is also emphasised by the future members of LasnEnergie. Muriel Thomas refers to the ‘social aspect’ of the initiative, in a world where *‘we are becoming increasingly detached from the earth, our neighbours and simple things’*. The initiative is seen as an opportunity to *‘do something simple together’*, or even as a form of continuity with other community projects: *‘it’s similar to shared vegetable gardens’*, she explains. The comments collected are strongly aligned with ‘social capital theories’, highlighting relationships of trust, local networks and cooperation as levers for engagement.

Finally, for some of Balais's solidarity energy partners, the project also has a redistributive ambition, with social projects to make energy more accessible and combat energy poverty, even if not all members see this ambition as a short-term goal.

2.4 *Social norms*

Beyond the collective or environmental dimension, several participants express a deep sense of personal fulfilment, fuelled by the idea of contributing to a useful, visible and meaningful project. David Mertens talks about feeling *‘good about myself’* because he is *‘actively and concretely defending the values’* he holds dear. He also appreciates the recognition of his

neighbours: *'it feels good, in terms of recognition, to say, 'hey, our neighbours are actually interested in what I'm doing'.*' For his part, Julien Cornet shares a sense of pride in the pioneering nature of the initiative, explaining that he is happy to *'be part of one of the first large, genuine energy communities in Belgium'* and to be able to talk about it to those around him.

These comments perfectly illustrate the role of subjective norms in the TPB: the desire to be recognised by one's peers and to participate in a dynamic that is perceived as socially rewarding reinforces the intention to engage. This need for perceived usefulness and symbolic recognition, whether social, ethical or emotional, also ties in with the warm glow effect, where the act of participation provides moral satisfaction independent of material benefits.

2.5 Role of project leaders

The two projects analysed in this study originated, in one case, from a pilot project supported by the ULB (Coin du Balai) and, in the other, from a municipal initiative (Lasne). However, these dynamics would not have been possible without the determined involvement of a few key individuals who acted as catalysts.

This leadership role is therefore an essential lever in the emergence and sustainability of an energy community.

David Mertens, Claude Renier and Fabrice Cecchi embody a strong personal commitment, combined with valuable technical or sectoral expertise. A competent, convincing and transparent project leader is essential to guide citizens towards a collective agreement on energy sharing. They embody the vision, ensure continuity and confer crucial legitimacy on the project. As one future member of LasnEnergie confides: *'The fact that Fabrice is there gives us a bit of confidence too [...] he's there for the right reasons, he has the right skills.'*

This leadership role is not purely technical: it is rooted in human and community dynamics. Claude Renier emphasises the importance of leadership: *'Leadership is essential [...] If we want the project to thrive, someone has to embody it.'* But this role remains fragile. Xavier Gillon observes that *'the main problem is that you need driving forces. You need people who believe in the project, who carry it forward, who stick with it over time. And that's extremely rare.'* He warns against dependence on *'key individuals, often volunteers,'* which exposes the project to the risk of running out of steam. Without a relay, *'there was no one to take over the momentum.'*

To avoid this burnout, Claude Renier points out that *'you need several driving forces, otherwise you get exhausted'* and emphasises the importance of team dynamics in maintaining motivation: *'If there are other people around, it keeps you going.'* The diversity of the profiles involved (legal, administrative, logistical, technical) thus contributes to building a solid collective around the project leader.

2.6 Trust Dynamics

A recurring theme in the interviews is that trust is a key driver of citizen engagement in energy communities. Although the technical or economic aspects sometimes remain unclear to participants, many explain that it was primarily the human relationship (with a neighbour, a project leader or a known member) that convinced them to join the initiative.

Tania Vanwelssenaers illustrates this very clearly: *'Because I trusted her, I joined [...] I am very confident, I let myself be carried along.'* Her testimony shows that trust can compensate for a lack of technical understanding or a low sense of personal competence. She adds: *'I trust the process, because they are also very clear. They explain things well.'* The clarity of the discourse and the educational approach reinforce a sense of security.

This interpersonal trust extends to a more collective relationship. Anne Wouters emphasises the importance of close human ties as a lever for engagement: *'My neighbour, whom I trust, is involved in the project and comes to talk to me about it... I think it's this direct contact and sharing of experiences that motivates people.'* These close interactions seem to play an activating role, legitimising the project and creating a favourable emotional climate.

These observations are consistent with findings in the social sciences literature. Trust is often described as a facilitator of pro-social and cooperative behaviour (Ajzen, 2011; Radtke et al., 2022). It reduces uncertainty, promotes a sense of legitimacy for the project, and lowers the cognitive costs associated with decision-making.

2.7 Territorial anchorage

The emergence of a CE is also greatly facilitated by the presence of a community spirit that already exists in the neighbourhood. Where residents are already involved in other citizen projects or have a strong sense of local identity (as in the case of the broom), the chances of success seem to increase significantly. Trust between neighbours, the presence of previous initiatives, or a culture of community living are all fertile ground for rapid uptake and mobilisation, according to Anne Wouters.

3 Organisational lever for a sustainable future

Based on the testimonials and analyses above, it has been possible to identify several organisational and structural levers that appear to be decisive for the future of energy communities. These levers could greatly promote the emergence and sustainability of citizen projects in a still uncertain context.

3.1 *Specific scenarios*

A key lever for active citizen participation is the existence of concrete, visible and reassuring models: projects that work, inspire confidence and show that local energy transition is not only possible but manageable. Several interviewees emphasise the need for credible success stories, particularly in a context where administrative and technical complexity can be discouraging or confusing.

As Anne Wouters points out: *'It's not just a question of money, it's really a question of trust, of understanding how it works. People are confused today. When we talk to them about the environmental transition, they don't understand the impact of their choices.'* This quote echoes the observation shared by Xavier Gillon, for whom teaching by example is essential to the dissemination of these initiatives. A successful project, locally promoted and well explained, becomes a tool for mobilisation in its own right, more effective than any theoretical or institutional discourse.

3.2 *Structural external support*

The presence of an external facilitator appears to be a decisive factor in the structuring and smooth running of an energy community project. As seen in the literature, the lack of methodical support is a major obstacle, particularly in Wallonia. The case of Énergie Solidaire du Balai illustrates this need: the role played by a dedicated facilitator was crucial in answering technical questions, coordinating procedures and reassuring members. Such support, already successfully tested in Brussels, could be systematised to facilitate the emergence of new local communities.

3.3 *Administrative and technological simplification*

Given the complexity of the Walloon regulatory framework, several stakeholders insist on the importance of simplifying procedures, both administratively and technologically.

On the administrative side, cumbersome procedures and a pile-up of obligations can be major barriers to entry. Solutions are emerging: in Brussels, facilitators such as Énergie Commune are

working on the development of smart billing systems aimed at automating the distribution of flows and streamlining internal management. Accounting tools such as the ‘BEST’ software are also being tested to meet the specific needs of energy communities.

On the technological side, several innovations are underway. The ‘Locomotrice’ project is often cited as an example: a digital management and optimisation platform that aims to manage members, sharing and billing, and to exploit the energy flexibility of buildings. The aim is to offset peaks in solar production by encouraging users to adapt their consumption, in particular through 24-hour forecasts or real-time data.

Finally, private companies such as Helios are developing mobile applications that enable participants to adapt their behaviour. Based on weather forecasts and photovoltaic production, users receive real-time notifications encouraging them, for example, to start their washing machine at the right time.

Discussions

After methodically identifying the obstacles and drivers for the emergence and sustainability of energy communities in Wallonia, based on a rigorous analysis of qualitative interviews and constant dialogue with scientific literature, it is now time to go further. The aim of this section is to interpret the results, compare them and propose possible answers to the central question of the thesis.

1 Target profile

Before starting the discussion, I asked myself, following the interviews, what the target profile for this type of community would look like. It is important to note that the interviews conducted show a marked heterogeneity in the profiles of citizens involved in energy communities, both in terms of socio-economic background and motivation. This diversity is particularly evident when comparing the two main study areas: Énergie Solidaire du Coin du Balai and LasnEnergie.

Two contrasting typical profiles

In Lasne, the citizens involved in the project are mostly from affluent backgrounds, with a clear appetite for economic benefits. The speech by Fabrice Cecchi, the project leader, reflects this: to mobilise people effectively, he chose to adopt a simplified and pragmatic approach, explaining that, in his view, citizens are often ‘flooded with information’ and that, in his case, he presented the project as ‘there is a project, we exchange electricity, it saves money’. This strategy led to rapid uptake, even though environmental commitment was not initially at the heart of people's motivations. Despite this, the ultimate goal remains for citizens to collectively take back control of their energy consumption and production. The initial motivation is irrelevant, as long as the empowerment dynamic works.

Conversely, the profile of Coin du Balai members is more in line with what David Mertens humorously refers to as a ‘bobo’ audience: citizens who are sensitive to environmental issues, accustomed to getting involved in collective initiatives, and motivated by values such as transition, local participation and moderation. Here, the community spirit is strong, the territory is already structured, and the ecological impact is an essential component of the commitment.

Other profiles may also exist, and I think it is fair to say that no single profile seems to emerge. However, several testimonials highlight that the complexity of the system tends to exclude less

affluent or less informed audiences, fueling an unintentional sense of exclusivity. This raises a key question: can these projects really be for everyone?

2 Behavioural change

To begin with, I also wanted to discuss one of the decisive but often underestimated factors: the issue of behavioural change. While energy communities are presented as a tool for local energy transition, their actual effectiveness depends largely on how participants adapt their daily consumption habits in practice. As some interviews show, without behavioural adjustments, such as shifting consumption to daytime hours when solar power is available, the benefits of energy sharing are limited. This applies to both individual savings and systemic effects: without demand modulation, production peaks are not absorbed locally, which neither relieves the grid nor increases self-consumption. In other words, the collective mechanism loses some of its meaning.

Xavier Gillon emphasises the importance of more sober and thoughtful energy use: in graphs provided after the interview (Figure 3), he demonstrates how savings become visible when consumption is better organised. We can see that his self-consumption rate doubled between 2024 and 2025 simply by programming the operating hours of his boiler. However, it should be noted that this is a special case, as not all households have an electric boiler for heating.

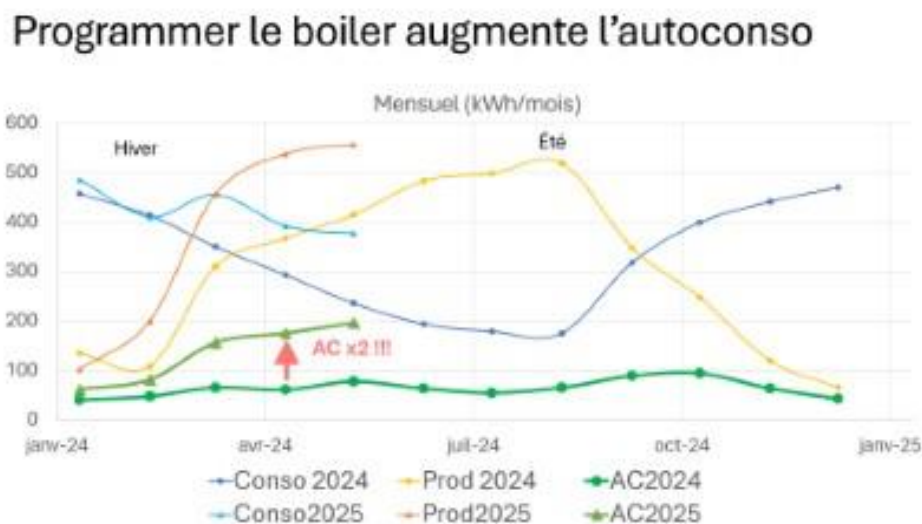


Figure 3 - Impact of Boiler Scheduling on Self-Consumption Rates (Ceinture Énergétique Namuroise ASBL, 2025)

However, the interviews as a whole reveal that this change remains uneven. Members who are already aware of the ecological transition, such as those at Le Coin du Balai, seem more inclined

to change their practices. Conversely, those who are more motivated by economic reasons are less enthusiastic about making adjustments. These observations are consistent with the work of Radtke et al. (2022), according to which only the most involved members actively participate in transforming their practices.

Several levers can be mobilised to support these changes. First, social norms play an important structuring role: seeing other neighbours commit to or change their behaviour creates a ripple effect, as mentioned in the interviews. This confirms the experience of an Italian cooperative (Tiberio et al., 2025), where comparison with peers led to a 13% reduction in consumption. Secondly, digital tools (apps, software, real-time data) could enable members to adjust their consumption in line with collective production. These technologies would raise awareness by promoting autonomy. We will discuss these technologies in more detail later.

This raises an underlying tension: can we hope for a systemic impact without changing practices? If work councils are merely a redistribution mechanism with no effect on demand, their added value is limited. Conversely, if they become a lever for raising awareness, they can trigger a virtuous circle of empowerment, as several members who are already convinced attest.

3 An economic contradiction at the heart of civic engagement

In light of the analysis conducted, combining theoretical contributions and lessons learned in the field, and after identifying all the obstacles as well as the behavioural and organisational levers likely to promote the emergence of energy communities in Wallonia, it is now time to answer the question: To what extent can the behavioural and organisational levers identified effectively enable the emergence and sustainability of energy communities in Wallonia, despite the absence of strong economic incentives? This final section attempts to answer that question.

The empirical analysis conducted in this thesis highlights a key point: while citizens' motivation is based on economic considerations, particularly the hope of reducing their energy bills, this motivating argument quickly comes up against structural constraints that limit its scope. Network charges, supplier charges, administrative costs and legal complexity undermine the initial promise of profitability.

This raises the question of whether energy communities can exist and survive without strong economic incentives. And if so, what underpins their stability?

It is clear that the stability of projects also depends on behavioural and organisational levers. Without them, no project can get off the ground. At the same time, it appears that these criteria alone are not sufficient for projects to endure over time. On the one hand, interviews clearly show that certain factors are decisive in creating momentum, namely: interpersonal trust, ecological values, the desire for social connection, the willingness to 'do one's part' and the need for symbolic recognition.

These elements correspond to the theoretical drivers identified in the literature (TPB, VBN, warm glow), and show how favourable attitudes, social norms and a sense of efficacy can fuel an intention to act, even without immediate material gain. The presence of strong local roots, pre-existing collective dynamics and credible leadership clearly promotes the emergence of citizen initiatives.

However, this dynamic also has its limitations. The success of current projects relies on the strong commitment of highly motivated individuals, often volunteers. Indeed, dependence on a few leaders, the administrative burden and the lack of automated digital tools make the model fragile. Several project leaders warn of the risks of fatigue, abandonment or loss of momentum in the medium term.

This leads to a key conclusion: citizen engagement is a necessary but not sufficient condition. The emergence of a project is generally driven from the bottom up, but its viability requires competent, stable external support. It is clear that the presence of a facilitator, simplified procedures, and appropriate digital tools play a key role in consolidating the project and expanding it to a wider circle of participants.

In short, this thesis confirms that behavioural levers (trust, values, social norms) and organisational levers (leadership, social capital, territorial anchoring) are essential for initiating and stabilising projects. They must also be linked to strong political will, a coherent and workable regulatory framework, and technical and institutional support mechanisms to enable real change at scale.

Without a combination of citizen engagement and external structuring, energy communities risk remaining marginalised, despite their strong potential to respond to contemporary social, ecological and democratic challenges.

Limitations

As with any research, this thesis has certain limitations that should be highlighted with rigour and humility. A first set of limitations, directly related to the qualitative method used, has been explicitly stated in the methodology section: limited, non-exhaustive sample, potential selection bias and investigator bias. These elements are inherent in an approach based on semi-structured interviews and must be kept in mind when interpreting the results.

Secondly, there are significant limitations related to the context of Wallonia itself. The legislative framework applicable to energy communities is still under construction, with several uncertainties in the short and medium term (notably the absence of a decree on peer-to-peer energy sharing and the effects of the Council of State ruling of 28 March 2025). While this situation makes the subject highly topical and of great scientific interest, it undermines the stability of the analyses over time. It is precisely for this reason that the study chose to place people at the centre of the reflection, based on the discourse, motivations and behaviours observed at a given moment. However, the lack of hindsight, as well as the pioneering nature of the communities studied (often among the very first in Belgium), limits the ability to draw generalisable lessons for more mature or institutionalised projects.

From an analytical standpoint, the exploratory nature of the thesis is fully assumed: it allows for qualitative reflection on the social and behavioural dynamics at work. However, this approach does not, as it stands, fill a major theoretical gap in the literature, nor does it establish standardised and transferable models. A complementary quantitative approach, in parallel with this qualitative analysis, could have enriched certain hypotheses or verified the real extent of certain effects mentioned (behaviours, obstacles, group dynamics, etc.).

In conclusion, the results produced must be placed in their contextual setting. The dynamics described are specific to local contexts, specific social groups, and a given time frame. They cannot be extrapolated universally, nor can they guarantee the sustainability of the behaviours observed. The evolving nature of citizen engagement, combined with the current instability of technical and regulatory frameworks, means that caution is needed when interpreting long-term effects.

Conclusion

The emergence of energy communities is now one of the most concrete signs of a paradigm shift in the European energy transition. Through these communities, a new way of producing, managing and sharing energy is being tested at the local level. This issue is central and concerns everyone, beyond any political considerations.

While Europe is encouraging this development through a unified legal framework, the situation in Wallonia lags far behind. Concrete initiatives are struggling to gain traction, hampered by persistent economic, administrative and social constraints.

In view of this, a key question arises: what behavioural and organisational levers can enable the emergence and sustainability of energy communities in Wallonia, despite the existing institutional and economic constraints?

To answer this question, after reviewing the situation in Wallonia and the scientific literature, this thesis used a qualitative methodology based on semi-structured interviews with citizens directly involved in energy communities (existing or in the making), as well as with project leaders, experts and institutional actors involved in the Walloon energy transition. This dual perspective, combining field experience and a more systemic reading, made it possible to anchor the analysis in the concrete reality of local dynamics.

This approach was informed by several theoretical frameworks from the social sciences and environmental psychology, providing a better understanding of the drivers of voluntary engagement in a context where economic incentives are weak.

Empirical results have identified the various major structural barriers to the development of energy communities in Wallonia, including economic, administrative, social and technical obstacles.

Beyond these obstacles, the study highlights significant levers for citizen engagement. The economic factor acts as a trigger, but it is above all environmental awareness, a sense of community, trust between peers and the presence of local leaders that encourage participation. Engagement is thus built around social and symbolic dynamics, rather than simple individual interest.

Finally, certain organisational conditions prove decisive in ensuring the sustainability of projects: strong local roots, active municipal support, replicable models and the gradual

simplification of administrative tools. These elements appear to be the foundations of an ecosystem conducive to the growth of energy communities in Wallonia.

Ultimately, this thesis demonstrates that the emergence and sustainability of energy communities in Wallonia depend on a coherent ecosystem, where behavioural commitment, organisational support and institutional alignment work together. Without this convergence, there is a risk that these citizen initiatives will remain marginal, fragile and difficult to replicate.

Appendices

1 Figures

Figure 1 - General model of Renewable Energy Community, Participants and their connection to the public distribution grid by Smart Meters. (Sudhoff et al.,2024) 12

Figure 2 - The Value-Belief-Norm (VBN) Theory of Environmentalism (Stern et al., 1999). 16

Figure 3 - Impact of Boiler Scheduling on Self-Consumption Rates (Ceinture Énergétique Namuroise ASBL, 2025) 35

Figure 4 - Thematic interview guide group 1

Dimension	Sub-dimension / indicator	Interview questions	Theoretical reference
Approach	Information	How did you find out about this energy community project?	
Motivation	Intrinsic (values, convictions, sense)	What personally motivated you to join this project? Did environmental or social values play a role?	VBN, warm-glow, TPB
	Extrinsic (expected benefits)	Did expected financial or material benefits influence your decision? Did you expect to save money or optimise your energy bills?	TPB, Van Klingeren
Social norms	Peer influence	Did relatives, neighbours or acquaintances influence your decision to get involved?	TPB, Caferri
	Social recognition	Do you feel valued in this community? Do you have the impression you are contributing to something meaningful?	Menegatto
	Trust in the collective	What gave you confidence in the group or the people behind the project?	Menegatto
Shared values	Alignment with collective goals	Do the community's goals seem aligned with your personal values?	VBN, Neves
Perceived capacity	Legitimacy and skills	Did you feel you had the necessary knowledge or skills to participate actively?	Radtko
Organisation	Organisation and coordination	How do you perceive the organisation and coordination of the project?	
	Key Drivers	What do you think are the key drivers that have enabled the community to function so far?	CWaPE
Behavioural change	Change in habits and practices	Has your involvement led you to change certain habits in your daily energy use or consumption? Has this project made you think differently about your relationship with energy?	Radtko, Tiberio
Social acceptance	Evolution of commitment	Has your view of the project changed over time? Has your involvement helped you appreciate it differently?	Radtko
Barriers	Perceived obstacles	Were there any obstacles that made participation difficult for you? Any doubts, constraints or limitations?	Contzen, Radtko
		What technical and administrative limitations did you encounter?	CWaPE
	Longevity and reproducibility of the model	In your opinion, what would enable this type of project to last over time and grow? Do you think this model could be applied elsewhere? What conditions would be necessary for it to work in other neighbourhoods?	Neves, Van Klingeren

Figure 5 - Thematic interview guide group 2

Dimension	Objectives	Interview Question
Profile and background	Understand the expert's perspective and situate their involvement	Could you briefly introduce yourself and explain what led you to work on energy communities in Wallonia?
Walloon context	Identify systemic obstacles (technical, political, cultural)	In your view, what are the main barriers currently hindering the development of citizen-led energy communities in Wallonia?
Regional comparison	Contrast to reveal missing or underused levers	Why do you think regions like Flanders seem more advanced in this area? What do you think is missing in Wallonia?
Citizen motivation	Address the core behavioral lever of the research question	Do you believe that citizen motivation alone, without strong economic incentives, can be enough to launch and sustain energy communities?
Concrete levers	Identify activatable levers observed or tested in practice	In your experience, what concrete social or organizational levers can effectively foster citizen engagement in these projects?
Past experiences	Ground the discussion in concrete examples	Have you personally contributed to an energy community project? What were the key challenges or successes?
Expected behaviors	Clarify behavioral dynamics and expectations	What kinds of behavioral changes (individual or collective) do you think are necessary for such a project to have real impact?
Conditions for viability	Focus on long-term sustainability and replication conditions	What do you think is needed to make these projects viable and replicable in Wallonia?
Regulatory framework	Address the structural and political levers	What changes would you recommend in the regulatory or institutional framework to better support these citizen-led initiatives?

Bibliography

- Ajzen, I. (2011). The theory of planned behaviour : Reactions and reflections. *Psychology & Health*, 26(9), 1113-1127. <https://doi.org/10.1080/08870446.2011.613995>
- Boeri, A., Olga Murielle Boulanger, S., Longo, D., & Turillazzi, B. (2024). Decarbonization Roadmaps and Community Transition Pathways : Empowering Energy Citizenship in the EU. *IOP Conference Series: Earth and Environmental Science*, 1402(1), 012010. <https://doi.org/10.1088/1755-1315/1402/1/012010>
- Caferra, R., Colasante, A., D'Adamo, I., Morone, A., & Morone, P. (2023). Interacting locally, acting globally : Trust and proximity in social networks for the development of energy communities. *Scientific Reports*, 13(1), 16636. <https://doi.org/10.1038/s41598-023-43608-7>
- CallMePower. Find your Distribution System Operator (DSO). [Online]. Accessed July 7, 2025. Available at: <https://callmepower.be/fr/energie/guides/distributeurs/trouver-grd>
- Calvin, K., Dasgupta, D., Krinner, G., Mukherji, A., Thorne, P. W., Trisos, C., Romero, J., Aldunce, P., Barrett, K., Blanco, G., Cheung, W. W. L., Connors, S., Denton, F., Diongue-Niang, A., Dodman, D., Garschagen, M., Geden, O., Hayward, B., Jones, C., ... Péan, C. (2023). *IPCC, 2023 : Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland. (First). Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC).* <https://doi.org/10.59327/IPCC/AR6-9789291691647>
- Casella, V., Ferro, G., Parodi, L., & Robba, M. (2025). Maximizing shared benefits in renewable energy communities : A Bilevel optimization model. *Applied Energy*, 386, 125562. <https://doi.org/10.1016/j.apenergy.2025.125562>
- Contzen, N., Handreke, A. V., Perlaviciute, G., & Steg, L. (2021). Emotions towards a mandatory adoption of renewable energy innovations : The role of psychological reactance and egoistic and biospheric values. *Energy Research & Social Science*, 80, 102232. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2021.102232>
- Directive (ue) 2018/ 2001 du parlement européen et du conseil.* (2018).

Directive (ue) 2019/ 944 du parlement européen et du conseil. (2019).

EU energy mix and import dependency—Data extracted on 4 March 2022. (s. d.).

Forster, P. M., Smith, C., Walsh, T., Lamb, W. F., Lamboll, R., Cassou, C., Hauser, M., Hausfather, Z., Lee, J.-Y., Palmer, M. D., von Schuckmann, K., Slangen, A. B. A., Szopa, S., Trewin, B., Yun, J., Gillett, N. P., Jenkins, S., Matthews, H. D., Raghavan, K., ... Zhai, P. (2025). Indicators of Global Climate Change 2024 : Annual update of key indicators of the state of the climate system and human influence. *Earth System Science Data*, 17(6), 2641-2680. <https://doi.org/10.5194/essd-17-2641-2025>

Gribiss, H. (2023). *Gestion de l'énergie dans les communautés d'énergie renouvelable* [PhD Thesis, Troyes]. <https://theses.fr/api/v1/document/2023TROY0031>

Hardy, J. T. (2003). *Climate change : Causes, effects, and solutions*. John Wiley & Sons. [https://books.google.com/books?hl=fr&lr=&id=YCijEAAQBAJ&oi=fnd&pg=PR9&dq=rapport+sp%C3%A9cial+du+GIEC+\(2018\),+John+T.+Hardy+\(Climate+Change:+Causes,+Effects,+and+Solutions\),+et+Gabriele+C.+Hegerl+\(Environmental+Research+Letters\)&ots=W5v4KBZJaC&sig=2EhYML-ndd4OCmFSb7Ey_1wsqDI](https://books.google.com/books?hl=fr&lr=&id=YCijEAAQBAJ&oi=fnd&pg=PR9&dq=rapport+sp%C3%A9cial+du+GIEC+(2018),+John+T.+Hardy+(Climate+Change:+Causes,+Effects,+and+Solutions),+et+Gabriele+C.+Hegerl+(Environmental+Research+Letters)&ots=W5v4KBZJaC&sig=2EhYML-ndd4OCmFSb7Ey_1wsqDI)

Hyttinen, K., & Toivonen, M. (2015). Future energy services : Empowering local communities and citizens. *Foresight*, 17(4), 349-364. <https://doi.org/10.1108/fs-08-2013-0035>

Koirala, B. P., Koliou, E., Friege, J., Hakvoort, R. A., & Herder, P. M. (2016). Energetic communities for community energy : A review of key issues and trends shaping integrated community energy systems. *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, 56, 722-744. <https://doi.org/10.1016/j.rser.2015.11.080>

Mariuzzo, I., Fina, B., Stroemer, S., Corinaldesi, C., & Raugi, M. (2025). Grid-friendly optimization of energy communities through enhanced multiple participation. *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, 208, 115028. <https://doi.org/10.1016/j.rser.2024.115028>

Menegatto, M., Bobbio, A., Freschi, G., & Zamperini, A. (2025). The Social Acceptance of Renewable Energy Communities : The Role of Socio-Political Control and Impure Altruism. *Climate*, 13(3), 55. <https://doi.org/10.3390/cli13030055>

Miles, M.B., & Huberman, A.M. (2003). *Analyse des données qualitatives*. Bruxelles: De Boeck (2e éd.).

- Neves, C., Oliveira, T., & Santini, F. (2024). Citizen participation in local energy communities : A meta and weight analysis. *Sustainability: Science, Practice and Policy*, 20(1), 2366628. <https://doi.org/10.1080/15487733.2024.2366628>
- Orozco, C., Borghetti, A., De Schutter, B., Napolitano, F., Pulazza, G., & Tossani, F. (2022). Intra-day scheduling of a local energy community coordinated with day-ahead multistage decisions. *Sustainable Energy, Grids and Networks*, 29, 100573. <https://doi.org/10.1016/j.segan.2021.100573>
- Pachauri, R. K., & Meyer, L. A. (2014). Changements climatiques 2014. *Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat: Rapport de synthèse des changements climatiques*. https://www.garonne-amont.fr/wp-content/uploads/2019/03/2014_GIEC_Rapport-de-synth%C3%A8se.pdf
- Radtke, J., Yildiz, Ö., & Roth, L. (2022). Does Energy Community Membership Change Sustainable Attitudes and Behavioral Patterns? Empirical Evidence from Community Wind Energy in Germany. *Energies*, 15(3), 822. <https://doi.org/10.3390/en15030822>
- Rapport évaluation CE et partage*. (s. d.).
- Schram, W. L., AlSkaif, T., Lampropoulos, I., Henein, S., & Van Sark, W. G. J. H. M. (2020). On the Trade-Off Between Environmental and Economic Objectives in Community Energy Storage Operational Optimization. *IEEE Transactions on Sustainable Energy*, 11(4), 2653-2661. <https://doi.org/10.1109/tste.2020.2969292>
- Stern, P. C., Dietz, T., Abel, T., Guagnano, G. A., & Kalof, L. (1999). A Value-Belief-Norm Theory of Support for Social Movements : The Case of Environmentalism. *Human Ecology Review*, 6(2), 81-97.
- Sudhoff, R., Derzbach, R., Schreck, S., Thiem, S., & Niessen, S. (2024). On the operation and implications of grid-interactive renewable energy communities. *Sustainable Energy, Grids and Networks*, 38, 101390. <https://doi.org/10.1016/j.segan.2024.101390>
- The European Green Deal*. (s. d.).
- Tiberio, L., Kirchler, B., Massullo, C., Carrus, G., Haider, J., Kollmann, A., & Caffaro, F. (2025). Unveiling the power of social norms interventions : Investigating energy savings behavior in an Italian energy cooperative. *Energy Research & Social Science*, 122, 103989. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2025.103989>

- Uney, M. S., & Cetinkaya, N. (2014). Comparison of CO₂ emissions fossil fuel based energy generation plants and plants with Renewable Energy Source. *Proceedings of the 2014 6th International Conference on Electronics, Computers and Artificial Intelligence (ECAI)*, 29-34. <https://doi.org/10.1109/ecai.2014.7090175>
- van der Werff, E., & Steg, L. (2016). The psychology of participation and interest in smart energy systems : Comparing the value-belief-norm theory and the value-identity-personal norm model. *Energy Research & Social Science*, 22, 107-114. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2016.08.022>
- Van Klinger, F., & De Moor, T. (2024). Ecological, financial, social and societal motives for cooperative energy prosumerism : Measuring preference heterogeneity in a Belgian energy cooperative. *Energy, Sustainability and Society*, 14(1), 13. <https://doi.org/10.1186/s13705-024-00444-5>

Interview transcripts

1.1 Energie solidaire du Balais

David Mertens, Energie solidaire du Balais - 11/07/2025 (French)

AG : Bonjour, *merci beaucoup d'avoir accepté cet échange. Avant de commencer, est-ce que vous êtes d'accord pour que j'enregistre notre discussion afin de pouvoir en utiliser certains extraits dans le cadre de mon mémoire, dans un cadre strictement scientifique ?*

XG : Oui, bien sûr.

AG : *Super. Vous êtes la première personne que j'interviewe. Je fais mon mémoire sur les communautés d'énergies dans le cadre de mon Master en Ingénieur de gestion. Via un contact, j'ai appris que vous étiez porteur de projet « Energie solidaire du Balai » à Watermael-Boitsfort.*

DM : Oui, je suis dans l'équipe fondatrice de ce projet.

AG : *Qu'est-ce qui vous a personnellement donné envie de rejoindre ce type de projet et dans votre cas de créer ce type de projet ?*

DM : Bon, de façon très générale, d'abord, je suis dans un quartier qui s'appelle le Coin du Balai à Watermael-Boitsfort que tu connais peut-être. J'y vis depuis plus de 40 ans. Et donc, c'est un quartier particulièrement favorable pour la vie en communauté. Enfin, ce n'est pas une vie communautaire, mais disons, c'est un quartier relativement bien délimité, donc à l'extrémité de la commune. Le Coin du Balai a donc une entité géographique et sociale bien définie. Et quand je parle d'entité sociale, c'est un quartier qui, à l'origine, était habité par des gens relativement modestes, voire pauvres, et qui est devenu avec le fil du temps un quartier de bourgeois bohème, plutôt d'intellectuels, d'artistes, de cadres dans les entreprises, de médecins, enfin bon, de professions libérales. Même si les maisons sont petites, elles attirent ce type de population pour l'instant. Et donc, c'est un peu un village dans la ville, tout près de la forêt, et donc c'est ça qui attire. Les personnes qui y habitent sont assez actifs en termes de vie de quartier, de projets, d'initiatives citoyenne, etc. Et donc moi, j'ai travaillé pour une grosse boîte jusqu'à la fin de ma vie professionnelle. Et donc quand je me suis posé la question de savoir ce que j'allais faire de ma retraite, un des piliers qui m'intéressaient pour ma future vie, c'était effectivement la vie de quartier et les projets. Et donc je suis devenu un membre très actif, disons, du quartier en termes de comité de quartier, initiatives et compagnie, ce qu'ont fait d'autres avant moi. Donc il y a eu beaucoup de gens qui sont passés à travers ce comité de quartier. Et donc il y a eu une initiative de l'Université Libre de Bruxelles de faire une sorte de laboratoire qui s'est intitulé « Voisins d'énergie ». Et donc, en fait, c'était un travail de GLB, une étude qui visait à justement étudier le comportement de quartier, d'habitants dans le quartier par rapport à la problématique de la transition énergétique, de l'énergie en général et aussi des futures communautés d'énergie. Parce que les communautés d'énergie n'existaient pas encore à l'époque. C'était quand même il y a 5 ans qu'on a lancé ce projet « Voisins d'énergie ». Bref, on a participé à ça et entre-temps la réglementation sur les communautés d'énergie pour la région de Bruxelles-Capitale s'est mise

en ordre et il a été possible, très concrètement, de mettre en place ces communautés d'énergie dans un cadre légal bien établi. Et donc quand on a terminé notre projet « Voisins d'énergie », on était préparés à s'enclencher dans un projet tout à fait concret de mise en place d'une communauté d'énergie. Donc moi, en tant que motivation, j'étais là au tout début du projet « Voisins d'énergie », on a beaucoup travaillé avec des profs, des étudiants, etc. Et puis, à un moment, « Voisins d'énergie » était terminé. On a fait d'ailleurs une présentation au Parlement bruxellois. Enfin bon, ça s'est terminé et on a pu s'enclencher immédiatement dans ce projet très concret. Ça, c'est mon principe principal motivateur. Et puis, depuis, je suis toujours motivé. La communauté d'énergie est mise en place. On compte une centaine de membres et on continue à la faire évoluer, à la développer, voire à l'étendre en dehors de notre quartier. Donc, on est vraiment dans un processus d'organisation d'une initiative citoyenne de façon efficace, organisée et jusqu'à présent, *successful*. Tout ça, c'est bénévole, bien entendu.

AG : Je me posais une question, du coup, vu que vous commencez à être de plus en plus nombreux, comment fonctionne la gouvernance au sein de la communauté ?

DM : Oui, d'abord, on s'est structuré. On avait une ASBL au sein du quartier qui s'appelle « La Ramassette », le Coin du Balai et la Ramassette sont liés. Et donc, comme c'était réglementairement indispensable, on a logé la communauté d'énergie dans cette ASBL, dans cette structure juridique. Et donc, l'ASBL compte tous les membres qui font partie de la communauté d'énergie, donc une centaine de membres pour l'instant. Et il y a un comité d'énergie composé de neuf personnes qui sont les membres fondateurs, plus certaines personnes qui se sont jointes par la suite et qui étaient intéressées par l'organisation de ce projet. Et donc, en termes de gouvernance, on est organisé en ASBL avec ce comité d'énergie.

AG : Votre système d'adhésion à de nouveaux membres, comment il fonctionne exactement ? Est-ce que c'est des membres citoyens qui sont proches et dont vous avez confiance, qui intègrent, ou alors ça se fait sous forme de candidature ?

DM : Les membres font parties de l'Assemblée Générale, ils ont droit de vote à l'Assemblée Générale qui prend des décisions importantes. Il y a certaines compétences qui sont réservées au Conseil d'administration et il y a le Comité mais c'est l'AG qui a le pouvoir le plus important en termes de décision, notamment lorsqu'il s'agit d'étendre notre communauté, lorsqu'il s'agit de choisir le mode de répartition de l'électricité dont on dispose, lorsqu'il s'agit de prix, puisqu'on va fixer des prix d'achat et de vendre, je vais expliquer ça de façon un peu plus détaillée tout de suite. Donc ça, c'est important en termes de gouvernance. Et puis les membres, ils sont de deux types, soit ils sont producteurs d'électricité, soit ils sont consommateurs, soit ils sont les deux. C'est-à-dire qu'un producteur, c'est quelqu'un qui a des panneaux photovoltaïques sur son toit, plus généralement, puisqu'on est dans un quartier avec des maisons, on n'a pas de grands champs avec une ferme solaire, c'est évidemment des panneaux solaires qu'on a sur son toit, donc nous sommes, ceux-là, ce sont les producteurs, et donc ils produisent d'abord pour leur propre consommation, c'est ce qu'on appelle l' « autoconsommation », donc là, à peu près 30 à 35% de l'électricité qu'ils produisent pendant le jour, puisque ça ne produit que le jour, va être consommée par eux-mêmes. Donc ils vont avoir un comportement adapté à leur installation électrique, par exemple de consommer le maximum

d'électricité, utiliser les appareils qu'ils utilisent, et qu'ils utilisent de l'électricité, au moment où il y a du soleil, au moment où il y a de la clarté, c'est un mouvement de comportement qui a été bien intégré par les producteurs. Donc les producteurs constituent à peu près 30%.

AG : A propos du changement de comportement, vous, quel est votre avis sur ce changement, à quel point vous voyez que, depuis que vous êtes impliqué, il y a quelque chose qui a changé ?

DM : Je vais y venir. Donc j'étais en train d'expliquer qu'à peu près 70% de la population des membres sont des consommateurs, et ces consommateurs, effectivement, en termes de changement de comportement, ne comprennent pas tout de suite que les panneaux photovoltaïques de leurs voisins, enfin, l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques de leurs voisins est plus intéressante en termes d'objectif qu'on s'est fixé dans la communauté que d'utiliser l'électricité fournie par leurs fournisseurs classiques. Parce que tout membre de la communauté, je reprends le producteur, d'abord il autoconsomme, ensuite il met l'électricité excédentaire qu'il ne consomme pas à disposition du réseau, et la communauté d'énergie est prioritaire en termes d'utilisation de cette électricité rendue disponible. Mais la communauté d'énergie, dans des moments où il y a beaucoup de soleil, ne parvient pas à utiliser toute cette énergie rendue disponible. Donc, le reste va en principe chez les fournisseurs classiques, avec lesquels chaque membre, chaque producteur ou consommateur, reste en contact. Il a un contrat avec un fournisseur classique parce qu'il a besoin d'électricité aussi quand la communauté d'énergie ne produit pas l'électricité par exemple la nuit. Il n'y a rien à faire, même les producteurs d'électricité du quartier, avec leurs panneaux, ils ne parviennent pas à avoir de l'électricité la nuit, donc ils doivent encore l'acheter à leur fournisseur classique. Donc, maintenant tout ce système, c'est purement une question de comptage. Nous sommes reliés au réseau du distributeur Bruxellois qui est Sibelga. Grâce au fait que nous avons des compteurs communicants, et bien évidemment nous sommes en contact avec Sibelga de façon quotidienne, peut mesurer exactement l'électricité qui est produite par un producteur et qui est mise à disposition de la communauté, et celle qui est mise à disposition du fournisseur. C'est pour les producteurs, et du côté consommateur, le consommateur est évidemment aussi un compteur intelligent, Sibelga le distributeur sait dire exactement l'électricité que le consommateur a achetée à la communauté d'énergie, et le solde qu'il a dû acheter à son fournisseur. Donc tout ça nous, communauté d'énergie, on reçoit des relevés Sibelga qui nous permettent de facturer, mais ça peut-être qu'on va en parler plus tard. Mais pour reparler de ta question, pour revenir à ta question du changement de comportement de l'ensemble des membres de la communauté d'énergie, qu'ils soient producteurs ou consommateurs, il faut que les producteurs et les consommateurs aient exactement le même comportement, si on veut favoriser la production, l'utilisation de l'électricité produite au sein du quartier. Et ça c'est parfois compliqué à comprendre pour un consommateur, parce que lui il a été habitué à enclencher ses machines la nuit parce que l'électricité était moins chère la nuit avec le compte jour et le compte nuit, et donc maintenant ce n'est plus comme ça. L'électricité mise à disposition par la communauté d'énergie et produite au sein du quartier est plus avantageuse pour lui-même que l'électricité qu'il achèterait la nuit. Donc il faut expliquer aux consommateurs : « Mets tes machines plutôt en route quand il y a du soleil et comporte-toi comme si tu avais des panneaux photovoltaïques sur ton toit ! ».

AG : Et quand vous dites plus avantageuse, est-ce que vous dites plus avantageuse en termes financiers, ou alors juste le fait que ce soit de l'énergie verte, c'est aussi ça que vous valorisez ? Economiquement, à quel point c'est moins cher pour vous cette énergie produite localement ?

DM : En fait, il y a trois objectifs pour notre communauté d'énergie, dans l'ordre ou dans le désordre, peu importe. Le premier c'est de contribuer à la transition énergétique, c'est-à-dire produire de l'électricité verte localement et de la consommer. Donc ça c'est facile à comprendre et les gens sont en général fort sensibles à cet objectif-là. Le deuxième, il est social en ce sens que nous formons une communauté au sein d'un quartier et évidemment, quand on fait un projet pareil, et on en a d'autres, des projets de quartier, on forme une communauté, on est solidaire par rapport à la communauté politique, etc. Dans le solidaire, on avait comme objectif aussi, là je rejoins l'objectif économique, dont je vais parler maintenant, on avait pour objectif d'avoir un tarif, d'avoir des tarifs plus proches de ce qu'on appelle le « tarif social », soit le tarif qui s'applique aux gens qui sont en précarité économique et qui n'ont pas suffisamment de ressources et qui reçoivent des avantages tarifaires parce que leur situation est précaire. J'arrive ici au troisième pilier ou objectif c'est qu'on fait en sorte que l'électricité qu'on vend aux consommateurs, soit en tout cas moins chère que le réseau. Mais ça peut être légèrement moins cher, parce que moins cher que, disons, l'électricité vendue par les fournisseurs. Les fournisseurs, ils vendent à des tarifs variables, aux fixes, etc. Donc c'est parfois difficile de savoir ce qui est moins cher par rapport, disons, au marché en général. Jusqu'à présent, on est toujours moins cher. Donc on peut avoir cet argument vis-à-vis de nos membres, nos clients, appelons-les comme ça maintenant, de dire notre électricité, non seulement elle est écologiquement responsable, elle est socialement assumée, mais elle est aussi moins chère si vous la consommez. Et le producteur, quand il produit de l'électricité et qu'il vend son électricité qu'il ne consomme pas à son fournisseur, il la vend aussi à un tarif. Donc les contrats prévoient ça. Et nous sommes là plus chers que les fournisseurs. Donc pour te dire de façon très concrète les prix qu'on pratique pour l'instant et qu'on a adaptés lors de la dernière Assemblée Générale qui a eu lieu le 15 mai de cette année, nous achetons notre électricité à un tarif fixe, par un an, à 10 euros cent le kWh, hors frais de réseau, taxes et compagnie. C'est vraiment le prix du kWh sans les annexes, donc l'électro. Donc 10 euros cent alors que si tu vas voir sur le marché, les prix variables sont de l'ordre de 15-16 euros cent et les prix fixes vont jusqu'à 18-19 pour l'instant. Mais ça bouge, en fonction du marché.

AG : Et donc là vous bloquez le prix pour un an, c'est ça ?

DM : Oui. On bloque le prix pour un an, mais on a la possibilité de le changer à tout moment, mais pour ça il faut convoquer une Assemblée Générale. Si maintenant, par exemple, il devait y avoir une électricité nettement moins chère à cause de je ne sais quel fait, même politique, et que notre électricité fixe coûte nettement plus cher qu'au marché, on convoque une Assemblée Générale et on change le prix évidemment. Pour le producteur, c'est le même raisonnement, mais pour parler de façon très concrète, pour le moment, tu revends ton électricité à ton fournisseur à peu près à 2 euros cent et nous, Communauté d'Énergie, nous l'achetons à 7. Donc, il y a une grosse différence. Évidemment, nous sommes association sans but lucratif, le delta

entre le prix de vente, 10, et le prix d'achat, 7, c'est-à-dire 3 euros cent. Il nous sert à quoi ? Il nous sert à payer d'une part, des frais de comptage supplémentaires qu'on doit payer à Sibelga du fait qu'il nous rend ce service que j'ai expliqué tout à l'heure. Et alors, on doit quand même faire fonctionner administrativement notre ASBL, et ça coûte un peu d'argent. Et donc, avec 3 euros, on doit en 7. Ok, ça rentre dedans. Oui, sans faire de bénéfice.

Au début de notre projet de Communauté d'Énergie, on avait une marge beaucoup plus importante et on s'était dit avec le delta, c'est-à-dire le bénéfice, qui était de 8 euros au lieu de 3, on va développer des projets pour le quartier qui vont dans le sens des objectifs de la Communauté d'Énergie. Par exemple, on se disait on va installer des panneaux photovoltaïques chez quelqu'un qui est en précarité, qui ne peut pas payer l'installation. Mais donc, on a trouvé ça un petit peu trop compliqué pour l'instant. Donc, on a mis ça un peu de côté. On ne va pas devenir, d'autant plus qu'on est une ASBL, des investisseurs ou des entrepreneurs. Donc, il y a eu un débat entre nous, on n'était pas tout à fait d'accord. Mais finalement, on a tranché. Et donc, on fait vraiment une marge minimum et suffisante pour vivre.

AG : Et je me demandais aussi, au tout début, lors de la création, c'était un projet-pilote, si j'ai bien compris, un peu poussé par l'ULB, etc. Est-ce que vous avez eu des aides financières dès le début ? Comment ? Et est-ce que vous avez été contacté directement ? Quelle était votre vision de comment ça a vraiment démarré et de comment ça a été possible de mettre ça en place ?

DM : On peut quand même dire que c'est grâce au fait qu'on a été choisis par l'ULB. Le Coin du Balai a été effectivement identifié et ce sont des gens de l'ULB qui sont venus vers nous en disant « Tiens, est-ce que vous ne voulez pas participer à cette étude ? » Et on a dit oui. Et donc, on a été sélectionnés parmi d'autres quartiers qui étaient au nombre de 5 ou 6 qui avaient été sélectionnés par l'ULB pour faire leur étude sur le terrain. C'était ça, on était des cobayes dans ce truc. Et puis, on a pris goût. D'abord, effectivement, la petite équipe à l'époque, on était 3, qui avait lancé cette histoire. Enfin, qui avaient participé à l'étude de l'ULB, disons, pour générer une étude plus large auprès des habitants du quartier. Bon, on a été séduits par le projet. Et puis, on a réussi à faire adhérer d'autres personnes à l'idée de mettre en place, effectivement, la communauté d'énergie, aussi avec l'aide de Bruxelles Environnement d'une organisation qui s'appelle « Énergie Commune », et qui joue le rôle de facilitateur pour la mise en place de communautés d'énergie. Évidemment, ça nous a très, très fort aidés, parce que ça nous a permis de rédiger correctement les statuts de notre ASBL, de faire des choix, et maintenant, il y a tout un système intelligent de facturation qui est en train de se mettre en place par ce facilitateur. Et donc, je crois que sans le facilitateur, sans cette initiative politique de la part de Bruxelles Environnement, on n'y serait pas arrivé. Parce qu'on remarque, justement, en plus, en Wallonie, qu'il n'y a pas encore mis en place de facilitateur comme proposé par Bruxelles Environnement, etc. Et du coup, ça aide le côté administratif. En effet, tout le côté administratif est tellement lourd que ça démotive plein de gens et finalement, c'est beaucoup moins possible de mettre vraiment en place son facilitateur. C'est vraiment intéressant cette partie-là. Ce facilitateur, encore maintenant, même si on n'a pas de gouverneur Bruxellois, je crois qu'il fait des choses un peu compliquées pour l'instant, mais bon, il continue à nous aider.

AG : Maintenant, je vais vous poser des questions plus comportementales sur ce qui pousse à avoir des comportements plus sociaux environnementaux. D'abord, au niveau des normes sociales, est-ce que vos voisins, votre entourage, étaient déjà impliqués par ce genre de comportement ? Est-ce qu'il y a quelque chose qui a influencé votre décision par rapport à des connaissances à vous ?

DM : Oui, bien entendu, je vis dans un milieu plutôt intellectuel qui est préoccupé par l'environnement en général. Je suis très bio au départ, je ne suis pas nécessairement écolo, mais je suis très biodiversité, des trucs comme ça. Je suis fort intéressé par la nature. Et donc, effectivement, le fait de produire soi-même son électricité de façon écologique, je vais le dire, autant que ce soit politique que technologique, ça fait complètement du sens. Pour moi, toute cette problématique du réchauffement climatique, de pollution, etc., j'y suis sensible depuis toujours. Enfin, disons que c'est quelque chose qui me préoccupe très sérieusement. Je trouve qu'il y a beaucoup de comportements tout à fait absurdes auxquels je participe d'ailleurs, parce que je vis dans une société qui est comme ça. J'ai une voiture, bien sûr... En même temps, je me sens tout à fait engagé là-dedans comme beaucoup de gens du quartier, parce que dans le quartier, effectivement, on est des « bobos »...

AG : Aussi, au niveau du quartier et des valeurs partagées, comment vous vous sentez par rapport aux valeurs partagées ? Quelles sont ces valeurs finalement ? Et quelle est la dynamique du quartier, même si vous en avez déjà un peu parlé ?

DM : Le côté intéressant du quartier, c'est que je crois qu'il y a quand même, je ne veux pas dire une majorité, mais donc une partie importante des habitants du quartier qui pensent comme on vient de l'expliquer, qui sont préoccupés, disons, par la transition écologique en général. Et, évidemment, c'est toujours un peu les mêmes. Il y a une autre frange de la population qui s'en fout complètement et qui, à la limite, est parfois hostile par rapport à ses comportements. C'est comme les climatosceptiques, c'est un petit peu la même fracture. Mais donc, je pense que l'avantage du quartier, c'est que, de façon, je ne veux pas dire majoritaire, mais très perceptible, les gens qui s'exposent, qui parlent, qui communiquent, etc. sont plutôt du côté énergétique. Du côté vélo, le covoiturage, la co-mobilité, la transition de l'énergie, les potagers, le compostage, toutes les fêtes qu'on organise au niveau du quartier, la proximité de la forêt, le respect de la forêt. Voilà, tous ces thèmes et toutes ces initiatives qu'on a au sein du quartier vont dans ce sens-là. Et donc, c'est partagé au niveau d'une grande partie de la population du quartier, donc des valeurs au niveau de la population du quartier.

AG : Une question un peu plus personnelle. Vous, est-ce que vous vous sentez valorisé par ce projet ? Quelle est votre approche par rapport à vous-même et votre estime de valeur ?

DM : Alors, il y a deux aspects. Il y a la valorisation. C'est un peu difficile à expliquer. Je me sens bien par rapport à moi-même, parce que je suis actif et concret dans la défense des valeurs que je prône, donc là, au niveau familial, au niveau de mes amis, enfin de mon entourage proche, je me sens tout à fait à ma place et reconnu. Et à la limite, admiré. Les gens disent « Tu participes à ça, tu fais ça, etc. Il y a autre chose à faire. Tu pourrais aller voyager, tu pourrais passer ton temps autrement, parce que ça prend du temps, c'est tout à fait clair. » Toujours, je suis occupé là-dessus. Alors, au sein de l'équipe, parce qu'on est une équipe, c'est comme toujours, on

s'entend bien, mais ce n'est pas toujours facile. Donc, on a des points de vue différents. Il y en a, par exemple, qui entendent développer la communauté d'énergie comme une véritable entreprise coopérative, avec des objectifs plutôt lucratifs. Moi, je ne suis pas du tout là-dedans. Je suis plutôt ASBL bénévole. Donc là, on peut avoir des tensions. Et c'est parfois difficile d'être reconnu dans les conflits qu'on peut avoir au sein d'une équipe-projet. Parfois, il y a des limites où on dit « moi, je ne joue plus le jeu ». Finalement, on se raccommode. Et alors, au niveau du quartier, en général, tu peux avoir des gens qui, comme on est très exposé, qu'on fait des débats, qu'on fait des sessions d'information, etc., on est connu. Il m'arrive, par exemple, de me balader dans le quartier, de rencontrer quelqu'un que je ne connais pas, mais lui, il m'a vu parce que j'avais fait un exposé, etc. Et donc, parfois, on a une reconnaissance. Ça fait du bien, en termes de reconnaissance, de dire « tiens, effectivement, on n'est pas indifférent. Nos voisins ne sont pas indifférents à ce que je fais ». Parfois, on peut avoir des réactions plutôt hostiles pour les gens qui n'y croient pas du tout, qui trouvent qu'on perd son temps. C'est plutôt rare.

AG : Dans la communauté, d'un point de vue plus global, quels pourraient être les freins de certains membres à s'engager plus ? Dans le changement de comportement aussi, comment vous pourriez analyser le fait que certains ne changent pas réellement de comportement, où ils ont plus une sorte de participation passive à la communauté ?

DM : Je crois qu'il faut que les gens soient engagés dans la communauté. On a créé un site « Énergie Solidaire du Balai ». C'est tout récent. On a voulu que ce soit simple et sobre. Moi, j'ai beaucoup travaillé à ce projet-là. Donc on continue à entretenir le feu sacré. Le risque, c'est à un moment que le projet est réalisé. Et puis, on n'en parle plus. Les gens qui ont signé un contrat avec nous, ils nous sont fidèles. On n'a aucune démission. Il y a toujours parfois quelqu'un qui déménage du quartier. Ça arrive. On n'a pas eu de personnes qui ont dit « non, finalement, je ne comprends pas » ou « non, ça ne m'intéresse pas ». Pour le développement, les freins qu'il y a, c'est effectivement le côté administratif. Si je t'explique en 10 minutes comment fonctionne la communauté d'énergie et que je te dis « écoute, pour pouvoir en participer, après t'avoir convaincu, tu mets une croix au bas d'un contrat, ça va très vite ». Et les gens le font. C'est comme ça que je pense qu'il faut le faire. Parce que, par exemple, le contrat, il compte 17 pages. Donc tu t'engages. Ça, c'est le contrat qui a été préparé par l'énergie commune. Le frein, c'est le côté administratif compliqué. Donc il faut faciliter ça. Si tu n'envoies pas le contrat, je t'envoie le contrat. Je t'ai tout expliqué, je t'envoie le contrat, tu lis le contrat, et tu me le renvoies demain. Tu ne vas pas lire les 17 pages. Tu vas dire « non, je ferai ça plus tard », etc.

AG : Mais au sein de la communauté, vous ne sentez pas des différences d'engagement ? Parce que j'imagine qu'il y en a quand même. Même vous, vous paraissez beaucoup plus engagé dans cette communauté, etc. Du coup, ce que je me posais comme question, c'est est-ce que potentiellement, il y avait juste des participants, mais qui sont de manière beaucoup plus passive dans la communauté ?

DM : Évidemment, ils participent et ils sont en accord avec les valeurs, etc. mais il n'y a pas un énorme changement de comportement, etc.

AG : Est-ce que vous identifiez une petite division entre plusieurs participants, ou alors c'est vraiment une sorte de généralité ?

DM : Je crois qu'une fois que quelqu'un a signé des membres, ça tourne. On organise quelquefois, 4 fois par an, l'objectif, c'était de signer des bases sur la transition énergétique, pas nécessairement sur les panneaux photovoltaïques, etc. C'est un quartier qui compte quand même 850 logements. Je ne sais pas combien de personnes il y a dans le quartier, mais c'est plus que 850. On rassemble une trentaine de personnes. C'est très peu par rapport aux 850. Mais à la fois, c'est très qualitatif. Quand on fait ce type de réunion, les gens qui y sont, ils posent des questions, ils nous challengent, etc. Donc il y a une partie des membres et des habitants du quartier qui sont vraiment intéressés, qui réagissent, qui sont interactifs dans la relation. Et d'autres, ils attendent leur facture, ils payent leur facture. Ils restent fidèles parce qu'ils font confiance.

AG : *Voilà, je suis arrivé au bout de mes questions. Merci d'y avoir répondu.*

Julien Cornet, Energie solidaire du Balais – 10/07/2025 (French)

AG : *Bonjour, merci beaucoup d'avoir accepté cet échange. Avant de commencer, est-ce que vous êtes d'accord pour que j'enregistre notre discussion afin de pouvoir en utiliser certains extraits dans le cadre de mon mémoire, dans un cadre strictement scientifique ?*

JC : Bien sûr, aucun souci.

AG : *Ok super. Je fais mon mémoire de fin d'études en ingénieur de gestion sur les communautés d'énergie et j'analyse le cadre wallon parce qu'il peine un peu pour l'instant à se développer en Wallonie et du coup j'ai deux approches et l'une d'elles est une approche comportementale pour comprendre pourquoi les membres de communautés d'énergie, quelles sont leurs motivations pour rejoindre ce genre de communautés, etc. Comprendre les enjeux, les freins et c'est pourquoi j'interroge des membres de communautés d'énergie et donc voilà j'ai un petit nombre de questions à ce propos, juste un peu pour comprendre quels ont été vos objectifs, qu'est ce qui a joué aussi dans votre envie de rejoindre, etc.*

JC: Juste pour comprendre, est-ce que tu as des entretiens avec des personnes de plusieurs communautés différentes que celles du Coin du Balai ? Il y a vraiment un effet de communauté dans notre quartier, avant la notion de communauté d'énergie. On est tous dans le communisme du quartier, mais moi je ne suis que profumer. Je vais certainement avoir moins de philosophie que d'autres.

AG : *Qu'est-ce qui, toi, t'as personnellement donné envie de rejoindre ce type de projet ?*

JC : Il y a deux éléments. Premièrement, moi, je suis chef de ménage, j'ai une épouse et une fille et c'est moi qui suis responsable de la *supply chain* de la maison. Et donc voilà, de manière générale, il y a un côté « bon père de famille » tout simplement, de pouvoir garantir le meilleur approvisionnement possible, que ce soit qualitatif ou financièrement par rapport à la maison. Moi, je suis très à cheval sur les contrats d'énergie, surtout qu'on s'est fait avoir avec les variables pendant la crise de l'Ukraine au début, où ma mensualité passait de 90 euros à 470 euros pendant six mois. Donc, depuis lors, ça m'arrive de changer de contrat deux fois dans l'année pour suivre les tarifs. Le lancement de la communauté d'énergie est arrivé aussi dans ce

contexte-là. Donc, il y a ce côté-là, le côté que c'est un sujet qui est de toute façon sur mon radar. Et derrière, il y a vraiment un côté de communauté, de faire partie d'un projet de quartier. On a un quartier qui a une forte personnalité et de voir des voisins qui se battaient pour mettre ça en place. Même s'il y a deux éléments sous-jacents qui sont intéressants, mais qui ne sont pas une garantie, c'est que, un, c'est moins cher. En fait, c'est plus ou moins à cause des frais de réseau et des normes. On ne peut pas se vendre l'énergie à un prix qui serait win-win pour les deux. Donc, on est très, très proche des prix du marché. En fait, ce n'est pas vraiment un vrai avantage. Et le deuxième, c'est l'autonomie. Et ça, je pense que c'est quelque chose sur lequel on veut tendre. Le fait de pouvoir se dire qu'il y a un problème sur le réseau global en termes d'approvisionnement. Et on peut vivre en autarcie, entre guillemets, dans le quartier. On peut faire tourner les frigos sur base de la production locale. Et ça, de ce que je comprends, aujourd'hui, c'est aussi une illusion. C'est potentiellement quelque chose à creuser, etc. On a fait des simulations. Donc, ces deux éléments-là, payer moins cher et l'autonomie, sont les valeurs qui m'ont attiré vers là aussi, mais qui ne sont pas du tout des vrais arguments. Le vrai argument, c'est d'être dans le contrôle de notre fourniture d'énergie. Et le deuxième, c'est la partie de la communauté dans laquelle je vis. Et qui fait sens aussi. Même si tout ça est virtuel, parce que j'imagine que tu comprends comment le réseau électrique fonctionne et que les électrons produits par mon voisin ne viennent pas effectivement pour faire tourner mon frigo. Mais c'est assez innovateur, cette approche d'une locale énergétique. Et rien que de pouvoir faire partie de ça, c'est assez intéressant. C'est un enjeu de société et je trouve ça assez intéressant.

AG : Je me demandais aussi dans quel cadre l'aspect environnemental a aussi joué. Je ne sais pas si ça a été un peu plus après-coup, ou tu t'es rendu compte que c'est chouette parce que je contribue à quelque chose de positif au niveau environnemental ? Ou ça ne joue peut-être pas forcément ?

JC : Non, ça joue dès le début. Mais c'est juste que ce n'est pas évident parce qu'en fait, quand on se rend compte que derrière, pour pouvoir bénéficier de l'énergie produite par mon voisin au bout de la rue, ça coûte quand même plus cher en frais de réseau et d'infrastructure que le vrai prix d'énergie qui est produit. On se rend compte que malgré tout, on est lié à un système complexe. Et qu'on est loin du gars qui a ses panneaux en autonomie complète au milieu d'un ranch. Oui, c'est ça, je pense qu'il y a une sorte d'illusion sur l'impact environnemental. Clairement, ça rassure de se dire qu'on ne va pas dépendre de central charbon pour se chauffer. Mais je pense que ça a joué. Parce que je sais que c'est quand même un système mieux. C'est un projet pilote et qui pourra peut-être créer du mieux. Donc ça, c'est cool. Mais en même temps, ce n'est pas magique. Ça ne va pas changer la situation énergétique. La question des frais reste complexe. Je suis allé à toutes les réunions d'information du comité. Et tu te rends compte que les gens ne comprennent pas comment fonctionne le contrat d'approvisionnement. C'est extrêmement compliqué, malgré tout ce qu'il vient d'avoir et les explications qu'il a dû avoir. Et tu vois encore systématiquement les gens qui commentent sur Facebook. Quand il y a un article de la RTBF qui dit que les prix ont baissé. Les gens ne comprennent pas comment fonctionne un *account*. C'est extrêmement complexe pour le commun des mortels...

AG : Peux-tu m'expliquer comment cela fonctionne en termes concrets ?

JC : Le prix de l'énergie est plus ou moins 50% de ta facture. Là, je pense que je dois payer vers les 30 cents au kilowatt. Il y a 13 cents ou 15 cents selon si je suis sur un billet horaire. Et le reste, c'est la relevance annuelle, frais de réseau, etc. Grosso modo, l'ordre de grandeur, c'est moitié-moitié. Ça, c'est sur l'officiel, sur l'histoire pour la communauté d'énergie. Là, maintenant, on a changé, vu que le prix de l'énergie du marché a baissé. On a baissé les tarifs. On est passé de 15 à 10 cents de kilowatt pour l'énergie pure. C'est tout un autre calcul avec la communauté d'énergie. Mais ce n'est pas le même calcul que pour ta facture normale. Pour ça, il faut que tu sois mieux que moi. Mais ça reste presque kiff-kiff par rapport aux meilleurs tarifs du marché à ce moment-là. Je pense que dans la majorité des cas, c'est intéressant pour les gens. Parce que la majorité des gens n'optimisent pas leurs tarifs normaux. C'est un prix fixe sur toute l'année. Ça peut être un avantage, surtout qu'on ne connaît pas le flux. Les variations de prix peuvent encore augmenter. C'est aussi quelque chose qu'on pourrait valoriser. Comme je me suis fait avoir avec le variable à l'époque, la situation internationale reste un peu plus complexe. Je suis passé sur un fixe. C'est pour ça que j'optimise. Sinon, je ne changerais pas tout le temps. Ce serait impossible d'avoir un tarif mensuel. C'est annuel jusqu'à la prochaine Assemblée Générale où on pourra se dire si on est sur le bon prix ou pas. Il y a certainement un avantage. Après, derrière, les gérants de la communauté pourront peut-être dire plus. Mais c'est important de savoir que la communauté ne peut vendre que ce qui est en accès de l'utilisation des producteurs. Mais du coup, c'est assez marginal par rapport à ma consommation annuelle. Après, avec le temps qu'on a, peut-être que ça va changer. Il y aura des variations. Le match se fait dans les systèmes sur ce que j'ai consommé pendant que mon voisin a produit. Je ne vais pas pouvoir consommer l'excédent de mon voisin 6 heures plus tard. Le côté fixe, c'est rassurant. Moi, c'est ce que j'aurais voulu. Je ne pense pas que j'aurais signé pour un variable avec ce truc-là. C'est un double contrat d'énergie. C'est quand même du chipotage.

AG : Au niveau des compétences perçues, est-ce que tu as eu l'impression d'avoir les compétences nécessaires pour participer ? Est-ce que tu comprenais les aspects un peu techniques ? Ou ça a été un frein au début, avant de rejoindre la communauté ?

JC : Je pense que j'étais surinformé. Je partageais d'ailleurs avec David les résultats de mes études de marché pour trouver les meilleurs tarifs. Pour qu'ils puissent eux aussi se mettre le meilleur prix. Parce que l'enjeu, c'est d'avoir un prix bas, mais aussi un prix de vente intéressant pour ceux qui produisent. Moi, j'étais informé. Par contre, il y a eu des réunions d'information. Et malgré ça, étant donné la complexité du sujet, la pédagogie est primordiale dans un projet comme ça.

AG : Est-ce que tu fais partie d'un comité ? Au niveau de la gouvernance de la communauté, est-ce que tu as une place, un rôle ?

JC : Je vais t'expliquer. Il y a la communauté d'énergie. Comme c'est un nouveau projet, ils ne voulaient pas lancer une paperasse trop compliquée. Elle s'est collée sur l'ASBL, qui existait déjà du comité de quartier. Moi, je suis administrateur du comité de quartier. Tu vas voir mon nom dans les statuts de l'ASBL la Ramassette, qui est l'entité juridique derrière la communauté d'énergie. Mais au sein de l'ASBL, on a deux poches d'activité. On a le comité de quartier et on a la communauté d'énergie. Il y a certains membres qui se croisent, mais ce n'est pas mon cas.

Moi, je suis juste en communauté. Donc, plus impliqué dans la communauté que dans le comité de quartier. C'est ça. C'est des choses qui n'ont rien à voir.

AG : Est-ce que ton entourage ou tes voisins étaient déjà impliqués dans ce genre de processus ? Est-ce qu'il y a pu avoir une influence sur ta décision de rejoindre, de voir ce qui se faisait autour ? Ou c'est vraiment venu de part d'initiatives personnelles, du coup, de groupe ?

JC : Écoute, je dirais que oui. J'ai eu écho de la communauté d'énergie par bouche à oreille, justement parce que je suis connecté à mes voisins. Je ne faisais pas partie de la première vague parce que je n'étais pas disponible à ce moment-là. Là, on a un nouveau site, on a de la com, etc. Je faisais quand même partie des premiers, on va dire. Par contre, ce qui est marrant, et je ne sais pas trop pourquoi, j'ai mes deux voisins en face qui ont des maisons avec une belle couverture de panneaux et qui ne font pas partie de la communauté. Je ne sais pas pourquoi. C'est pas sûr qu'ils se disent que c'est trop compliqué, je n'ai pas envie de gérer un truc en plus, ça ne veut pas être intéressant...

AG : Oui, ça ce serait peut-être une bonne idée que je les interviewe eux aussi pour comprendre leur position. Autre question : est-ce que tu t'es senti valorisé dans ce projet ? Est-ce que tu as eu l'impression de contribuer à quelque chose de plus grand, qu'il y a peut-être une reconnaissance autre, symbolique ou quoi, dans ce projet ? Ou pas forcément ?

JC : Je dirais oui. Je dis ça parce que ça m'est arrivé quand on parle au sujet d'énergie ou même de communauté d'énergie, ça m'arrive de connaître ça. Ça vient parfois au sujet de discussions avec des amis. Après c'est peut-être spécifique, j'ai des amis qui font des gestes pour l'environnement, et ma femme travaille pour l'environnement. Mais ça m'est arrivé à plusieurs reprises de mentionner que je faisais partie de l'une des premières grosses vraies communautés d'énergie en Belgique, et d'expliquer fièrement comment ça fonctionne.

AG : Est-ce qu'au niveau des valeurs collectives, est-ce que l'objectif de la communauté reflète tes propres valeurs ? Est-ce que tu te sens vraiment en phase avec les autres membres ?

JC : Oui, je rejoins l'initiative collective, je rejoins le fait d'être connecté à ses voisins, surtout dans un monde de la division, pour l'instant. Par contre, il y a un objet social aussi derrière, les profits, s'il y en a, qui sont générés par la différence entre la remontée et l'achat au niveau de la communauté d'énergie, contribuera à des projets sociaux, etc. C'est tout à fait louable, je n'ai rien contre ça, mais ce n'est pas une motivation première dans le sens où on mélange tout. J'ai des autres engagements sociaux par ailleurs, avec des autres ONG, mais je n'ai pas besoin de contribuer à des projets sociaux de par mon achat d'énergie. Il y en a certains pour qui c'est très important, je pense que c'est le cas pour Claude, mais il y a tout un discours là-dessus. Je n'ai rien contre, parce que si on arrive à faire du win-win pour les acheteurs, les vendeurs, et quand même avoir un plus, pour moi c'est avant tout un projet de communauté, comme j'ai dit, de bon père de famille par rapport à la fourniture. Je pense que potentiellement, je gagne un cent au kilowatt sur mon quota. C'est très bien, mais pour moi, on n'a pas besoin de tout mélanger.

AG : Depuis que tu es impliqué, est-ce que tu as eu des contacts ou remarqué des changements dans tes habitudes ? Est-ce que ce projet a influencé ton comportement au quotidien ? Et comment ?

JC : Alors oui, au début, j'ai commencé à... Je me suis fait la remarque, alors c'est difficile, parce que la vie de tous les jours, parfois on n'a pas le choix, mais quand j'ai eu le choix, je me suis dit, il fait beau, je vais faire tourner ma machine, parce que c'est l'essence de consommer quand ça produit, etc. Mais ça, c'est peut-être un point intéressant, comme j'ai changé mon contrat le mois dernier, on a un contrat fixe qui couvre ce qui n'est pas couvert par le comité d'énergie. Donc on a deux contrats. Et avec ce contrat-là, maintenant, je suis sur du bihoraire. Donc techniquement, toute ma consommation qui dépasserait ce que je peux m'acheter à mes voisins, vient de ce contrat-là, mais où ça me coûte plus cher de consommer en journée que la nuit. Donc il y a un peu une sorte de d'incohérence, en fait, dans la façon dont la chose est configurée aujourd'hui. Parce que je ne sais pas, quand je lance ma machine à midi, si j'ai la garantie que la production excédentaire de mes voisins me reviendra. Donc c'est compliqué, quand même. Du coup, ça ne pousse pas non plus à un changement clair dans un sens de comportement, parce que je sais que mon prix au kWh de faire tourner ma machine après 22 heures est de 12 cents, et il est de 15 cents en journée, hors frais de distribution. Et donc, à moins qu'il fasse grand soleil, j'attendrai peut-être la nuit. Après, je ne sais pas si ça fait partie de tes questions, mais je te le dis sans problème. Il y a aussi la notion, je pense, dans certains voisins ou autres, que la production nocturne est mauvaise parce qu'à priori, c'est nucléaire. Et moi, je n'ai rien contre le nucléaire. Donc c'est peut-être intéressant aussi. Je pense qu'on a besoin de renouvelables et de nucléaires pour faire tourner notre société, et qu'il y a une diabolisation du nucléaire. Je t'invite à aller voir les nombreux exposés de Jean-Paul, si tu ne connais pas. Et si on pouvait construire plein de centrales qui tournent la nuit pour faire tourner ma machine, en plus de faire de renouvelables, ça me va très bien. Du moment qu'on s'éloigne de cramer des hydrocarbures... Pour moi, il y a eu un bingewashing énorme sur le nucléaire pendant des années. Je ne dis pas que ça ne vient pas avec des problèmes, mais ce n'est pas parce que ce n'est pas parfait qu'on ne peut pas l'accepter comme le moins pire qui nous est disponible pour pouvoir vivre correctement. Là, c'est génial, les palmes solaires tournent à plein pot, mais on ne va pas remplir tous nos champs d'éoliennes et palmes solaires. À un moment, ça sature et ça vient de matériaux qu'on n'a pas chez nous. L'argument est infini. De toute façon, le renouvelable, il y a une intermittence, etc. Il y a des avantages. Certains de mes voisins vont probablement dire qu'il faut consommer en journée parce que comme ça, on consomme chez les voisins et c'est du soleil. Parce que la nuit, il y a du nucléaire. Finalement, si quelqu'un n'a pas de contrat bi-horaire, dans tous les cas, son intérêt, ce serait de consommer la journée. Pour faire partie de la Coalition d'Énergie, on doit avoir installé un compteur intelligent qui se fait de manière gratuite, c'est-à-dire que Sibelga ou je ne sais pas qui est venu changer le compteur ce qui m'a donné la possibilité d'avoir un contrat bi-horaire, c'est-à-dire que la cohérence est double dans le sens où ce qui permet le fait de passer à un bi-horaire c'est d'avoir un compteur moderne qui va avec. Justement pour faire ce match production-consommation par rapport à l'heure de la journée. C'est clair. Mais même indépendamment du débat sur le nucléaire, je pense que c'est l'argument environnemental du projet. C'est pour ça que je disais que pour moi c'était plutôt furtif. C'est plutôt le côté proximité de l'approvisionnement. Parce que pour moi, c'est le fait que ce soit localement, que ce soit une sorte de production-consommation. Je ne considère pas que ma consommation nocturne soit anti-environnementale.

AG : Est-ce que tu as ressenti des freins à ton engagement au début ? Est-ce qu'il y a des choses qui t'ont empêché de t'impliquer davantage ?

JC : Il y en a eu au début. C'est pour ça que j'ai fait partie de la deuxième vague et pas la première. Mais premièrement, le prix. Parce que c'est déjà compliqué de comprendre comment sa fourniture fonctionne. Ici, ça ce sera le tarif. Au début, on avait annoncé un certain prix. Puis ça avait été augmenté de 10 cents. Parce qu'au début, on voulait faire le projet sur une cabine électrique. Apparemment, si on veut en connecter 5 dans le quartier, ils pourront t'expliquer ça si c'est pas encore fait. Ça coûte exponentiellement plus cher. Au début, c'était cool, c'est intéressant, c'est moins cher. Tu n'as pas besoin de passer par tous les trucs. Mais in fine, à l'époque, c'était plus cher que mon contrat d'achat groupé avec Wikipower. Donc, quand j'ai signé, je me suis dit que je faisais ça pour l'environnement. Donc, tu te poses quand même des questions. Mais c'est aussi peut-être lié à mon extrême connaissance du sujet. Je pense que tout ça dépasse la majorité des voisins. En tout cas, les consommateurs. Les producteurs, vu qu'ils ont des panneaux, et qu'ils ont aussi un *inject* dans le réseau, peut-être qu'ils sont plus à viser. Donc, il y a ça. Et alors, il y a le côté... Moi, je suis justement en train de réduire mes comptes bancaires par exemple. Je veux me simplifier la vie. Et là, c'est un double contrat pour un service de base. Donc, c'est quand même compliqué. C'est clairement lourd. C'est aussi un truc qui est vraiment illustré en Wallonie. Il y a une lourdeur, même d'un point de vue administratif, au début, pour lancer une communauté. Et puis après, c'est complexe... Ça ne facilite vraiment pas. On paie un compte par virement, mais tout ça se gère par email à l'ancienne. Et puis, il y a une régularisation annuelle sur base de consommation effective. C'est cool, la communauté, ils gèrent bien ça. C'est un travail énorme pour eux. Et donc maintenant, ça en place, ce n'est pas très grave, mais c'est juste que d'un point de vue du suivi. Et comme je te disais dans l'exemple, je ne sais pas quand je lance ma machine, sur quel prix je vais l'être. Donc, c'est un peu con... Au début, je pensais que c'était utile de partager mon orientation énergétique-politique. Parce que je pense que c'est pertinent dans l'argumentaire.

AG : Oui, peux-tu m'expliquer ton point de vue sur cette question énergétique-politique ? Ton discours est intéressant, évidemment. Moi je ne m'y connais pas énormément sur le nucléaire mais cela m'intéresse évidemment et dans le cadre de mon master en Energy Management, on a été faire des visites dans plusieurs lieux ou endroits importants en Belgique, dans des centrales, etc., pour comprendre. On a été aussi à Molle pour comprendre le nucléaire, etc., et on voyait que vraiment ce qui fait peur, c'est surtout la gestion de déchets, enfin, on peut dire, en tout cas, qui est super bien gérée. Après, évidemment, ils vendent leurs trucs, mais c'est aussi sûr que plein d'autres choses, que des centrales hydrauliques, et on a eu vraiment deux heures pour une bonne explication de la gestion des déchets, et ça m'a encore un peu plus poussé dans ce sens-là...

JC : Oui, par rapport au fait que je ne considère pas que consommer la nuit soit nocif à l'environnement, c'est quelque chose auquel je voulais faire allusion. Bien sûr. Franchement, il y a des vidéos de Jean-Covici, enfin, pas les interviews sur les plateaux de télé, mais les interviews de quand il intervient auprès des législateurs français, parfois, et donc, c'est des sessions de... j'écoute ça en faisant ma vaisselle, parce que ça dure deux, trois heures, ou des

sessions où il est à l'Unif, et où il explique, en fait, tous ces sujets-là et toutes les limites, et alors, il ne dit pas que c'est parfait, il dit que c'est mieux que le reste, et donc, il explique... Donc, il y a la gestion des déchets qui est un grand enjeu, mais il explique très bien, en fait, enfin, en termes d'ordre de grandeur, c'est des choses qu'on peut tout à fait enfouir dans des trous au milieu de nulle part, et qui ne seront jamais touchés, où il n'y a aucun risque, et il y a la peur du risque de l'explosion, qui est également, apparemment, inexistant, dans le sens où Tchernobyl est une technologie centrale qui n'existe plus aujourd'hui. Bref, il connaît les chiffres, enfin, je trouve que ce gars est fascinant, quoi.

AG : Oui je suis 100% d'accord. Un tout grand merci d'avoir répondu à mes questions et bonne journée !

Claude Renet; Energie solidaire du Balais – 10/07/2025 (French)

AG : Bonjour, merci beaucoup. Dites-moi si vous m'entendez bien. Super, mais déjà un tout grand merci de me donner ce temps pour répondre à mes questions, ça va beaucoup m'aider. Je voulais aussi savoir si c'était possible que je vous enregistre, juste afin de pouvoir étudier vos réponses plus simplement.

CR : Oui, ça va, pas de souci. Je fais ça régulièrement.

AG : Et je peux aussi utiliser juste votre nom et prénom, ce sera juste à un moment donné mentionné.

CR : Ok, pas de souci.

AG : Ok, super, merci beaucoup. Donc, je vous ai déjà un petit peu expliqué, mais je fais mon mémoire et je me concentre sur les dimensions comportementales, sociétales, etc. autour de l'adhésion dans une communauté d'énergie. Et du coup, j'ai un certain nombre de questions sur vos motivations, sur des freins potentiels que vous aurez pu rencontrer, sur les comportements, etc. Si ça vous va, je commence avec des questions.

CR : Oui, d'accord.

AG : Ma première question c'est, qu'est-ce qui vous a personnellement donné envie de rejoindre ce type de projet ?

CR : Bon, évidemment, déjà, on n'a pas rejoint le projet, on l'a créé nous-mêmes. Alors, en fait, l'historique, je crois qu'il est expliqué sur le site, c'est qu'on a une longue histoire par rapport à l'énergie. Moi-même, je suis spécialisé dans les énergies renouvelables dans le bâtiment, donc j'ai une grosse compétence dans tout ce qui est gestion énergétique de l'immobilier. Donc il y a une quarantaine d'années, on était déjà à l'époque, grosso modo, initiateurs de beaucoup de projets de transition énergétique. Et puis, le déclencheur, c'est le projet de l'ULB, avec Grégoire

Wellenborn, qui s'appelle « Voisins d'énergie », qui nous a dit qu'on avait été sélectionnés pour participer à ce projet et le faire vivre juste après le Covid, pendant le Covid déjà. Et donc, suite à ce projet, que vous connaissez peut-être, je ne vais pas m'étendre sur ce projet-là, on a créé naturellement la communauté d'énergie. Donc il y a une suite logique, un fil rouge, si vous voulez, qu'on suit et qu'on continuera à mettre en place dans le futur pour l'avenir de la transition. Voilà. En gros, le Coin du Balai, c'est 830 logements. Nous sommes à peu près une centaine maintenant dans la communauté. Donc en un an, on est parti de mars 2024 à 34, je pense, pour arriver maintenant à plus de 100 personnes, donc producteurs et consommateurs confondus. Et voilà, donc il y a une belle progression. Je crois qu'en termes de grosseur de la communauté locale, parce qu'on est vraiment local sur cette cabine basse tension. Maintenant, on va s'étendre à la rue de Middlebourg, probablement, et on va intégrer la cabine basse tension de l'ISB, c'est-à-dire l'International School of Brussels, qui est juste en face et qui est un gros producteur. Et notre but, évidemment, c'est d'essayer de faire en sorte qu'il y ait un équilibre entre la production et la consommation, ce qui n'est pas évident, parce qu'à ce stade-ci, il y a encore trop d'électricité qui part sur le réseau, malgré l'autoconsommation collective. Et donc, on a un projet qui va aller vers le stockage, probablement, pour faire un stockage intersaisonnier dans le futur. Donc, on va probablement être un quartier expérimental à ce sujet.

AG : Et je me demandais quelque chose à ce propos, vu que vous êtes en pleine expansion. Je ne sais pas si c'est vous qui vous en occupez, mais comment vous gérez le recrutement, le système d'adhésion aux nouveaux membres ? Et est-ce que c'est en fonction de leur profil, en fonction de vous, vos contacts avec eux, ou justement si c'est des consommateurs ou des producteurs-consommateurs, etc. ?

CR : Alors, on a plusieurs axes. Le premier, c'est la communication. Donc, vous avez vu le site. On a un flyer qu'on a distribué. Il y a le bouche-à-oreille. Il y a, et surtout aussi, l'organisation de quatre ciné-débats par an sur la thématique de la transition énergétique. Et donc, ça amène pas mal de réflexions et de gens du quartier qui parallèlement à cette vie-là, si vous voulez, s'inscrivent et en parlent à d'autres. Donc, voilà. C'est un peu comme ça que ça fonctionne.

AG : Et vous acceptez n'importe quel membre qui sera intéressé ou alors, justement, c'est en fonction du profil du membre ?

CR : Alors, il n'y a aucun ostracisme de notre part. Donc, que ce soit des consommateurs locataires ou propriétaires, que ce soit des prosumeurs, propriétaires, des gros ou des petits, nous, on a donc plutôt une politique et une vision intégrative plutôt que sélective. Et on ne refuse évidemment personne.

Et nos trois piliers, ça, vous les avez lus. Bon, le pilier économique est évidemment essentiel, mais ce n'est pas le principal. Les deux autres piliers, c'est-à-dire social pour la fracture énergétique, si vous voulez, qu'il y a quand même dans le quartier, des gens qui ont des problèmes au niveau de payer leur facture à la fin des mois, ça nous permet de montrer qu'il est possible d'avoir une transversalité avec le social pour aider aussi des gens qui sont dans des

problèmes financiers et qui n'arrivent pas à payer leur facture. Notre autre pilier, c'est l'environnement. Et donc, on est très conscients du changement climatique évidemment et du fait qu'une électricité locale peut diminuer les émissions de CO₂, les frais de transport, etc. Et donc, nous, on a une politique ici, on a refait nos prix. Ça, vous l'avez vu aussi, j'imagine, on a un rachat de l'électricité verte à 7 cents, ce qui est beaucoup plus que Energy Total. Et on le revend à 10 cents, donc on a un différentiel de 3 cents, ce qui permet évidemment aux prosumeurs d'avoir plus que ce qu'ils auraient avec la concurrence. Et d'autre part, on est à 10 cents de revente, donc c'est beaucoup moins. Donc, le prix actuel est de 17 cents, sans frais de réseau. Et donc, on peut se permettre, si vous voulez, puisqu'on est tous bénévoles, de ne pas être dans un rapport capitaliste.

AG : Oui, tout à fait. Là, mes premières questions, c'était vraiment sur vos motivations. C'est un peu ce que vous avez cité, elles sont sociales, environnementales, économiques, etc. Si je comprends bien, ça se concentre plus sur l'aspect environnemental et social, qu'économique.

CR : On est bien organisé, si vous voulez, en ASBL. Et on a aussi des subsides. On a reçu un subside d' « Inspirons le Quartier », avec lequel on démarre nos activités, disons, culturelles. C'est-à-dire qu'en plus de tout ça, on fait de la pédagogie avec les écoles. Par exemple, on a un programme pédagogique avec l'école de la Sapinière, qui sera mis en place en septembre de cette année. Si vous voulez, l'école de la Sapinière, que vous connaissez peut-être, va mettre des panneaux photovoltaïques sur leur toit. Et donc, nous, on va mettre en place un programme pédagogique avec les professeurs de maths pour faire du calcul et mettre en place une réflexion sur les consommations, les calculs des consommations, les productions, etc. Donc, de faire des additions, des multiplications, des soustractions, des divisions, etc. au travers d'un projet spécifique qui est l'énergie. Outre ça, on a un programme où on explique, on va aller dans l'école, donc il va y avoir une personne qui va être chargée du côté pédagogique et qui va travailler avec les profs et les élèves sur la transition énergétique. Parce qu'on attache beaucoup d'importance à ce que ce soit les enfants, qui, vu qu'ils sont jeunes, apportent et portent le futur de la société et puissent aussi, au travers de ça, influencer leurs parents et les adultes en général pour que les parents puissent aussi réfléchir. Alors que si ça vient des enfants, c'est bingo, quoi. Donc, ça, c'est aussi un axe. L'autre axe aussi, c'est qu'on travaille et on va travailler de plus en plus avec la « Vénérerie » et le centre culturel de Watermael-Boitsfort. Par exemple, on organise en février 2026 une conférence articulée sur les questions de l'énergie et de la transition. Et voilà, donc on va animer aussi via le centre culturel la transition énergétique. Donc, on a pas mal de choses sur le feu.

AG : Je me rends compte de plus en plus en commençant à prendre en connaissance de votre communauté. En effet, c'est chouette parce qu'il y a plein de choses qui se développent justement de manière environnementale, sociétale, dans l'éducation, etc., dans la pédagogie. Je me demandais aussi si votre expérience dans l'énergie avant, puisque vous aviez déjà une expérience là-dedans, la complexité n'a pas été du tout un frein ? Enfin, est-ce que vous considérez que vous aviez les compétences nécessaires pour participer, pour organiser tout ça ? Et les aspects techniques, ça n'a pas été un frein pour vous ?

CR : Donc, en fait, on a un groupe. On est organisé en trois cercles. Le premier cercle, c'est un groupe pilote de 9 personnes. Donc, il y a là-dedans un juriste, un comptable, des administratifs, notamment une dame qui est spécialisée et adore faire des schémas, des graphiques, des choses comme ça. On présente ça dans des visuels lors de nos débats. Et puis, donc, on a chacun une compétence. Et bon, moi, j'ai, disons, le pôle compétent qui est plutôt la technique, c'est-à-dire que bon, comme ça fait 40 ans que je suis dans la géothermie, l'isolation, l'habitat durable et l'autonomie énergétique dans l'habitat, l'habitat social aussi, etc. C'est, bon, voilà, si j'amène une compétence, évidemment, parce qu'il y a aussi un autre volet important, c'est au travers de notre communauté d'énergie, c'est de convaincre les gens du quartier à isoler leur maison et à changer de comportement, c'est-à-dire à utiliser la consommation en journée et pas la nuit. Donc, il y a aussi tout un volet pédagogique, autour d'un changement de comportement pour augmenter l'autoconsommation, mais aussi, il y aura de plus en plus la nécessité, vu que Bruxelles doit être neutre en carbone en 2050, de pouvoir développer des systèmes mixtes, chaudières à gaz, pompes à chaleur et des choses comme ça. Donc, tout ça, évidemment, là-dedans, je suis compétent.

AG : Évidemment, vous avez parlé de changement de comportement, c'est aussi un point important de mon analyse. Et c'est, comme vous avez dit, un point super important si on veut que ça fonctionne bien, surtout dans ce genre de communauté aussi. Je me demandais si vous, depuis que vous êtes impliqué, est-ce que vous avez eu un changement dans vos habitudes ? Est-ce que ce projet a influencé finalement votre comportement au quotidien ? Ou alors, peut-être que vous aviez déjà eu un changement de comportement avant ?

CR : Mon comportement était déjà dans cette stratégie-là. Par exemple, je fais des maisons, je n'ai pas de gaz chez moi à la maison. J'ai une maison tout à fait en autonomie énergétique avec des panneaux photovoltaïques, panneaux thermiques, pompes à chaleur, feu à bois, etc. Avec une maison qui est pratiquement passive, avec de l'eau de pluie aussi. Donc voilà, je développe ce type d'habitat. Et j'essaie de faire en sorte que l'habitat puisse évoluer vers ce genre de choix.

AG : Donc ce n'est pas forcément la communauté énergétique qui a changé vos comportements, mais votre objectif, c'est plus de peut-être changer les comportements des membres, des gens qui rejoindraient ou pas, etc.

CR : C'est que par le comportement que j'ai, j'aimerais que les autres le suivent. Maintenant, ce n'est pas évident.

AG : Du coup, vous faites partie du système de gouvernance. Je ne sais pas si je vous ai demandé. Vous faites partie du comité décisionnel, c'est ça ?

CR : C'est ce que j'expliquais. En fait, on est organisé en premier cercle, donc personnes. Deuxième cercle, c'est les gens qui nous soutiennent et qui viennent régulièrement. C'est un peu l'entre-soi, évidemment. Ils viennent aussi des débats, etc. Et puis, il y a un troisième cercle de personnes qui viennent, qui papillonnent et qui partent, qui sont intéressés sans s'impliquer,

etc. C'est un peu comme ça qu'on est organisé. On essaye d'être le plus motivant possible pour le deuxième cercle, qui est grosso modo composé de 60 personnes.

AG : Et du coup, dans ce que vous analysez, parce que j'ai l'impression que vous avez une bonne vision de la communauté, qu'est-ce que, au niveau des motivations, qu'est-ce que vous pensez que sont les motivations premières des participants, notamment dans ce deuxième cercle ? Est-ce que c'est financier ? Évidemment, j'imagine que tout contribue, mais vous avez un peu, vous, dans votre moyen de convaincre, quelle corde vous jouez le plus, j'ai envie de dire, pour motiver les gens à cette adhésion ?

CR : C'est très variable. Il y a des gens qui sont intéressés économiquement, pour gagner des sous, et pour faire des économies. Mais ils sont assez minoritaires, pour finir. Alors, il y a des gens qui nous soutiennent parce qu'ils trouvent que c'est génial et que le fait d'être solidaires avec nous, ça marque leur adhésion. C'est des choses de discussion. Maintenant, dans le quartier, il y a pas mal de compétences. Il y a des cinéastes, on va faire des clips vidéo avec les cinéastes. Par exemple, il y a des gens administratifs, il y a des comptables, sur 830 personnes, il y a des ingénieurs, etc. Donc, il y a pas mal de compétences de la société civile. Notre but, c'est de travailler avec les gens du quartier, pour le quartier. L'idée, c'est que grâce aux petites rémunérations que ça rapporte, on puisse aussi financer des activités de quartier. C'est une structure un peu idéaliste qui permettrait à terme de pouvoir être autonome financièrement et d'être complètement indépendant, et d'impliquer et d'imprimer une politique telle que nous on la veut, et pas les politiques qui sont de toute façon exécrales. On a là une dynamique sociale, culturelle, locale, très intégrative, synergétique, et on essaye. Je vous décris un peu une situation idyllique, c'est évident, mais c'est un peu la tendance.

AG : Est-ce que vous vous êtes senti valorisé dans ce projet ? Est-ce que vous avez eu l'impression de contribuer à quelque chose de plus grand ? Quel est le niveau de valorisation que vous avez pour vous-même à ce propos ?

CR : Il faut s'accrocher, parce qu'il y a quand même pas mal de désillusions aussi. Un groupe de neuf, on est des humains, ça crée des tensions, donc il faut gérer ça avec de l'intelligence collective. Il y a tout un travail intérieur pour chacun, d'acceptation de l'autre, de la différence. On vit en société avec des gens qui ne sont pas spécialement comme vous, et il faut faire avec. Donc ça c'est déjà une ouverture importante à avoir, pour que ça puisse fonctionner. Donc être très souple et ne pas être dans la confrontation. On est retraités. Dans le groupe des neuf, il y a deux personnes qui ne sont pas retraitées, qui sont encore en activité professionnelle. Et ça nous permet de passer du temps agréablement avec un projet qui est motivant. Personnellement, si je parle de mon métier, c'est dans la continuité de ce que j'ai toujours fait. Et c'est très fort lié aussi à la crise économique. Il y a eu un gros problème énergétique pendant et après le Covid, avec une explosion du prix de l'électricité et du gaz. Il y a eu les tensions géopolitiques avec la Russie et maintenant avec les États-Unis. On a donc ici, aujourd'hui, présentement, en juin 2025, un prix d'énergie qui s'est complètement écroulé. Et ça fait que les gens seront d'autant plus motivés que le prix de l'énergie va augmenter. Donc on est aussi dans des fluctuations liées

à la géopolitique et au prix de l'énergie. Ici, en fait, on prépare un creuset, parce qu'on sait très bien que dans l'avenir, l'énergie sera problématique, elle l'est déjà aujourd'hui avec le réchauffement climatique, mais elle ne l'est pas au niveau économique. C'est-à-dire que vous savez très bien que le capitalisme néolibéral d'extrême droite maintenant qui se met en place, c'est basé sur une énergie pas chère pour faire fonctionner le système et faire fonctionner la consommation. Mais on ne pourra pas continuer comme ça indéfiniment. Et donc nous, on sera prêts à reprendre le défi quand le prix de l'énergie explosera de nouveau.

AG : Et pour revenir un peu juste à ma question sur vous, comment vous vous sentez de manière personnelle, est-ce que vous vous sentez utile et valorisé dans ce projet ? Quel est votre sentiment propre à ce propos ?

CR : La valorisation, elle vient de projets qui réussissent. Alors ici par exemple, on est en train d'intégrer une grosse production qui est l'ISB, il y a 650 panneaux qu'on va intégrer dans la communauté, ça c'est une réussite. Donc c'est motivant parce qu'on va augmenter par trois la capacité de production de l'ensemble et évidemment après il va falloir continuer à trouver des consommateurs pour ingérer, plutôt digérer ces productions-là qui sont nouvelles. Donc c'est le fait qu'on est en pleine croissance, on a plein de projets et c'est vachement motivant parce qu'au plus on pourra avoir de producteurs, au plus on va pouvoir avoir une interface par exemple de stockage et au plus on pourra développer des expériences pilotes qui pourront influencer les autres, donc c'est ça qui est motivant en fait.

AG : C'est là-dedans que vous retrouvez finalement votre compte et votre utilité. C'est comme ça en développant des projets, en vous sentant actif dans ce développement bénéfique que vous...

CR : Oui, c'est mettre en place les moyens de nos propres visions et quand cette énergie, si vous voulez, personnelle montre qu'on est dans le bon, ça démultiplie nos motivations et nos envies. Maintenant, je vous dis ça maintenant, peut-être que dans un an, on en aurait complètement marre.

AG : Bien sûr, bien sûr. En fait, pour vous expliquer ma démarche, dans le cadre wallon, c'est encore assez lourd administrativement. Il y a eu la transposition des directives européennes, etc. mais la Commission wallonne fait le constat que les objectifs ne sont pas vraiment atteints en termes de communautés d'énergie en Wallonie. Et du coup, en fait, je m'étais demandé, parce qu'évidemment, les trois piliers fondamentaux d'une communauté d'énergie, c'est social, environnemental et économique. Et ma question exploratoire, c'est : est-ce qu'une participation volontaire des citoyens suffit, finalement, sans cet incitant économique ? Et du coup, j'essaye de voir à quel point, en fait, les valeurs environnementales et sociales sont suffisantes dans ce contexte-là. Vous, qu'est-ce que vous pensez de cette question ? Est-ce que vous avez l'impression que sans incitants économiques forts, ce serait impossible ? Ou alors, vous pensez justement que c'est la force du citoyen par ses valeurs et c'est comme ça que ça peut fonctionner ?

CR : Il y a deux sous-questions dans ce que vous me demandez. Il y a d'abord, effectivement, la complexité administrative qui est là et qui demande une simplification. Donc, nous, on a été voir les politiques, on a même été interviewés au Parlement Bruxellois, on a travaillé avec la ministre fédérale, l'ancienne ministre fédérale, qui est venue dans le quartier, on a travaillé avec différents politiques. Et on se rend compte que toutes les questions de TVA sont complexes, de logiciels de comptabilité, ... Bon, maintenant, on a enfin une proposition, c'est le logiciel BEST, qui est un logiciel comptable qui est à l'essai. Donc, nous, par exemple, on a mis en place notre propre logiciel comptable, mais bon, parce qu'on a la puissance de le faire.

Mais c'est évident que des citoyens lambda n'arriveront jamais à faire une communauté d'énergie avec la complexité administrative que ça impose. Parce qu'il faut, nous on doit faire des factures, en fin de compte, nous on est des fournisseurs. On doit faire des factures, on a un fichier facture, des accounts, etc. Il y a des gens qui ne payent pas, enfin bon voilà. Donc c'est tout ce bordel qui est un frein quoi, et qui peut démotiver fortement les gens quoi. Et donc en fait, malheureusement, c'est un système qui a été fait top-down avec l'Europe qui a fait sa directive en 2019, puis ça a été transcrit ici en Wallonie, dernièrement, d'abord en Flandre, c'est les Flamands qui étaient les plus rapides sur la balle, puis c'est passé sur la région Bruxelles-Capitale, et puis on se rend compte que ce sont des fonctionnaires qui ont fait ça d'en haut et qui ne se sont même pas donné la peine de voir ce que ça allait impliquer au niveau de la base, c'est-à-dire nous, en termes d'investissement.

Et donc il y a là un gros problème, c'est un problème administratif, bon donc ça c'est un problème qu'on a fait remonter et qui reste problématique et qui sera problématique certainement. Bon c'est pas l'IA qui va régler ça, parce que bon les mauvais payeurs c'est des mauvais payeurs quoi, donc ça restera un problème, et ça fera en sorte que les gens vont profiter aussi du système, ils vont s'engouffrer là-dedans, parce qu'il y a des tricheurs et des gens malhonnêtes, qui sont heureusement une très petite minorité, mais ça peut faire capoter un groupe et un ensemble.

AG : Il faut vraiment un système de confiance pour que ça fonctionne aussi j'ai l'impression...

CR : Et c'est ça, c'est que la confiance, elle vient d'un rapport humain, et alors notre rapport humain c'est le bénévolat quoi, donc nous, les gens nous remercient quoi, on va passer du temps pour... parce qu'il y a plein de gens qui ne sont pas administratifs, qui ne savent même pas lire le contrat quoi, quand on voit le contrat qu'on fait signer au consommateur, par exemple c'est 20 pages, c'est du juridique, je suis incapable de lire ça, les gens ne lisent plus hein... Voilà, donc on est là-dedans.

AG : Bien écoutez, j'ai l'impression que j'ai quand même beaucoup d'éléments de réponse, merci beaucoup, je ne sais pas si vous voulez rajouter quelque chose en particulier ? Je me demandais aussi, tout à l'heure, vous aviez cité les enjeux sociaux de citoyens qui auraient plus de difficultés financières etc., est-ce qu'il y a déjà des choses qui ont été mises en place dans votre communauté, ou c'est en voie, ou quel est pour l'instant l'état actuel des choses ?

CR : Alors il y avait deux tendances dans notre groupe, une tendance de faire plus de cash, on n'appellerait pas ça des bénéfices parce que c'est une ASBL, mais de mettre en place un matelas financier pour pouvoir faire des activités de quartier, les financer et d'autres, pouvoir donner la possibilité à des gens qui sont vraiment dans la mouise, de leur faire une réduction, parce qu'en fait il y a une cotisation dans notre système, dans notre plan, et la question c'est que nous prenons en charge les frais de comptage de Synergie qui sont passés de 12,5 à 15 euros, et que fois 100 ça fait 1500 euros, et que nous on les prend en charge pour que les gens ne les prennent pas en charge, et ça c'est un gros défaut du système, c'est qu'il y a un double coût, donc les consommateurs, producteurs payent à leurs fournisseurs des frais de comptage, et aussi à la communauté d'énergie les frais de comptage, donc il y a des doubles frais de comptage, donc pour finir ça coûte cher pour des petits consommateurs. Donc pour remédier à ça, nous on paye les frais de comptage à la place des consommateurs et producteurs, et donc en gros on a fait sortir aussi les producteurs des frais de comptage, donc vous voyez c'est tout un exercice de créativité par rapport au système actuel qui n'est pas du tout adéquat.

AG : Oui tout à fait, je suis d'accord, je partage les mêmes constats. Mais écoutez, je pense que j'ai toutes les informations nécessaires, un tout grand merci pour votre temps et votre aide.

CR : Bonne chance. Maintenant, politiquement, ce qu'il faudrait peut-être mettre en évidence, c'est que nous, on met beaucoup d'énergie à la décentralisation du réseau. C'est-à-dire que nous, on a vraiment la ferme conviction que décentraliser le réseau, c'est plutôt la solution par rapport à un système centralisé basé sur des centrales nucléaires, etc. Si on décentralise le réseau et qu'on fait du stockage local, on a la possibilité de montrer que les centrales nucléaires, par exemple, ne sont plus utiles... enfin, ne sont plus utiles, pardon, et sont beaucoup trop chères. Et donc, c'est ça aussi qu'on essaye de développer. Et c'est l'apport du citoyen qui n'est pas du tout interpellé par rapport à ça. Mais bon, nous, on a la conscience de ça. Donc ça, c'était aussi quelque chose peut-être à amener en termes de réflexion dans votre mémoire.

AG : Super, merci beaucoup.

Tania Vanwelssenaers, Energie solidaire du Balais - 13/07/2025 (French)

AG : Pour vous expliquer, je fais un mémoire de fin d'étude, je fais un master en ingénieur de gestion et avec une spécialisation en Energy management. Et du coup, je réalise un mémoire sur les communautés d'énergie dans le contexte wallon, parce qu'en Wallonie, récemment, il y a eu un rapport de la commission qui explique que les objectifs en termes de communautés d'énergie ne sont pas réellement atteints, il y a pas mal de freins, etc. Pourtant, il y a quand même certaines initiatives qui sont en train de se mettre en place. Et donc, finalement, je fais une analyse comportementale de pourquoi et comment la force citoyenne peut développer ce genre de projet. Et du coup, j'interview des membres de plusieurs communautés d'énergie. Et vu que je connaissais un petit peu la vôtre et je savais que vous étiez déjà bien impliquée, etc.

J'interview certains membres de votre communauté. Acceptez-vous d'être enregistrée et que votre nom soit cité dans ce cadre ?

TV : D'accord. Tu habites ici ?

AG : Ma maman habite à Boitsfort, au Logis et mon papa habite à Rixensart, donc je suis aussi un petit peu de quartier. Donc, j'ai envie de comprendre vos motivations, vos freins, qu'est-ce qui a joué, comment ça s'est passé, votre adhésion, etc. Comme première question, qu'est-ce qui vous a donné personnellement envie de rejoindre ce type de projet ?

TV : C'est l'impact que ça pouvait avoir au niveau de l'environnement et d'essayer autre chose. Et comme je n'avais pas l'occasion, moi je ne suis pas propriétaire, je suis locataire, je ne savais pas m'investir autrement que de cette manière-là. Je ne savais pas acheter, moi. Puisque j'avais la chance que ce soit proposé dans notre quartier, je me suis dit : oui, voilà, je fonce. Je fonce et je vois ce que ça donne. Et puis j'aimais bien aussi le fait qu'il y ait une démarche citoyenne, en fait, et dans une coopérative, un groupe citoyen qui s'est engagé.

AG : Les enjeux et les motivations dans la littérature sont divisés en plusieurs aspects. Donc, évidemment, environnementaux, mais aussi sociaux et économiques. Vous, si vous deviez faire un ordre et justifier aussi pourquoi chacune de ces motivations, quels vous mettriez en premier ? Vous avez un peu répondu, mais...

TV : Oui, d'abord, environnemental. Et puis, c'est vrai que je m'étais dit, si ça pouvait avoir un impact sur ma facture, pourquoi pas ? Voilà, ça a joué aussi. La combinaison des deux a fait que... Et le social aussi, parce que je me suis dit, ça me permet de connaître les gens de l'endroit. Moi, je suis ici depuis trois ans, presque quatre. Et c'était une manière de rencontrer les autres, de voir l'énergie qu'il y avait dans le quartier, puisqu'on dit que le quartier du Coin du Balai est tellement actif. Et donc, j'avais envie de rentrer, voilà, rencontrer les gens. C'est tout ensemble. Mais c'est peut-être d'abord environnemental, puis social, et puis économique.

AG : Au moment où vous avez accepté, est-ce que vous avez senti que vous aviez les connaissances nécessaires pour participer ? Est-ce que ça a été un frein ? Pas du tout ?

TV : Pas du tout. Aucune connaissance, rien. Parce que je ne me suis jamais intéressée au panneau solaire, même si de loin, j'entends. Mais comme je n'étais pas dans la possibilité d'en avoir... Voilà, non, aucune. Mais je me suis laissée guider par la force du groupe, quoi.

AG : Et c'est comment ? C'est lors de comité de quartier que vous avez eu connaissance du projet ?

TV : J'ai reçu un... Comment ça s'appelle ça ? Quelque chose qu'il faut mettre dans la boîte aux lettres, là ?

AG : Oui, un flyers.

TV : Un flyers, voilà. Et une des participantes, enfin même qui est active dans le comité, c'est une dame qui faisait de la gym avec moi. Donc, elle m'en a un petit peu parlé comme ça. Et comme j'avais confiance en elle, j'ai adhéré. Et puis j'ai été à la première réunion, à la deuxième réunion, et ainsi de suite. Mais je suis très confiante, je me laisse porter. Parce que je n'ai pas les connaissances et je n'ai pas l'énergie de m'investir autrement. En me disant, allez, je vais m'intéresser à ça, à ça, à ça. Peut-être à l'autre côté du comité mais non, je n'ai pas cette énergie-là.

AG : Oui, vous accompagnez le projet, mais vous n'êtes pas dans le besoin de tout comprendre. Vous faites confiance au processus, quoi.

TV : Voilà, c'est ça. Je fais confiance au processus, puisqu'ils sont très clairs aussi. Ils s'expliquent bien. Il y a une fois par an une réunion. Et puis après, on a un journal aussi qu'on reçoit. Donc, j'aime bien cette prise en charge par des gens qui investissent, en fait.

AG : Juste pour résumer, s'il y a un côté de transparence que vous voyez, c'est ça quand vous disiez que c'est clair, c'est transparent.

TV : Voilà. Et si je veux m'investir plus, si je veux en savoir plus, je sais que je peux les contacter et aller vers eux, quoi. Voilà.

AG : OK, super. Vous avez aussi déjà un petit peu répondu à cette question, mais est-ce que votre entourage ou vos voisins étaient déjà impliqués dans ce genre de projet ou dans simplement le Renouvelab ? Est-ce que ça a influencé votre propre décision ?

TV : Non, je ne savais pas ce qu'il en était pour les autres. Je savais juste par Cathy, donc cette dame qui fait la gym avec moi, que c'était quelque chose qui était en marche et que les gens y adhéraient petit à petit. Ça s'est passé naturellement. Et puis, j'ai été étonnée quand je suis arrivée. Je pensais qu'on serait peut-être deux ou trois, mais il y avait plusieurs personnes qui étaient déjà impliquées dans le processus. Mais je voulais dire un truc. Par contre, j'en ai parlé tout de suite à mon propriétaire. Je lui ai dit voilà, maintenant, j'adhère à ce projet-là. Peut-être que ça pourrait aussi vous intéresser parce qu'on a deux autres locataires dans l'immeuble, dans la maison. Et j'ai dit tiens, peut-être qu'on peut en parler. Donc, je lui ai donné les coordonnées, mais je ne sais pas ce qu'il en est. J'en ai parlé aussi à mon neveu qui habite dans la même rue que moi depuis un an et demi. Et j'ai dit : tiens, si ça t'intéresse, moi je suis dans ce processus.

AG : Et du coup, pour bien comprendre votre profil, vous consommez, c'est ça ? Vous achetez à la communauté, c'est ça ? Vu que vous ne produisez pas. Et finalement, à un prix fixe, moins cher. Si je ne me trompe pas, c'est quelque chose comme ça ?

TV : Je crois que c'est un peu moins cher. Mais je n'ai pas fait les calculs exacts pour voir si c'était vraiment moins cher. D'après ce qu'ils expliquent, c'est moins cher. Puisqu'ils le vendent moins cher que ce qu'on achète. Que le marché qui est variable, etc. Voilà, c'est ça. Ça me semble en tout cas, si pas moins cher, équivalent.

AG : Et est-ce que si vous êtes justement pour quelque chose d'équivalent économiquement, vous vous êtes satisfaites du coup potentiellement de l'impact que vous avez ? Et est-ce qu'il est suffisant et que l'impact économique, parce que là, vous dites que vous ne connaissez même pas exactement les marges, etc.

TV : Je trouve que si c'est équivalent, c'est bien. J'ai l'impression vraiment de jouer un rôle de mon côté. Et ce que j'avais bien aimé dans la réunion, l'une des premières réunions, c'est qu'ils avaient invité la ministre de l'énergie à ce moment-là, qui n'est plus la même maintenant, et qui allait venir voir comment ça se passait. Et je trouvais ça, je me dis, waouh, c'est génial. Oui, c'est vrai. Les gens qui ont cette énergie-là, de faire bouger les choses comme ça, et que moi, je suis un petit maillon, c'est génial.

AG : Et justement, à ce propos, est-ce que vous vous sentez valorisé dans ce projet ? Est-ce que vous avez l'impression de contribuer à quelque chose de plus grand ? Quelle est votre approche par rapport à vous-même ?

TV : Je me sens valorisée. Non, parce que je n'ai pas besoin d'être valorisée. Mais je me sens faisant partie du processus de faire ce que nous pouvons en tant que citoyens, chacun à sa mesure. Moi, je peux faire ça. Et je sais que pour le moment, je ne peux pas m'engager plus. Mais ce que je fais, je fais ma part, quoi. J'ai besoin de faire ma part des choses.

AG : Oui, super. Et en engageant aussi aux autres, justement. Et peut-être conscientiser les uns et les autres qui habitent dans le quartier.

TV : Et comme on a un quartier très actif, parce qu'une fois par an, je ne sais pas si tu le sais, une fois par an, il y a un repas, c'est le Balai du Coin du Balai. On a une soirée. Tu invites huit personnes chez toi. Enfin, avec soi-même, on est huit. Et on va manger l'entrée ailleurs et le plat ailleurs.

AG : Ah, c'est sympa.

TV : Ouais, et donc, on se rencontre chaque année, chez des gens différents. Et bien, évidemment, on en parle et on peut amener les autres à se conscientiser aussi par rapport à ça.

AG : Mais c'est vrai que de tout ce que j'entends du quartier, ça a l'air vraiment d'être quelque chose de très familial, de groupé presque. Et en même temps, pas trop non plus. Ce n'est pas envahissant non plus.

TV : Voilà, ce n'est pas envahissant. Mais c'est chouette de sentir qu'on peut conscientiser les autres simplement.

AG : Et au niveau des objectifs communs et même des valeurs communes, est-ce que vous vous sentez en phase avec les autres membres ? Vous parliez de confiance tout à l'heure. Est-ce que

vous êtes dans une sorte de bulle avec des valeurs communes ? Parce qu'en général, c'est ça qui fonctionne bien dans les communautés. Ou alors ?

TV : J'ai l'impression qu'il y a des valeurs communes. Oui, d'avoir envie d'avancer, d'avoir envie de faire quelque chose à son niveau, d'être conscientisé, de ne pas faire confiance qu'au monde politique, chacun peut faire quelque chose. Oui, il y a des valeurs communes.

AG : Ok, super. Une question un petit peu sur les habitudes et potentiellement un changement de comportement. Depuis que vous êtes impliqué, est-ce que vous avez eu l'impression d'avoir changé quelque chose dans vos habitudes ? Est-ce que ce projet a influencé votre comportement au quotidien ?

TV : Oui, dans mes habitudes, je n'utilise plus l'électricité la nuit, je ne fais plus tourner mes machines la nuit, il n'y a plus que le jour, comme ils avaient expliqué. Et le reste, j'étais déjà très attentive à éteindre les lumières et tout ça, donc ça n'a pas changé. Mais je me rends compte que je ne suis pas que conscientisée par rapport à ça. Je suis plus ok de faire les tris des poubelles, je fais très attention à l'eau aussi, à ne pas faire couler de l'eau ou rien. Voilà, ça me conscientise. J'ai la chance aussi d'être mariée à une personne d'Afrique et de retourner en Afrique plusieurs fois par an, et je me rends compte de l'importance justement de l'eau. On peut utiliser moins d'eau, que ce n'est pas à l'infini, que l'électricité ce n'est pas à l'infini, tout ça me conscientise, me ressource en fait.

AG : Donc pour répondre, ce serait partiellement un changement de comportement, mais vous aviez déjà des habitudes de base ?

TV : Oui, d'éducation aussi, mes parents m'avaient éduqué à ça. C'est vrai que j'utilise, voilà, plus que... Par contre, je conscientise mon mari, qui lui, malgré qu'il soit africain, il charge quand même son téléphone la nuit, donc je me suis dit, non, on ne fait plus la nuit. C'est difficile. On conscientise parfois moins bien les gens qui n'ont pas des ressources, en fait, ça, je me rends compte, des ressources, quand lui, en Afrique, il n'y a pas d'électricité, il n'y a pas d'eau courante, donc ici, pour lui, il y a l'eau courante, l'électricité, donc on utilise, quoi. Je me rends compte que c'est vraiment une éducation et que ce n'est pas inné, en fait. Les femmes qui font la cuisine et qui nettoient sont très parcimonieuses, comment dire, je ne sais pas, elles utilisent l'eau avec parcimonie, mais les hommes qui, eux, ne sont pas dans ça, s'ils ont l'occasion de l'utiliser, on y va, quoi. C'est très bizarre, en fait. Alors je me demande si ce n'est pas une question de conscientisation, d'éducation aussi, aux ressources, en fait. Parce que nous aussi, on a pensé que nos ressources étaient infini. C'est justement ces dernières années qu'on se rend compte que ce qui nous aide fonctionner n'est pas infini.

AG : J'avais vu, je fais juste un petit aparté, mais j'étais en train de lire un livre sur Djankovici, je ne sais pas si vous voyez plus ou moins, mais bon, c'est quelqu'un très impliqué, on va dire, dans l'environnement. Et il disait que l'énergie, du coup, ce qu'on en avait besoin pour 100 % de nos activités actuelles, parce qu'on ne fait quasiment plus aucune activité sans consommer;

sans utiliser de machine ou quoi, ça correspondait simplement à 5 % de nos salaires, de ce qu'on dépensait. Du coup, c'est vraiment 5 % pour 100 % de notre utilité. On ne se rend pas compte, on a l'impression que quand ça augmente de prix, que c'est trop cher, mais ça nous permet de tout faire, c'est juste qu'on est dépendants maintenant de ça.

TV : C'est intéressant.

AG : Voilà, fin de l'aparté. Au niveau des freins, est-ce que vous avez eu des freins à votre engagement ? Est-ce qu'au début, peut-être de manière administrative, ou est-ce que vous ne connaissiez pas, vous n'étiez pas renseignée, qu'est-ce qui vous a freiné au début ? Et finalement, qu'est-ce qui vous a permis de vraiment passer le cap ?

TV : Je me demandais comment ça allait se passer, j'avais un petit peu peur au niveau de Sibelga qui s'occupe de moi. Mais à la première réunion, quand on a eu la première réunion, ils ont tellement bien expliqué que ça allait se faire naturellement, que ça allait être gratuit ce nouveau compteur, qu'ils allaient prendre contact avec nous. Je me dis, s'ils le disent, c'est que c'est vrai. J'ai vraiment fait confiance, et ça s'est passé super bien. Très facilement.

AG : Et Sibelga, ils étaient présents lors de la réunion, ou pas du tout ? Rien à voir ?

TV : Non, ils n'étaient pas là. En tout cas, pas quand ils ont présenté la communauté. Je sais qu'eux se sont rencontrés. Ils ont parlé du travail en amont, comment ils avaient agi, de la naissance du projet, des choses comme ça. C'était vraiment la transparence, comme tu dis, c'était vraiment quelque chose de bien. Et puis, il y a plusieurs personnes, et chaque personne a sa spécialité. Et ça, on voit la force du groupe. C'est extraordinaire. C'est vrai. Et l'application qu'ils ont chacun, waouh ! Chapeau ! C'est chouette.

AG : Je pensais, du coup, vous, juste un peu pour comprendre votre système technique, vous avez un contrat avec Sibelga et aussi un contrat avec la communauté. Comment ça fonctionne ? Parce que vous parliez peut-être des marges avec Sibelga. Comment ça a été au début pour lancer ? Est-ce que vous avez dû envoyer vos consommations ? Comment ça a fonctionné ?

TV : Donc, une fois que je me suis inscrite comme voulant faire partie de la communauté, c'est eux qui ont pris contact avec Sibelga et Sibelga m'a contactée pour prendre rendez-vous, pour changer de compteur. Et après, j'ai diminué mon abonnement chez Méga, parce que je suis chez Méga. Et je leur ai dit que je voulais pas... J'ai rien dit du tout, en fait. J'ai dit que je voulais que ce soit autant par mois. Et... Une fois par an, comme pour tout le monde, je dois envoyer mes consommations. Et c'est la communauté qui a contact avec eux pour avoir mes consommations aussi, pour savoir ce que j'ai consommé au niveau la communauté et chez Méga. Et ça se fait naturellement, en fait.

AG : Ok, super.

TV : C'est vrai que j'ai pas de contrôle sur ce que j'ai. Je suis très peu contrôlante au niveau de tout ça. Sauf quand mes prix augmentent très très fort, alors je m'alerte. Mais si ça reste dans le même ordre de prix, j'ai pas la raison d'avoir un contrôle de ce que je consomme là-bas. Je fais pas trop attention.

AG : Vous n'êtes pas dans une optimisation maximale ?

TV : Non, non, non. Tant que ça reste toujours dans la même chose. D'ailleurs, j'ai refusé, quand on a eu cette hausse des prix d'énergie pendant le Covid, et que tout le monde avait son ce qu'il devait payer par mois, sa cotisation par mois, parfois de 100 % de prix, j'ai refusé. J'ai dit, vous ne m'augmentez rien du tout. Je paye comme avant. Si je dois payer après, je paierai. Mais si je dois pas payer, je paye pas à l'avance. Et j'ai pas eu d'augmentation. Rien du tout. Ils m'ont plutôt remboursé. Par contre, autant j'ai confiance dans la communauté, autant du côté de ces belges, j'ai pas vraiment trop confiance.

AG : Oui, je comprends. Écoutez, je pense que j'ai fait un peu le tour. Je sais pas si vous avez encore envie de partager quelque chose à propos de la communauté, de votre ressenti, de...

TV : Non.

AG : En tout cas, un grand merci. C'était vraiment super. Merci beaucoup pour votre temps et votre aide. C'est super.

TV : Pas de souci. Merci. Au revoir.

1.2 LasnEnergie

Muriel Thomas, LasnEnergie – 11/07/2025 (French)

AG : Bonjour, je vous contacte dans le cadre de mon mémoire. Déjà, un tout grand merci de me consacrer ce temps, c'est vraiment super. Et je voulais aussi savoir si c'était possible que je vous enregistre, juste pour pouvoir retranscrire un peu plus rapidement les informations.

MT : Oui, ça ne me dérange pas.

AG : Et normalement, votre nom, si vous l'acceptez, sera juste mis sur une ligne dans la série de mes intervenants, si ça ne vous dérange pas.

MT : Absolument.

AG : Super. Donc, si vous voulez, je peux vous expliquer le cadre de mon mémoire. En fait, je suis en train de finir un master en Business Engineering avec une spécialisation en Energy Management. Et je suis très intéressé par les énergies renouvelables et par les différentes

solutions qui s'ouvrent à nous dans les futures années, etc. Et les communautés d'énergie, du coup, c'était un point très important pour moi. Donc, je fais en fait une analyse du contexte Wallon des énergies, enfin, des communautés d'énergie. Seulement, peut-être que ça, vous n'êtes pas au courant, mais en fait, les objectifs wallons, pour l'instant, n'ont pas vraiment été atteints. Et du coup, la Commission Wallonne a fait un rapport en début d'année pour expliquer quels étaient les freins, etc. Et comment, finalement, ça ne fonctionnait pas comme ils le voudraient. Et c'est pour ça que, mon analyse est plus comportementale, en fait. Finalement, j'ai un petit peu transformé ma question de recherche en me demandant à quel point la force citoyenne et la volonté citoyenne d'un point de vue comportemental, on va dire, peut mener à créer une durabilité dans ces communautés parce qu'il n'y a pas d'incitants économiques très développés pour l'instant en Wallonie. Et du coup, voilà, j'ai des questions presque un peu psychologiques, enfin, pas psychologiques, mais je veux dire des questions de motivation, etc. qui vous ont poussé à rejoindre cette future communauté d'énergie. Voilà. Comme ça, j'ai fait une petite introduction. Si ce n'est pas clair, vous m'arrêtez.

MT : D'accord.

AG : Alors, ma première question, ça va se concentrer sur vos motivations. Qu'est-ce qui, vous, vous a donné personnellement envie de rejoindre ce type de projet ?

MT : Je trouve l'incitant financier malin dans le sens où tout le monde s'y retrouve, et les vendeurs et les consommateurs. Je trouve ça chouette. J'aimais bien aussi que c'était quelque chose de local. Je trouve que c'est une activité qui a du sens au niveau communal. Ça m'avait motivé. Alors, je suis en train de me poser des questions aussi sur mettre des panneaux solaires, pas mettre des panneaux solaires. Et puis, il y a eu cette proposition-là à la commune. Je suis allé à la réunion en me disant je veux un peu voir ce que c'est. Et je me suis dit pourquoi pas. Et je trouve que soutenir une activité entre les gens qui est donnant- donnant, j'aime bien cette idée-là. Alors, au niveau de la réunion d'information, je n'ai pas le souvenir de chiffres. Par contre, en allant plus loin dans le projet et en lisant bien toute cette histoire de création d'associations et tout ça, en fait, là, j'ai compris. Et j'ai quand même pas mal parlé avec M. Cecchi.

Je sais que le gestionnaire de réseau Ores demande, je crois, 130 ou 150 euros par an pour faire le comptage de l'électricité. Et il m'avait dit au téléphone, pas tellement longtemps avant, que c'était le début et que voilà, il mettait tout ça en route et que, au commencement, en tout cas, ça ne changera pas grand-chose à ma facture. Il m'a dit, la première année, vous allez gagner quelques dizaines d'euros. Et puis, je suis revenue vers lui en disant, mais si je dois payer 130 euros ou 150 euros à Ores et que j'en gagne 30, l'électricité est moins chère. Je lui ai dit, ça, ça ne va pas le faire. Je trouve que le projet est génial, mais il faut au moins que ce soit, si je ne gagne pas la première année, ok, mais je ne vais pas payer pour aller dans une communauté. Enfin, je ne vois plus le sens, alors.

AG : Oui.

MT : Alors là, il m'a répondu que l'AG pensait intervenir, en tout cas, et que si c'était le cas, si les gens devaient payer, il disait, ça, c'est hors de question. Les gens ne doivent pas payer pour faire partie de la communauté.

AG : Ok. On voit aussi, je ne sais pas du tout si ça va être le cas, mais on voit aussi que dans certaines communautés, la coopérative ou je ne sais pas, l'ASBL, a des subsides pour justement, parce que ce que vous citez là, c'est des frais de réseau, et ça pose justement problème aussi, parce que les gens se disent, ok, mais si en plus je dois payer 150 euros par an, finalement, parce qu'il n'y a pas des gains énormes à faire non plus, et du coup, économiquement, comment ça fonctionne ? Et on remarque, en tout cas moi, j'ai interviewé d'autres membres d'une communauté qui fonctionne à Bruxelles, et où là, c'est la coopérative qui prend en charge ces frais, aussi pour que ce soit rentable, on va dire, pour les membres.

MT : Tout à fait, oui. Mais cet argent-là, il doit bien venir de quelque part.

AG : Bien sûr.

MT : Si c'est la coopérative qui prend en charge, il y a quelqu'un qui paye en tout cas pour ça.

AG : Oui et donc toujours dans ma question de motivation, est-ce que aussi le côté social et de communauté a joué une place importante aussi dans cette décision-là ? À quel point, en fait, j'ai un peu envie de grossièrement dire les intérêts économiques, environnementaux et sociaux ont joué, et dans quel ordre, pour vous ?

MT : Le déclencheur, ça a sûrement été économique. Environnemental, je ne suis pas une acharnée, mais si on peut faire mieux, alors faisons, ça c'est sûr. Et côté social, je trouve qu'on est tellement de plus en plus détachés de la terre, en fait, de ses voisins, de trucs simples. Faisons quelque chose de simple ensemble, en fait. Et en même temps, voilà, ça ne m'arrange pas d'être plus impliquée que ça, je n'ai pas besoin de dire bonjour aux gens et tout ça. Je trouve que ça a du sens à ce niveau-là, en fait, de raccourcir les distances entre les gens, ou entre les services proposés. Par contre, là, c'est une initiative que je trouve chouette, et il y a des gens derrière, et je les ai rencontrés, j'ai M. Cecchi au téléphone, et ça, je trouve chouette. C'est du même ordre que les potagers partagés pour moi, etc. J'exagère un peu, mais il y a quelque chose de ce genre.

AG : Mais oui, moi, je suis d'accord avec vous aussi, parce que finalement, l'énergie, c'est juste qu'on a tous... Mais en fait, ça va aussi être ma prochaine question. Vous, est-ce que vous avez l'impression d'avoir des compétences avant, dans le système énergétique et tout, nécessaires pour participer, ou il n'y a rien...

MT : Zéro. Zéro compétence.

AG : Je vais aller plus loin que ça, ça ne vous intéresse absolument pas, en plus ?

MT : Ah, ok. Vraiment, zéro compétence, c'est clair.

AG : Et ça ne vous a pas, du coup, ces aspects, on va dire, techniques, ça n'a pas été un frein, ça ne vous a pas bloqué dans...

MT : Non, non, non, du tout, non. Là où ça a peut-être été un peu plus compliqué, je me suis dit, il y a des gens qui doivent coïncider, c'est lire le contrat de participation à l'ASBL. Moi, j'aime bien savoir ce que je signe, donc j'ai lu tout le contrat, et c'est bon que je fasse partie d'un conseil d'administration, que je sais comment ça fonctionne, et que je connais bien tout ce blabla, et je comprends ce que ça veut dire, mais à mon avis, des gens qui ne sont pas trop là-dedans, ça a peut-être dû freiner à quoi je m'engage, ce truc, c'est quoi ça, c'est ardu quand même, il y a 16 pages de trucs à lire, à comprendre, et finalement à quoi je m'engage, à mon avis, ça a dû bloquer certains.

AG : Et est-ce que les démarches vous ont semblé claires ? Est-ce que vous avez su assez précisément ce qu'il fallait faire pour s'engager au début, lors de la décision ?

MT : Oui. Maintenant, clairement, heureusement, Monsieur Cecchi est là, disponible, qui répond aux questions, qu'il est hyper clair, il n'y aurait pas eu lui comme interlocuteur, lui ou quelqu'un d'autre, mais un interlocuteur, je n'aurais pas fait. Parce que c'était des démarches chiantes, et qu'il n'y en a pas beaucoup, mais voilà, il faut les faire, il faut lire ses mails quand même plusieurs fois, il faut comprendre le sens, il faut répondre, il faut renvoyer des papiers signés, des photocopies de sa carte d'identité, de son compteur. C'est des petites démarches, pas compliquées. Mais je suis d'accord que ça peut être un frein pour certains, juste simplement, pas l'énergie, pas l'envie de s'intéresser, aussi. Je ne sais pas pourquoi j'ai continué, parce que j'ai plutôt tendance à me simplifier la vie, à ne pas faire ce genre de truc, voilà, je ne sais pas pourquoi, peut-être le sens que je trouvais que ça avait, de faire cette initiative-là.

AG : Donc aussi une question de sens, quoi.

MT : Oui, vraiment.

AG : Est-ce que, là maintenant, ça va être une question un peu à propos de votre voisinage, de votre entourage. Est-ce que votre entourage, vos voisins, des connaissances à vous, étaient déjà impliqués dans ce genre de système, ou alors dans des panneaux solaires, dans quelque chose ? Est-ce que ça a eu un impact sur vous, ou pas du tout ?

MT : Pas du tout. Alors là, pas du tout.

AG : Donc ça vient vraiment de vous et de votre contact avec Monsieur Cecchi, etc. ?

MT : Oui, de mon questionnement au niveau énergétique, quoi, qu'est-ce que je fais chez moi, et puis d'aller voir cette démarche-là.

AG : Au niveau des valeurs partagées, bon, c'est tous des aspects qu'on a déjà un petit peu abordés, mais est-ce que les objectifs de la communauté reflètent vos propres valeurs ? Est-ce

que vous vous sentez en phase avec les autres membres ? À quelle valeur vous pensez, plus précisément ? Par exemple, les valeurs sociales que vous citez, de communauté, normalement, une communauté, dans la définition presque, c'est une sorte d'ensemble où on se reconnaît entre valeurs partagées, avec le même style de profil que vous, presque, parce que sinon, ça ne fonctionne pas, une communauté avec des gens qui ont des avis complètement différents et partagés, vous voyez ce que je veux dire ?

MT : C'est vrai, oui.

AG : *Et du coup, c'est ça un peu ma question.*

MT : Je ne suis pas consciente, je crois, mais c'est sûr que si je n'avais pas senti cette communauté-là, ou les valeurs qu'il y a derrière, ou si j'avais senti... Si j'avais senti, par exemple, que c'était pour se faire des sous sur le dos des autres, je me serais encourue.

AG : *Bien sûr.*

MT : Je pense que ce n'est pas conscient ni explicite, mais probablement que ces valeurs-là en commun ont fait que j'ai continué le projet.

AG : *Je ne sais pas exactement quand le projet va se lancer, je ne sais pas si vous avez l'information.*

MT : Je ne sais pas du tout.

AG : *Oui, parce que, évidemment, lorsque vous consommez localement comme cela, vu que c'est les panneaux solaires en général, il y a une sorte d'intermittence d'énergie, ça veut dire que toute l'énergie n'arrive pas au même moment. Évidemment, la nuit, il y a beaucoup moins d'énergie, etc. Et du coup, financièrement, le mieux, c'est d'autoconsommer l'énergie produite. Et donc, même si vous avez un contrat avec Ores, c'est de consommer l'énergie de vos voisins, etc. Parce que ça va être le moins cher, et du coup, aussi, c'est le plus respectueux de l'environnement, etc. C'est le mieux. Et du coup, pour ça, il y a pas mal dans la littérature, on parle aussi d'un changement de comportement, par exemple, de connaître lorsqu'il y a l'énergie qui est produite, pour, par exemple, planifier des actions différemment, on va dire. Est-ce que vous sentez que ça aura un impact sur votre comportement, ou pas forcément ? Et quelle est votre approche avec ça, par exemple, d'essayer d'autoconsommer au maximum ?*

MT : Autoconsommer, non, parce que j'en produis pas. Consommer, c'est l'énergie de mes voisins. C'est évident que je vais devoir changer mes habitudes et mes comportements. Maintenant, je me dis que je sais aussi qu'en 2026, il va déjà y avoir des changements, peut-être moins radicaux, mais dans ce sens-là aussi. Je me dis, tant qu'à faire, c'est une consommation qui a du sens au niveau écologique.

AG : Clairement, vous êtes dans un projet qui est moderne. Ce que je veux dire, c'est que c'est vraiment dans l'actualité. Vu que vous êtes en plus dans les premiers projets en Wallonie, c'est vraiment novateur et dans le bon sens. C'est très chouette. En tout cas, c'est mon avis personnel. J'ai l'impression, après, il ne faut pas être défaitiste, mais pour l'avenir, à un moment donné, ça va poser des problèmes, ces questions d'énergie, etc., et ça en pose déjà maintenant. Du coup, plus rapidement on est dans des bonnes conditions, positives comme la vôtre, mieux c'est, finalement.

MT : Oui. On va être obligés, de toute façon.

AG : Même si ce n'est pas ce qui vous touche le plus de manière environnementale, ce qui est chouette aussi, c'est d'avoir plusieurs discours, vu que toutes les motivations sont bonnes.

MT : Comme vous dites, ce n'est pas du tout ce qui me touche le plus. Par contre, c'est une des seules manières à laquelle j'ai accès pour faire quelque chose pour l'environnement à mon petit niveau. Et que là, je trouve que j'aurais des contraintes de faire mes machines, je ne sais pas, de 8h du matin à 11h du matin. Je les ferais à ce moment-là, ce n'est pas terrible comme contrainte. Et j'ai plus confiance dans ce fonctionnement-là. Acheter une voiture électrique, là je suis plus partagé quand même. Je n'ai pas les moyens, d'accord, mais si j'avais les moyens, je ne suis pas sûr que je le ferais en tout cas maintenant.

AG : Oui, ça partage.

MT : Je me dis que c'est une question d'habitude aussi. Je sais que ça m'a fait râler. Il y a un moment où je me dis mais pourquoi j'étais dans ce truc-là et pourquoi j'ai mis des compteurs intelligents. Et puis voilà, je vais m'habituer. C'est une habitude en fait. Mais c'est vrai que ça va demander un effort, ça je suis sûre.

AG : Mais je pense que l'effort, pour moi en tout cas, vous l'avez déjà fait. Ce que je veux dire, c'est évidemment un petit changement de comportement, mais l'effort c'est de s'y intéresser parce qu'à partir du moment où c'est pas beaucoup plus difficile, j'ai l'impression, mais là vraiment je donne mon avis, ce que je veux dire c'est que c'est qu'assez rapidement, même si économiquement c'est positif, changer une habitude, ça se fait au début, mais après c'est facile presque.

MT : Oui, en même temps, quand on voit les 7 ranges horaires de compteurs intelligents, la période où l'électricité sera la plus chère, ça va être entre 17 et 22h. Qu'est-ce qu'on fait entre 17 et 22h ? On cuisine. On cuisine, on allume un four, un micro-ondes, on fait chauffer de l'eau, on fait chauffer des tacs. Je veux pas arrêter de cuisiner entre 17 et 22h. Non, non, non. Il y a quelque chose de cet ordre-là quand même. Alors ok, je mettrais pas mes machines mais je les mettais déjà pas à cet heure-là. J'ai un chauffage électrique aussi. Ça par exemple, là je vais devoir sans doute un peu jongler avec Christian pour lui demander comment je vais faire pour pouvoir adapter...

AG : *Pour timer...*

MT : Oui, pour programmer qui s'allume.

AG : *Ouais, donc je comprends que c'est...*

MT : Je vais regarder s'il me reste beaucoup de questions. J'ai l'impression que j'ai assez bien compris la situation.

AG : *Je ne sais pas si vous avez encore des choses à partager à ce propos. Ça peut être un stress, des freins, quelque chose... Est-ce que vous avez quelque chose à partager ?*

MT : Il y a une question que je me posais, c'est quel intérêt a je ne sais pas qui, le distributeur d'électricité, à accepter ce genre de contrat d'électricité partagée ? Parce que forcément, l'électricité qu'on consomme, c'est celle qui arrive sur le réseau, et j'imagine probablement la plus proche de chez moi. Et donc, faire une communauté d'énergie, je me suis dit, mais en fait, comment ça se fait que les distributeurs de réseau vont accepter ça ?

AG : *Pour vous répondre aussi, tout s'électrifie de plus en plus, on utilise l'électricité pour quasi tout, c'est vraiment l'énergie qui est en vogue, on va dire. Mais du coup, les réseaux ne sont pas tous très adaptés à cette énergie-là. Et en fait, en autoconsommant, soit de vous, mais même collectivement dans un quartier, vous soulagez théoriquement le réseau. Et donc, pour Ores, qui fournit de l'électricité, et aussi, après, évidemment, il y a plein de règles réglementaires, gouvernementales, donc il est obligé aussi d'accepter ce genre de proposition. Mais je veux dire que pour même lui et son réseau, c'est positif en termes d'hypertension, etc. Voilà.*

MT : Ce sont des gens qui s'engagent à faire gaffe à...

AG : *Mais c'est même pas une question de faire gaffe, c'est juste qu'en consommant, vu que vous avez un contrat aussi avec votre communauté, vous allez théoriquement, d'office, soulager un petit peu le réseau.*

MT : Ah oui ok, d'accord, je comprends. À mon avis, Monsieur Cecchi répondra peut-être mieux aux questions que moi, parce que je suis encore... Je découvre aussi la matière... Il y a une réflexion que moi je me faisais aussi, qui n'a rien à voir, c'est sur... J'ai des radiateurs électriques, je mets que ça comme chauffage dans ma maison, accumulation de nuit, donc... Et à cause de ça, j'ai un PEB G. Donc ça, c'est hyper mauvais quand on regarde les PEB, les radiateurs électriques, PEB G. Et je trouve qu'il y a vraiment un non-sens là-dedans. Comme vous dites, tout va devenir électrique, on demande aux gens d'acheter des voitures électriques, etc. Mais un radiateur électrique à accumulation, à un moment où il y a de l'énergie, ça c'est pas bon, ça je comprends pas. C'est pas mon entendement, ça.

AG : J'ai pas la réponse non plus, j'ignorais, désolé. Bon, mais en tout cas, un tout grand merci pour vos réponses, pour votre honnêteté, votre gentillesse.

MT : Avec plaisir, vraiment. Et j'espère... Si vous avez besoin d'autres...

AG : Ça va, un tout grand merci. En tout cas, ça a été un plaisir de vous interviewer.

MT : Et je vous souhaite une bonne journée, alors.

Future membre de LasnEnergie préférant resté anonyme – 09/07/2025 (French)

AG : Du coup, en fait, mon approche, c'est un petit peu comportementale pour comprendre en fait les motivations des citoyens à rejoindre ce genre de communauté et voir à quel point, parce que dans le contexte wallon, il n'y a pas tellement d'incitants économiques, et du coup, c'est pour voir à quel point juste une approche volontaire comportementale comme ça pourrait suffire pour développer les communautés d'énergie en Wallonie, pour vous introduire un petit peu. Et du coup, j'ai un certain nombre de questions sur vos motivations, sur votre environnement social et comprendre quelles sont les conditions pour lesquelles vous avez accepté de rejoindre ce type de projet. En fait, je suis étudiant en Energy management. Je fais des études de business engineering, donc d'ingénieur de gestion, mais mon mémoire, en fait, il a été réadapté et d'une manière un peu plus psychologique. Finalement, parce qu'on s'est rendu compte que le contexte était, enfin, que c'était la voie, on va dire, la plus pertinente pour amener vraiment quelque chose de positif pour cette situation de communauté d'énergie. Voilà, c'est pour ça que c'est un peu plus tourné autour de quelque chose de psychologique et un peu moins économique, même si dans mon mémoire, j'aborde les deux, bien sûr. Ok, mais du coup, je vais commencer. Ah oui, est-ce que vous accepteriez que j'utilise une partie de vos réponses pour mon analyse, à la fin, mon analyse synthétique?

A: Oui.

AG : Ok, super. Mais en fait, justement, normalement, c'est pas anonyme. Si vous préférez rester anonyme, vous pouvez. Mais sinon, je mettrais juste votre nom, prénom et le fait que vous allez bientôt rejoindre une future communauté d'énergie. Je ne sais pas si ça vous dérange ou si vous préférez rester anonyme.

A : Moi, je préfère rester anonyme.

AG : Ok, ok, très bien. Ça ne change pas grand chose, mais je respecte évidemment cette décision et je vous laisserai anonyme alors. Ok, du coup, ma première question, qu'est-ce qui vous a attiré personnellement dans le projet de cette communauté d'énergie?

A : Alors, c'est simplement le fait que ça peut donner un bénéfice financier. Ça n'a rien de psychologique, je veux dire. Enfin, en tout cas, a priori, ça n'a rien de psychologique dans mon cas. Et je pense que pour ce que j'ai perçu à la réunion, aux deux réunions, c'était uniquement ça. Je pense que si ça ne rapportait rien, même potentiellement, on ne le ferait pas.

AG : Ok, ok. Et en fait, est-ce qu'on vous a montré un petit peu ce que vous pourriez justement rapporter niveau économiquement? Comment ça pourrait fonctionner? Alors, comment ça peut fonctionner?

A : Oui, ça, on a compris. Combien ça peut rapporter? On ne sait pas jusqu'à présent. Parce que ça a été dit par la société qui s'occupe de ça et qu'en fait, le calcul doit se faire en fonction des participants. Et que donc, c'était un peu évolutif, d'après ce qu'on nous a dit, et un petit peu dépendant du fait qu'il y aurait assez d'acheteurs potentiels. Parce que pour ceux qui se sont inscrits, il y a plus de vendeurs que d'acheteurs. Ce qui peut paraître relativement logique, puisqu'on suppose que les acheteurs, ce seraient des gens qui auraient besoin de beaucoup d'énergie. Donc, forcément, il y en a sans doute proportionnellement un peu moins, que ce soit des commerçants ou des agriculteurs ou je ne sais pas moi. Mais il faut qu'il y ait une sorte d'équilibre. Il faut qu'on puisse se dire qu'il y a plus ou moins autant qui seraient achetés et qui ne seraient vendus. Puisque sinon, par définition, ça fonctionnerait moins bien. Mais combien ça peut rapporter? En fait, on a dit non, ça pourrait vous rapporter genre peut-être trois fois plus au kilowatt que ce que vous payez votre fournisseur. Mais ça, c'est plutôt, c'est un peu hypothétique. Pour le reste, on peut se dire évidemment, comme maintenant, ça ne rapporte vraiment très peu. Ça ne peut être que plus ou moins rentable d'une certaine façon. Mais combien ça ferait exactement, on ne sait pas. Pour l'instant, on ne sait pas.

AG : Tout à fait, vous avez raison.

A : Et c'est justement pour ça que Monsieur Cecchi devait avoir pour la semaine dernière les puissances des onduleurs, etc. Et le nombre de panneaux qu'on avait pour tout le monde pour qu'on puisse faire une projection. Et en fait, vous, je ne sais pas, on aura ça d'ici quelques temps, mais à partir de l'inscription, il faut 110 jours pour que ça se mette en place.

AG : Mais évidemment, aussi la lourdeur administrative, c'est aussi quelque chose qui est un peu décrié dans le contexte wallon.

A : Oui, évidemment. C'est vrai qu'ils ont bien dit que quelqu'un qui voudrait s'ajouter au système, que ce soit comme vendeur ou comme acheteur, mettrait 110 jours à y être admis. Et là, ils ont effectivement dit que l'administration wallonne n'est pas pressée. Mais ça, on le sait. Ça, on se demande ce qu'ils font pendant 110 jours. Parce que si on aurait ça, les chiffres au jour, le jour, il suffit d'aller sur le site. Mais ça, c'est très bien fait. Si je puis dire ce qu'on injecte, ce qu'on consomme, etc. Donc dans les 24 heures après, c'est sur leur site. Alors pourquoi ça prend 110 jours? Il n'y a pas eu d'explication claire et il n'y avait personne de la région wallonne non plus. Ceux qui étaient présents disent, c'est pas de nous que ça dépend, c'est pas nous qui mettons 110 jours, donc c'est vrai que ça, ça, c'est curieux. Maintenant, je pense que ça n'a pas été un frein. En tout cas, ici, je ne peux pas m'exprimer pour une autre commune. Mais puisqu'apparemment, jusqu'à présent, on était la troisième commune en Wallonie, je pense. Les 110 jours n'étaient pas un frein pour les gens pour s'y engager. Ça paraît peut-être un peu bizarre, mais dans l'absolu, je ne pense pas qu'il y ait des gens qui se seraient dit, moi, je ne participe pas parce que ça va prendre 110 jours. On se dit, c'est un peu idiot, puisque pour cette année-ci, c'est déjà trop tard, puisque le temps que les 110 jours passent, on sera en octobre ou à peu

près. Et donc, ce sera pour l'année prochaine. Mais bon, puisque jusqu'à présent, on parlait de rien. Voilà, c'était plutôt vu positivement que la commune y participait assez vite.

AG : Et puis aussi, c'est surtout, je pense, comme vous dites, vous saisissez l'opportunité aussi, et l'attente n'est pas si importante. Mais je pense que si la lourdeur administrative, c'est aussi pour des petits projets qui voudraient se lancer, c'est beaucoup plus compliqué. Là, au niveau communal, comme ça, tout est mieux organisé, disons ça.

A : Ah oui, c'est vrai, oui, j'ai entendu ça pour d'autres petits projets, comme vous dites. Mais ici, en fait, c'était la commune ou rien, si je puis dire ça comme ça. Donc, est-ce que ça devait être la commune et uniquement la commune, pas commune strictement ? Parce que moi, on a même eu des amis qui ont dit « Ah, mais je peux participer aussi. » Ben non, c'est qu'on n'est pas dans la commune, donc c'est non. Et donc, on a des amis, par exemple, qui sont à Grez Doiceau, qui allaient essayer de stimuler le système pour voir si les échevins mordaient l'hameçon, si je puis dire.

AG : J'ai une question à ce propos. On parle beaucoup, j'ai envie de dire, de valeurs partagées ou alors de communautés, vu que c'est vraiment le concept. Est-ce que vous ressentez que vous êtes en adéquation avec les différents membres de la communauté ? Est-ce que vous avez un sentiment de confiance mutuel ? Est-ce que ça joue aussi ?

A : Oui. Enfin, c'est-à-dire que... Oui, ce qui joue, je pense, ce serait de se dire que ça paraît fiable ou pas. C'est plutôt ça. Maintenant, ceci dit, la première fois, il y avait 110 personnes. Je crois que de ces 110 personnes, il y en avait déjà qui s'étaient trompés de réunion parce que l'un ou l'autre avait des panneaux depuis avant 2024. On en avait dit 5, je crois. Mais bon, il se passe ce genre de choses. Donc il y en a qui sont venus, je pense, par curiosité comme ça et qui n'ont même pas encore de panneaux et qui comptent en mettre pour voir ce que ça pourrait donner. Il y a, je pense, 42 personnes qui se sont inscrites à la réunion suivante. Mais c'est vrai que c'était présenté d'une façon sérieuse, disons. Il y avait la commune qui a présenté des choses. Bon, jusque-là, on va voir. Mais après, il y avait quand même le directeur d'Ores du Brabant-Wallon. Non mais je veux dire, le public a toujours l'impression que toutes les organisations, les parastataux et je ne sais pas tout quoi, que ce ne sont que des... il y en a qui disent carrément que ce sont tous des imbéciles. Mais c'est dans toutes les professions, c'est comme ça. Ça, c'était pas du tout la réaction du groupe. Ce monsieur savait très bien ce qu'il racontait. Il était en plus assez bon pédagogue. Et celui de la société qui a expliqué le système administratif, on va dire, est un très bon pédagogue aussi. Donc, c'était clair. Ce n'était pas on va voir, on va voir. Non. Techniquement, ça paraissait tout à fait compréhensible.

AG : J'ai une autre question parce que je rebondis sur quelque chose que vous avez dit. Vous avez dit que ça ne concerne que les personnes qui auraient mis des panneaux solaires après 2024, si je ne me trompe pas. C'était une question de compteur qui tourne à l'envers ?

A : Tout à fait. Je ne sais pas combien de gens ont des panneaux, mais on en voit déjà des dizaines qui ont installé des panneaux après le 1er janvier 2024. Et c'est déjà une chose. Alors qu'il y en a sans doute bien des centaines qui ont des panneaux d'avant, mais qui, donc, ne participeront pas au système avant 2030. Parce que jusqu'en 2030, c'est leur compteur qui tourne

à l'envers. C'était plus avantageux que le système qu'on nous promet. Mais ça, ça a été bien expliqué. C'est ça que je veux dire. C'est-à-dire qu'il y a parfois des réunions où on se dit, mais ou bien je n'ai rien compris, ou bien c'est trop naïf. C'était ni l'un ni l'autre. C'est assez sérieux et je pense que c'est d'ailleurs ça qui a convaincu assez facilement les gens de se dire, oui, je vais participer à ça parce que ça peut être intéressant. Et c'est tout à fait faisable puisque simplement dire, j'ai des panneaux, ils produisent, ils peuvent produire autant. Et je permets à ce système, disons, d'avoir les données d'Ores. Ça n'engage pas à grand chose. J'ai fait un énorme effort et je ne vais pas m'en occuper tous les matins pendant six mois non plus puisque ça, c'est pour la société qui gère.

AG : Mais c'est clair que c'est, comme vous avez dit, sérieux et justement, c'est vraiment, il y a beaucoup de gens ont à gagner, etc. Mais vu que ça ne fonctionne pas, je suis en train de comprendre que votre format aussi exclut les panneaux avant. Et je me demandais juste aussi... Non, mais ce n'est pas qu'il les exclut.

A : Oui, c'est parce que pour ces gens-là, ça ne peut pas être rentable puisque les gens qui avaient des panneaux avant le 31 décembre, jusqu'au 31 décembre 2023. Ils ont un compteur, comme on dit, qui tourne à l'envers. C'est-à-dire que quand les panneaux produisent, c'est déduit de leur consommation. Donc, ce qui fait que si les panneaux produisent bien, sur une année, ils ont une facture à zéro. Oui, ils payent toujours le réseau, mais leur consommation réelle ne coûte rien. Nous, par exemple, avec les panneaux que nous avons, sur la première année où je les calculais, j'ai les chiffres, on a produit plus de 95% de ce qu'on a consommé. Sauf qu'on n'a pas consommé ces 95% parce qu'évidemment, on ne produit pas toujours au moment où on consomme. Et d'autre part, il y a des moments où on produit trop, si on veut. Et c'est là-dessus que joue ce système. C'est que la surproduction serait envoyée chez d'autres qui, eux, consomment plus.

AG : Oui, tout à fait, exactement. C'est pour ça que c'est un réel avantage aussi.

A : Oui, c'est pour ça que ça devient un avantage pour les deux. Pour les acheteurs et pour les vendeurs.

AG : Vous êtes vendeur et autoconsommateur ?

A : Vendeur, oui. Je peux bien être acheteur à certains moments. Parce qu'en fait, on ne doit pas dire, si je veux cela, on entre dans le système et après, ça va dépendre de la production. Mais c'est clair que, par définition, comme quand il fait beau, les panneaux de tout le monde produisent plus. Ce ne sont pas mes panneaux qui produisent plus, ce ne sont pas ceux de mon voisin, par exemple. C'est là qu'on dit, oui, à terme, il faudrait des batteries. Oui, mais enfin, les batteries, il faut qu'elles soient intelligentes, parce que sinon, elles coûtent cher et elles perdent l'énergie après 24 heures, pour la plupart. Donc, ça n'est pas encore très intéressant, sauf si on a une voiture électrique à charger la nuit, par exemple. Mais comme je n'en ai pas de voiture électrique. Mais donc, effectivement, en fait, on entre dans le système, a priori, comme vendeur, puisqu'on a des panneaux. Mais on pourrait devenir acheteur à certains moments.

AG : Oui, bien sûr, tout à fait. Et c'est très intéressant ce que vous dites. Si je peux juste reprendre, juste vos motivations. Du coup, la première, vous l'exprimez clairement, c'est du coup un intérêt économique.

A : Oui, alors, oui, je vous ai dit ça parce que je voulais dire, oui, ce n'est pas vraiment psychologique. Enfin, oui, il faut voir où on arrête le psychologique, évidemment. C'est-à-dire qu'en fait, nous avons mis des panneaux pour vous dire, nous avons voulu refaire la toiture, parce que nous avons acheté une maison il y a 4-5 ans. Bon, nous habitons ici depuis 4 ans et demi. Et donc, après un certain temps, on s'était dit, la toiture n'est plus de première jeunesse. Mais en plus, ce sont encore des ardoises éternites, donc de l'amiante. Donc, on va faire la toiture. Et puis, on a pris un très bon toiturier, celui qui est considéré par beaucoup ici comme le meilleur. Et qui avait un tel délai qu'il a fini par arriver en février 2024. C'est-à-dire un mois et quelques jours après le changement de système de compteur. Donc, il serait arrivé deux mois avant, on aurait eu un compteur qui tournait à l'envers. Mais bon, voilà, c'est comme ça. Mais alors, à partir de là, je pense qu'il y a trois choses qui jouent. L'idée, d'abord, il est quand même probable qu'on va consommer de plus en plus d'électricité. Pas nous, spécialement dans la maison. Mais je veux dire, la société, en général, va consommer plus d'énergie. Donc, puisqu'on arrive à en produire, autant faire quelque chose. Visiblement, aujourd'hui, il y a un problème pour le réseau, pour absorber tout ce qui se produit pour l'instant. Donc, au plus près va l'électron. Donc, il y a un aspect, comment je vais dire ça, environnemental. De dire, bon, l'électricité, c'est plus propre si elle est produite tout près. C'est mieux, aussi, que de la faire venir de je ne sais pas où ou que de la produire dans des centrales au gaz ou à la limite, des centrales nucléaires, même si le nucléaire ne pollue pas comme tel. Enfin, ça coûte cher, une centrale nucléaire. Et si cette énergie est quand même produite, et qu'elle peut servir... Oui, c'est vrai que ça a quelque chose d'amusant. Oui, de ce point de vue-là, on pourrait dire que c'est psychologique. Ça a quelque chose... C'est nouveau. Alors, tiens, c'est marrant comme système. Enfin, c'est marrant d'arriver à faire ça, de se dire... C'est pas qu'on devienne une petite centrale nucléaire à l'instant, mais c'est... C'est même pas une question de commune. On dirait que toute la Wallonie fonctionne comme ça. Pour moi, c'est que toute la Belgique fonctionne comme ça. C'est très bien aussi. Finalement, on augmente notre autonomie totale. Alors, maintenant, c'est commune par commune. Ben oui, mais les autres communes n'ont qu'à faire la même chose, en quelque sorte. Donc, je me suis demandé pourquoi les autres ne font pas ça ? Pourquoi ils ne se dépêchent pas un peu ? Parce que finalement, c'est visiblement, techniquement possible presque partout. En tout cas, en adaptant peut-être une ou l'autre cabine d'horaire. Mais cette technique... On ne nous a pas dit que ce serait impossible à certains endroits. Mais pourquoi est-ce qu'on ne se dépêche pas un peu de temps en temps ? Parce que ça fait des années qu'on nous bassine, quand même, avec l'idée qu'on pollue trop, qu'on consomme trop, etc. Et on dépend trop de l'étranger. Alors, eh ben, allons-y ! Mais ça ferait de l'emploi. Parce que si ces sociétés qui gèrent l'administration de ce système, elles ont des employés. Donc, quelque part, ce serait intéressant pour tout le monde. Donc, dans ce sens-là, oui, il y a quelque chose de psychologique à dire: on contribue à quelque chose de nouveau. Et je ne suis pas obsédé de la nouveauté, je ne dis pas ça. Je ne suis pas obsédé par les ressources sociales et les trucs comme ça. Mais là, c'est quelque chose... C'était inimaginable avant. Je suppose qu'il y a des précurseurs qui se sont dit,

il y a 20 ans, un jour, on fera ça. Mais c'est quand même quelque chose de nouveau. Produire sa propre électricité, c'est quand même très récent, finalement. Par exemple, moi, j'ai 67 ans. Donc, vous vous dites sans doute que c'est normal, parce que vous êtes nés là-dedans, si je puis dire. Mais pour nous, c'est curieux, d'une certaine façon, que ce soit possible. Donc, ça a quelque chose de stimulant, peut-être, de participer à un truc comme ça pour voir ce que ça va faire. Donc, je n'attends pas que ça me rapporte des milliers d'euros. Ça m'étonnerait. Parce que déjà, avec la pension, on ne gagne plus pour des milliers d'euros. Donc, c'est libre. Mais si le système peut fonctionner, quelque part, ça pourrait quand même créer l'idée d'une certaine solidarité dans un domaine où on ne l'attendait pas. Solidarité, ce n'est peut-être pas tout à fait le mot, mais quelque part, oui. Parce que c'est une solidarité aussi sociale et même environnementale.

AG : Enfin, je me demandais parce qu'il y a quelque chose de sociétal, si on peut dire. Parce qu'il y a trois motivations qui sont prédominantes quand on pose des questions dans la littérature, etc. C'est l'intérêt économique, l'intérêt environnemental. Parce qu'en produisant de l'énergie verte, comme vous le faites, ça dépollue et ça contribue à réduire. Et aussi l'aspect social, parce que les communautés se regroupent finalement entre villages, avec des gens qui se connaissent, qui sont en confiance, etc. et du coup, ce sont ces trois enjeux qui jouent beaucoup. Je ne sais pas comment vous vous positionnez par rapport à ça ? Dites-moi.

A: Oui, au niveau environnement, c'est une bonne chose. Au niveau sociétal, c'est exact. Au niveau social, pas tout à fait. Parce que, en réalité, quand on est un petit consommateur, on ne profite pas de ce système. C'est-à-dire que si vous... Donc, je ne sais plus comment s'appelle ce monsieur qui était celui qui présentait ça pour la société, là. Il disait, si vous consommez environ 2000 kW, au moins, donc vous habitez un appartement qui est bien isolé, vous n'allumez pas je ne sais quel appareil à 24h24, alors ce n'est pas intéressant, parce qu'on va quand même payer des frais d'utilisation du réseau. Ça se discute. Ils sont en train de discuter avec les fournisseurs d'énergie pour voir s'il y a moyen de diminuer ça. Ça représenterait à peu près 150 euros par an. Le coût, si on peut dire, de location, d'utilisation du réseau. Donc, quelqu'un qui ne consomme déjà que 2000 kW, qui n'a pas une facture monumentale, s'il paye déjà 150 euros de plus, il faut qu'il rattrape plus de 150 euros de consommation. Il a dit, ça ne sera pas intéressant. Donc, au niveau social, ça n'est pas... Parce qu'on pourrait penser, évidemment, que pour des gens comme ça, l'énergie deviendrait gratuite. Ce n'est pas le cas quand même, parce que les coûts de réseau sont là. Je comprends qu'ils soient là. Ce n'est pas une critique en soi. Mais c'est une constatation. C'est plus au niveau sociétal. Donc, tout le groupe, si on veut, ce serait marrant que, oui, la commune fait ça et des centaines de personnes peuvent participer à ça d'ici quelques années. En 2030 ou 31, sans doute encore des centaines en plus. Parce que sans doute que tous ceux qui ont des panneaux d'avant 2024 pourraient entrer dans le système. À ce moment-là, peut-être que la commune pourrait en quelque sorte devenir presque autonome en énergie. Enfin, en tout cas, en électricité.

AG : Oui, tout à fait. C'est très intéressant ce que vous dites mais les gens qui ont des petits logements ne vont pas en profiter. J'ai aussi une question. En fait, on remarque aussi que pour autoconsommer un maximum, ce qui est le plus efficace, parce que quand vous consommez votre énergie, vous-même, ça vous revient moins cher et ça soulage le réseau, etc., Il y a aussi

des changements de comportement qui vont dans ce sens-là. Mais est-ce que vous imaginez changer votre comportement vis-à-vis de ça ? Par exemple, il y a des gens qui time leur machine, etc., au moment où ils consomment plus, pour autoconsommer un maximum.

A: Oui, c'est-à-dire qu'à partir du moment où on a eu des panneaux, on s'est dit qu'il faut changer certaines habitudes. Avant, on mettait, genre, la machine à laver le soir, le lave-vaisselle le soir, parce qu'on était en heure creuse. Ça, c'est fini, évidemment. C'est l'inverse, maintenant. Et en plus, il faut choisir ses jours pour certaines choses. Donc, quand il fait très beau, on peut mettre une machine de plus et en mettre une de moins quand il pleut puisqu'alors il n'y a pas beaucoup de production.

AG : Oui, bien sûr, avec la communauté, là, ce serait ceux qui achèteraient qui devraient changer. Ceux qui produisent, ils ont déjà changé. Vous comprenez ce que je veux dire ?

A : Bien sûr. Ceux qui achèteront l'énergie, ils devront s'habituer à se dire que c'est quand il fait beau qu'ils achèteront au meilleur prix. Pas quand il pleut et pas le soir. Tandis que ceux qui vendent, ils se sont déjà adaptés, je pense, pour beaucoup. Ça évolue, bien sûr. Il faut quelques mois pour s'adapter. Puis on constate... Pour vous donner un exemple, enfin, deux exemples, on avait un appareil qu'on a changé. Évidemment, les nouveaux appareils consomment tous moins. Oui, mais du jour au lendemain, on voit qu'on ne consomme pas le tiers de l'électricité d'avant, évidemment, au total. Mais on voit une différence en ne changeant rien d'autre. Parce qu'évidemment, toutes les heures qu'on fait fonctionner cet appareil pendant la journée quand il fait bon, il ne consomme rien du réseau. Tout est produit par les panneaux. Et comme l'appareil consomme moins qu'avant, là, on y gagne vraiment. En même temps, on ne devient pas totalement autonome parce qu'il y a quand même des jours où il pleut et puis on consomme quand même toujours un peu le soir ou la nuit même si c'est pas beaucoup. Mais cette habitude-là, on l'a déjà prise progressivement. C'est pour ça que c'est intéressant de regarder ce qu'on injecte réellement et ce qu'on consomme réellement. Et là, on sait s'adapter. Donc il faut un peu changer ces habitudes. Mais ça, ce n'est pas très difficile. C'est peut-être plus difficile pour les gens qui travaillent. Nous sommes pensionnés, donc c'est plus facile. On est à la maison. Donc on peut faire ce qu'on veut. Les gens qui travaillent, ils vont forcément consommer plus quand ils rentrent chez eux. Donc ils devraient s'habituer à mettre des minuteries avec la machine qui va se lancer à telle heure quand ils ne sont pas chez eux. Donc c'est peut-être vraiment une habitude à changer.

AG : C'est très intéressant. Merci beaucoup pour vos réponses. J'aurais juste une dernière petite question et après, je pense que j'aurai suffisamment d'informations. C'est à propos des freins. Est-ce que vous avez rencontré des freins au début avant de rentrer dans le projet ? Est-ce que vous avez hésité à rejoindre le projet ? Est-ce que, par exemple, il y a un manque de connaissances ? Est-ce que pour vous, ça vous paraissait trop complexe et que ça jouait un rôle ? Et comment vous êtes-vous informé sur ce système ? Est-ce que vous considérez que vous êtes suffisamment informé ?

A: Alors, disons... Oui, alors, je pense que le frein total au départ, c'est qu'on ne sait pas très bien avec des panneaux à quel résultat on va arriver parce que la météo est ce qu'elle est. Mais à partir du moment où on accepte cette idée qu'après tout, c'est quand même mieux d'un point

de vue environnemental etc. Entrer dans le système, je pense que ça a été relativement bien présenté. Enfin, celui qui a présenté le projet a été à la télé pendant longtemps, donc la communication, il connaît, je pense et il passe bien. Ça joue, hein. Par contre, si vous avez l'enquiquineur de service qui s'occupe de ça... Lui, c'est l'inverse, je trouve. Il présente ça bien. Ce monsieur savait très bien ce qu'il racontait. Il était en plus assez bon pédagogue. Et celui de la société qui évoquait le système administratif, on va dire, est un très bon pédagogue aussi. Donc, c'était clair. Ce n'était pas « on va voir, on va voir ». Techniquement, ça paraissait, je ne vais pas dire lumineux, c'est pas ça mais ça paraissait tout à fait compréhensible et pas trop technique parce qu'on n'est pas on n'est pas ingénieur en électricité non plus, mais c'était bien présenté et préparé comme réunion les deux fois.

AG : Je vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

1.3 Key Walloon stakeholders

Xavier Gillon, Ceinture énergétique Namuroise – 09/07/2025 (French)

AG : Bonjour Xavier, merci beaucoup d'avoir accepté cet échange. Avant de commencer, est-ce que vous êtes d'accord pour que j'enregistre notre discussion afin de pouvoir en utiliser certains extraits dans le cadre de mon mémoire, dans un cadre strictement scientifique ?

XG : Bien sûr, aucun souci. Je propose qu'on se tutoie si c'est OK pour toi ?

AG : Évidemment, avec plaisir. Pour commencer, pourrais-tu te présenter brièvement et expliquer ce qui t'a amené à travailler sur les communautés énergétiques en Wallonie ?

XG : Alors, je suis physicien, docteur en sciences, donc j'ai fait de la recherche scientifique pendant une douzaine d'années en faisant un doctorat en ce qui concerne des matériaux et des plasmas, donc pas du tout dans le domaine de l'énergie, je précise. Voilà, l'orientation vers l'énergie, je l'ai faite un peu bénévolement et cela m'a pris cinq bonnes années avant de me réorienter. J'ai étudié des sujets sur l'autonomie énergétique qui m'ont beaucoup intéressé et interpellé. J'étais nulle part en termes d'autonomie énergétique. Et donc là, du coup, j'enchaîne trois expériences liées à l'énergie. J'ai quitté le monde de la recherche pour rentrer à la Fédération Wallonne de l'Environnement « Canopéa », en tant qu'expert et lobbyiste énergie, climat et industrie, puisque j'avais travaillé quatre ans et demi dans l'industrie. Puis j'ai quitté pour travailler un an et demi dans la coopérative citoyenne d'énergie renouvelable « Émission Zéro ». Et puis j'ai quitté pour rentrer dans la « Ceinture énergétique namuroise », une ASBL qu'on a cofondée bénévolement il y a cinq ans maintenant. Voilà un petit peu le parcours récent.

Et les communautés d'énergie m'ont intéressé quand j'ai travaillé chez « Émission Zéro », peut-être déjà un petit peu avant. On voulait un peu, on avait le rêve dans l'ASBL « Ceinture énergétique namuroise », d'accompagner des communautés de quartier pour qu'ils s'équipent en renouvelable et qu'ils aient des projets de quartier. On trouvait que ça faisait vraiment sens. Et puis il y a cette législation qui est sortie. Et puis moi, chez « Émission Zéro », il y avait la possibilité que la coopérative finance les installations, organise le financement par un collectif

de citoyens, d'une part. Et d'autre part aussi, on avait un projet à Salsine, à l'église de Salsine, pour mettre une centrale d'hydroélectricité. « Émission Zéro » a le permis de bâtir depuis trois ans et on attend en fait une décision du gouvernement wallon pour le renouvellement des certificats verts pour les centrales d'hydroélectricité, qui a tout le temps été reporté. On devait normalement même lancer le chantier cette année, mais de nouveau, par manque de réponses du gouvernement et du cabinet, ce n'est toujours pas acté. Un des quartiers qu'on aurait pu accompagner était Salsine. On a fait une présentation là-bas, ils ont réalisé : Purée, une centrale d'hydroélectricité dans notre quartier, ce serait génial ! Ça a été le groupe le plus prégnant à Salsine, parce que c'est un collectif Salsine, où il y a quand même 40 personnes, et dont une dizaine... Enfin, on a eu deux réunions avec 20-25 personnes qui étaient intéressées sur la communauté d'énergie. Et puis, ça s'est étioilé dans le temps. Avec ce groupe-là, deux dames avaient des compétences spécifiques, une qui était juriste et une autre qui avait travaillé comme attachée parlementaire. On a vu le décret ensemble pour pouvoir l'expliquer aux autres après. Donc on est rentrés dans le truc. Et en parallèle, j'ai pu faire aussi des chiffrages assez simples, sachant qu'il n'y avait pas de réduction des frais de réseau, de ce qui était rentable ou pas. Et pour un ménage à Salsine, ce que ça pouvait rapporter, sur une année, de rentrer dans la communauté d'énergie. Et voilà, j'étais à 100-150 euros par an pour un ménage moyen. Et puis peu après, certains fournisseurs ont commencé à annoncer qu'ils appliqueraient des surcoûts à leurs clients qui rentraient dans une communauté d'énergie, des surcoûts de l'ordre de 100 euros. Donc sur l'aspect financier, j'ai été très refroidi, surtout que c'était encore avec les prix post-crise. Et donc je suis curieux de voir maintenant ce qu'on pourrait atteindre comme bilan financier. Je ne l'ai plus fait depuis un an... Donc ça, c'était un des projets mais j'ai été refroidi par ça.

AG : Merci pour ce retour détaillé. Si on revient un instant sur les difficultés rencontrées, selon toi, quels sont les principaux obstacles qui entravent actuellement le développement des communautés énergétiques citoyennes en Wallonie ? Et dans ton cas, quels sont les obstacles qui ont figé l'avancée de ces projets ?

XG : L'absence de réduction des frais de réseau est un élément central. Ensuite, l'instabilité politique, les retards réglementaires et les incertitudes sur les prix de l'électricité rendent les montages très risqués. Enfin, les surcoûts annoncés par certains fournisseurs pour les membres de communautés d'énergie refroidissent fortement les potentiels intéressés. Il y a aussi une fatigue : on a des collectifs motivés, mais les incertitudes, les reports de décisions politiques et le manque de réponses institutionnelles, ça les décourage au bout d'un moment.

AG : Et du coup, ce serait quoi selon toi les freins majeurs ? Est-ce que c'est les freins économiques d'abord, ou est-ce que c'est les freins humains, sociaux, ou encore institutionnels, administratifs ?

XG : Tous les freins. Mais les freins humains sont les plus durs. Parce que les freins humains, c'est l'énergie, l'engagement, le temps. Le citoyen qui ne comprend pas. Le citoyen qui a des

attentes irréalistes, qui veut que tout soit déjà prêt. Et puis il y a les freins économiques qui refroidissent, et les freins administratifs qui peuvent bloquer complètement.

AG : Et si tu devais en hiérarchiser, tu dirais que c'est d'abord les humains ?

XG : Oui. Clairement. Pour moi, le principal problème, c'est qu'il faut des moteurs. Il faut des gens qui croient dans le projet, qui le portent, qui tiennent dans le temps. Et ça, c'est extrêmement rare. Quand j'étais chez « Émission Zéro », j'ai pu faire des présentations à plusieurs groupes de citoyens qui étaient intéressés. Et puis il n'y avait personne qui prenait le relais derrière. Personne qui reprenait la dynamique. On est à la merci de personnes-clés, quoi. Et ces personnes clés sont souvent bénévoles.

AG : Et quand bien même elles veulent bien le faire, il faut beaucoup de ressources et de compétences pour monter une communauté d'énergie, je suppose.

XG : Exactement. Et c'est un projet qui demande du temps. Il faut comprendre le cadre légal, il faut comprendre la technique, il faut organiser la gouvernance, trouver les bonnes personnes, s'entourer... et tout ça sans que ce soit rémunéré. Parce que pour l'instant, il n'y a aucun modèle économique viable qui permet de rémunérer les initiateurs ou les coordinateurs de communautés d'énergie. En tout cas pas en Wallonie. Donc, c'est très fragile.

AG : Merci. Et si on prend un peu de perspective: pourquoi penses-tu que des régions comme la Flandre semblent plus avancées dans ce domaine ? Que manque-t-il selon toi en Wallonie ?

XG : Je peux te filer un article intéressant qui résume un peu la comparaison, mais d'il y a déjà deux ans. Je sais qu'en Flandre, il y a le pair-à-pair qui est autorisé, qui n'est pas autorisé en Wallonie. Et que plus de la moitié des communautés d'énergie existantes en Flandre sont du pair-à-pair. En fait, c'est même simple. Moi, je pourrais contacter un voisin ici. Maintenant, moi, je suis conscient des risques sur la réforme tarifaire en Wallonie. Du coup, je ne sais pas si je me lancerais là-dedans, sachant ça. Je préfère un peu de tranquillité, mais ça pourrait être beau. Je pense qu'en plus, le pair-à-pair, c'est en voie d'acceptation en Wallonie. J'imagine parce qu'il y a eu... Justement, ça a été par la CWaPE notamment souligné le fait que c'était problématique que le pair-à-pair ne soit pas encore accepté en Wallonie, etc. Mais bon, c'est encore en discussion.

AG : Et si on revient à la motivation des citoyens : penses-tu que la motivation seule, sans incitations économiques fortes, puisse suffire à lancer et à pérenniser des communautés d'énergie ?

XG : Je pense que ce n'est pas impossible, notamment il y a un gars dans notre collectif qui irait à fond, même si c'était à perte financièrement. Moi personnellement, je ne voudrais pas qu'il perde de l'argent, pas que ça soit essentiel dans ma vie, mais c'est quand même des démarches administratives en plus, dans une période de vie avec un bébé où je n'ai pas envie de me prendre la tête. Donc voilà. Je pense que ce n'est pas impossible, alors du coup c'est très niche, et alors il faut dimensionner ton installation de production, soit quelques voisins qui mettent à

disposition de voisins, ou du pair à pair aussi. Si je résume un peu ce que j'ai compris des cas possibles que tu imaginerais, ce serait soit des petits cas de quartiers vraiment rapprochés où ils sont en confiance entre eux et que certains produits se consomment et d'autres consomment la partie d'électricité produite par les autres, ce qui est déjà le cas aujourd'hui, sans l'existence des communautés d'énergie, ce qui est produit par un voisin, passe dans le réseau et est consommé par des voisins directement. Donc soit ce cas-là, soit un plus grand cas avec des plus gros investissements, etc., et finalement une autoconsommation par exemple de la SNCB ou je ne sais pas quel autre exemple. Je résume, j'imagine que je me trompe un peu, mais c'est deux cas de figure qui pourraient être où tu vois autre chose. Et mon mindset à moi était plutôt sur les grandes installations. Du coup, ça permet de mieux lire mes griefs, mais on se comprend.

AG : Tu as esquissé plusieurs freins, mais si tu devais aujourd'hui relancer une communauté d'énergie, quelles seraient pour toi les conditions de base pour que cela tienne dans la durée ?

XG : Une réduction des frais de réseau, alors pas à 100 %, mais peut-être de 20, 30 %. Et donc, j'ai en tête que, typiquement, le contrat d'un particulier, tu payes 16 ou 18 cents en frais de réseau, redevances, etc. Et donc, d'avoir un gain de 2, 3, 4 cents sur cette partie-là serait vraiment bénéfique. Ça te montrerait qu'elle serait d'office rentable, et ça te montrerait les chances d'en avoir une qui est plus rentable. Ça, c'est la première chose. Moi, ce qu'il y a aussi, si je devais lancer vraiment une communauté d'énergie, c'est d'avoir un nombre suffisant de participants. Si tu n'arrives pas à augmenter ton nombre de membres dans ta communauté d'énergie, puisque tu ne sais pas forcément les avoir instantanément, avoir 100 ou 500 personnes, comment assurer la sécurité ? Moi, ce serait peut-être d'avoir carrément que les gens s'engagent pour rester au moins pendant 5 ans dans la communauté, pour avoir un peu de stabilité, n'avoir pas trop d'entrées et sorties. Ça, ce serait un deuxième élément qui me sécuriserait pour être co-initiateur d'une communauté d'énergie. J'opterais plutôt pour de l'hydro ou de l'éolien pour cette question de surabondance du solaire. Et alors, je reviens au fait d'avoir suffisamment de membres. Si tu as 0 membre ou 10 membres, quel est le business plan ? Comment tu peux revendre pour assurer la revente, pour sécuriser les investissements ? C'est pas du tout une communauté où on imagine 10 ménages qui ont chacun leur panneau solaire qui mutualisent. C'est pas du tout ça. Qui mutualisent avec 10 ménages qui n'ont pas d'installation solaire puisqu'en été, il y a telle surabondance que... Je ne sais pas si tu as une idée, toi, de la surabondance d'un ménage. Je donne des conférences là-dessus. J'ai des graphes que je peux te montrer.

AG : Pour aller plus loin, selon toi, quels types de changements comportementaux (individuels ou collectifs) sont nécessaires pour qu'un tel projet ait un impact réel ?

XG : Timer son boiler. Pour moi, c'est le plus grand que je pouvais faire. Après, il y aurait une machine à laver, la vaisselle, mais on le fait tourner une fois par semaine, la machine à laver quelques fois par semaine. C'est 1 ou 2 kWh, donc ce n'est pas avec ça que tu vas faire booster. Les lancer en journée. Ce qu'on pourrait faire, c'est de cuisiner, et on le fait le dimanche, après-midi, au lieu de 3 repas la semaine, au lieu d'éviter de cuisiner à 18 heures en semaine, ou encore un peu de soleil, mais c'est déclinant. Ça, ça ferait augmenter notre autoconsommation et ça soulagerait le réseau.

AG : Et toi, tu considères que sans ce changement de comportement, ce n'est pas possible vraiment d'avoir une vraie utilité dans ces communautés d'énergie ?

XG : C'est un point primordial. Pour moi, le changement de comportement, c'est vrai qu'il peut y avoir deux étapes d'utilité. La première, c'est que je comprends le concept d'autoconsommation, et même si je ne fais aucun changement de comportement, je comprends mieux. C'est une utilité qui est modérée. La deuxième, c'est que j'ai compris l'autoconsommation, et je passe à l'acte, et ça soulage le réseau, avec des petites actions de consommation à la maison.

Par contre, sur les postes voiture électrique, boiler d'eau chaude électrique et pompe à chaleur, là, il peut y avoir des adaptations de consommation qui sont vraiment conséquentes. Par exemple, ce serait que les gens en été n'allument pas leur clim le soir, mais qu'ils allument la journée pour consommer pendant les pics solaires. Alors, tu n'as pas le froid direct le soir, mais ce serait un acte concret qui aurait beaucoup d'impact, parce que j'ai entendu qu'il y a une ou deux semaines, il y a eu 30 consommations en soirée, à cause des clim le soir. Donc, ne pas faire de clim le soir, mais le faire la journée pour gagner 2-3 degrés, et que ce soit les murs qui stockent le froid, ce serait vraiment un usage intelligent. Donc, clim, boiler électrique, voiture électrique et pompe à chaleur, ces quatre trucs-là seraient vraiment des postes intéressants pour avoir un réel impact sur le réseau. Parce que moi, mon lave-vaisselle, une fois par semaine, ce n'est pas ça qui va soulager le réseau.

AG : Est-ce que tu penses que les communes ont un rôle important à jouer dans ce développement ?

XG : Oui. Un rôle essentiel. Mais pour l'instant, la plupart des communes sont complètement dépassées. Soit elles ne connaissent pas le sujet, soit elles n'ont pas les ressources, soit elles ont peur de s'y engager parce que c'est flou. Celles qui avancent un peu, c'est souvent parce qu'il y a un élu motivé, ou un chargé de mission qui connaît bien le sujet. Mais ce n'est pas systématique.

(...)

Je pensais aussi, qu'il faudrait des mécanismes de soutien public. Pas forcément des subsides à fonds perdus, mais des instruments qui sécurisent les investissements. Par exemple, un système de tiers-investissement citoyen avec une garantie publique. Ou alors des mécanismes de mutualisation de la production. Et aussi, des dispositifs de simplification administrative. Parce qu'aujourd'hui, créer une communauté d'énergie, c'est un cauchemar réglementaire.

AG : Tu veux dire qu'il faudrait une sorte de guichet unique ou une plateforme standardisée ?

XG : Oui, par exemple, un outil numérique bien fait, qui automatise les étapes, qui génère les contrats, qui gère la facturation. Et surtout, qui soit accessible aux non-initiés. Parce qu'aujourd'hui, même avec un bon niveau d'éducation, il faut des heures et des heures pour comprendre ce qu'on peut ou pas faire. C'est un frein majeur. Et puis, il faut du soutien humain.

Des accompagnateurs de terrain, des relais dans les communes, dans les intercommunales, dans les coopératives existantes.

AG : Est-ce qu'il y a un cadre institutionnel ou une direction politique que tu trouves encourageante actuellement, ou tu as plutôt l'impression d'un blocage ?

XG : Franchement, j'ai l'impression d'un gros flou. Il y a une volonté d'aller vers les communautés d'énergie, on ne peut pas dire le contraire, mais c'est très timide. Il y a eu quelques textes, des décrets, des ordonnances, mais rien de structurant. Ce qui manque, c'est une vision d'ensemble. On a un empilement de mesures techniques, parfois incohérentes entre elles. Et surtout, il n'y a pas de pilotage. Pas de coordination entre les niveaux de pouvoir, pas d'agenda clair.

AG : Et si tu devais formuler une recommandation forte pour les décideurs wallons ?

XG : Je dirais : arrêtez de complexifier les choses. Simplifiez. Mettez en place une architecture claire, stable, avec des règles durables dans le temps. Parce que les porteurs de projets, ce dont ils ont besoin, c'est de visibilité. Ils ne veulent pas lancer un truc aujourd'hui pour qu'on leur dise dans six mois que le cadre a changé. Il faut aussi reconnaître le temps long de ces projets. Un projet de communauté d'énergie, ça ne se fait pas en deux mois. Donc il faut des outils adaptés à cette temporalité.

AG : Et pour clôturer, est-ce qu'il y a un élément qu'on n'a pas abordé et qui te semble essentiel à mentionner dans le cadre de ma recherche sur les communautés d'énergie en Wallonie ?

XG : Peut-être juste insister sur l'humain. Ce que j'ai vu, c'est que même si les obstacles techniques et économiques sont nombreux, ce qui peut tout changer, c'est l'énergie des gens, leur motivation, leur engagement, leur capacité à se rassembler. C'est ça qui a porté notre projet au départ. On avait des gens très différents, avec des parcours variés, mais tous motivés par un idéal commun. Ce genre de dynamique, ça ne s'invente pas, mais ça se cultive. Et je crois que les pouvoirs publics devraient mieux soutenir ces dynamiques locales, pas seulement avec des subsides, mais en les reconnaissant, en leur donnant du temps, de l'écoute, de l'espace.

AG : Merci beaucoup. Franchement, tout ce que tu as partagé est extrêmement riche et précieux pour mon mémoire. J'ai vraiment apprécié ton honnêteté et ton regard critique. Et comme tu me l'avais proposé, je t'envoierai mon mémoire une fois finalisé. Ça me fait plaisir de savoir que tu es intéressé à le lire.

XG : Avec plaisir. Et bon courage pour la rédaction, c'est un beau sujet. J'espère que ton travail pourra faire avancer les choses, même modestement. On en a besoin.

AG : Merci, à bientôt, et bonne continuation pour tout.

XG : À bientôt, Antoine.

Anne Wouters, Directrice opérationnelle et financière de la coopérative citoyenne Émission Zéro Emission Zéro et chercheuse ULG – 14/07/2025 (French)

AG : Bonjour, vous m'entendez bien ? Je ne vous vois pas encore, mais je vous entends bien. Ah, je vous vois. Ça va fonctionner. Ok, super, parfait. Bonjour, enchanté.

AW : Enchantée.

AG : Tout d'abord, un tout grand merci de prendre ce temps pour répondre à mes questions et m'aider dans le cadre de mon mémoire. Avant de commencer, est-ce que vous êtes d'accord pour que j'enregistre notre discussion afin de pouvoir en utiliser certains extraits dans le cadre de mon mémoire, dans un cadre strictement scientifique ?

AW : Oui, pas de soucis.

AG : Super, merci beaucoup. Pour vous expliquer, je réalise un mémoire de fin d'études, et j'avais choisi les communautés d'énergie en voulant me focaliser surtout sur les freins et sur le contexte en Wallonie, pour quelles raisons ça ne fonctionnait pas, etc. Seulement, il y a eu pas mal de choses qui ont changé, et notamment un rapport récent de la CWaPE, qui réalisait d'une certaine manière ce que je voulais faire comme mémoire. Du coup, avec mon promoteur, on s'est rendu compte qu'une approche plus comportementale pourrait être pertinente, à savoir comprendre quelles sont les motivations des citoyens, et est-ce qu'une force citoyenne volontaire peut suffire à la durabilité des communautés d'énergie, dans un contexte peu incitatif économiquement et administrativement ? Du coup, pour commencer, est-ce que vous pourriez vous présenter brièvement et expliquer ce qui vous a amenée à travailler sur la thématique des communautés d'énergie ?

AW : OK, donc, moi, je suis Anne Wouters. J'ai deux casquettes, principalement. La première, c'est que je suis la directrice opérationnelle et financière de la coopérative citoyenne Émission Zéro, qui est une des trois plus grandes coopératives citoyennes en région Wallonne, qui investit dans la production d'énergie renouvelable, principalement. Et la deuxième casquette, c'est que je suis assistante à l'Université de Liège, et donc, je donne des cours et des travaux pratiques sur les communautés d'énergie, notamment. Et je fais aussi une thèse de doctorat aussi sur ce sujet.

Alors, pourquoi les communautés d'énergie ? Pourquoi j'y suis arrivée ? Parce que je pense que notre paradigme actuel de l'individualisme montre toutes ses limites, et que si on veut envisager, je dirais, les transitions, moi, je parle des transitions parce qu'elles sont environnementales, énergétiques, sociales, elles sont beaucoup plus complexes qu'on en pense, eh bien, il faut le faire de manière collective, et il faut repenser, peut-être, notre relation aux choses et notre relation à la propriété. Voilà. Alors, dans la communauté d'énergie, il y a deux choses. Il y a le mot communauté, où à un moment donné, on se met ensemble de manière collective, donc c'est

un regroupement d'individus qui va faire communauté, qui va, globalement, décider ensemble de la gestion d'un bien commun. Et il y a la partie énergie, donc ici, dans le cadre environnemental et énergétique, enfin, les transitions environnementales et énergétiques. Donc, je pense que repenser de manière intelligente ces concepts, et pouvoir les appliquer, les démultiplier, nous permettra peut-être de changer de paradigme pour atteindre nos objectifs, parce que je ne crois pas du tout qu'on atteindra nos objectifs en restant dans le même paradigme, mais en idéalisant une croissance verte. Donc, c'est un peu ça que j'essaie de... Voilà, qui m'intéresse, et pourquoi, là où j'en suis, je pense qu'il faut travailler et penser de manière collective à partir de maintenant, et plus de manière individuelle, que ce soit pour des systèmes énergétiques chez soi, par exemple pour le chauffage, ou la régulation de tout ce qui est gestion d'énergie au sein d'un bâtiment, que ce soit de la mobilité, ou que ce soit... Il faut repenser notre manière de vivre. Voilà pourquoi les communautés d'énergie m'intéressent fortement. Et alors là, il y a un vaste sujet, parce qu'il y a moyen de monter des communautés d'énergie dans le paradigme actuel, donc un paradigme individualiste, centré sur le profit, centré sur la production, et sur une manière de voir le monde et l'exploitation des ressources. Enfin voilà, il y a moyen, donc j'essaie de savoir comment mettre en œuvre d'autres moyens pour pouvoir avoir ces communautés d'énergie qui permettent le changement de paradigme quelque part, la prise de conscience de chacun, de notre consommation, de notre utilisation des ressources, de l'énergie, etc.

AG : C'est super intéressant, il y a plein de choses sur lesquelles j'ai envie de rebondir. D'abord, votre thèse, est-ce que c'est relié au Projet Locomotrice ?

AW : Ma thèse est reliée au Projet Locomotrice, puisque le dossier du projet, c'est moi qui l'ai rempli. En tout cas, pour toute la partie de l'université de Liège, on avait été chercher des partenaires à la HEPL. Maintenant, ce n'est pas entièrement sur le Projet Locomotrice, je suis vraiment en parallèle, je participe au projet avec mes collègues. On s'alimente l'un l'autre. J'ai un financement autre. Le Locomotrice, c'est vraiment le développement d'une plateforme de gestion, avec deux antennes, la première partie, c'est la gestion pure et dure. Si il y a une communauté d'énergie, il faut gérer les membres, le partage, les factures. La deuxième partie, c'est de dire qu'on a, au sein de la communauté, une série de bâtiments, et on peut exploiter la flexibilité de ces bâtiments pour optimiser l'autoconsommation. S'il y a des termes qui ne sont pas clairs, ici, c'est d'utiliser notre parc immobilier pour amortir les pics de production et les creux de l'énergie intermittente.

AG : Tout ça, vous parlez de la plateforme locomotrice, c'est vraiment ces deux objectifs qui sont inclus dans la plateforme ?

AW : Oui, c'est ça. Ce sont les deux objectifs, avec des niveaux de maturité et de développement différents. À l'issue du projet, on aura bien une plateforme de gestion où on va pouvoir gérer les membres, les communautés, les partages. Et alors, on aura un prototype pour l'exploitation de la flexibilité au sein des bâtiments appartenant à la communauté.

AG : Je me pose la question comme ça, peut-être que c'est complètement inclus dans cette plateforme-là, mais lors de création de communautés d'énergie, évidemment, il faut qu'il y ait un changement de comportement des citoyens s'il n'y a pas eu lieu avant à l'intérieur de la communauté. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a eu, j'ai entendu parler, je ne sais plus quand, d'une application qui aiderait les citoyens à expliquer, à faire état de l'énergie, de la production de l'énergie dans les jours à venir, etc. pour les aider à s'adapter, à potentiellement timer leur consommation. Et je ne sais pas du tout si c'est inclus dans le locomotrice, c'est juste là que j'ai une idée qui me traverse mon esprit.

AW : Oui. Nous, on est persuadés qu'en donnant l'information pratiquement en temps réel, et peut-être avec un minimum de prévision à 24 heures, aux membres, aux utilisateurs, quelque part, on peut induire un changement de comportement, en tout cas une prise de conscience, et potentiellement de regarder, tiens, je suis en train de produire, j'injecte sur le réseau, je vais charger mon téléphone, ou je vais lancer ma machine. Donc il y a plusieurs manières de maximiser l'autoconsommation, soit on est à fond sur la technologie, et on met des régulations spécifiques, soit on utilise la flexibilité, ça veut dire qu'on démarre, on fait démarrer, je dirais, les machines au moment où les prix sont les plus bas sur le marché, et puis il y a le changement de comportement. Et sur le locomotrice, on souhaiterait viser deux aspects, c'est vraiment la flexibilité, et induire, ou en tout cas, donner les moyens aux gens de changer de comportement.

Je pense qu'il y a l'idéal de ça, qu'en tout cas, il y a des générations où on leur a expliqué qu'ils devaient avoir leur maison de 4 façades, leur système, leur voiture, quelque chose de très individualiste, leur carrière, leurs revenus, etc. et qu'on n'a pas un fonctionnement, une dynamique de communauté et de collectif. L'objectif de la plupart des gens, ce sera de réussir le mieux leur vie. C'est quoi réussir le mieux leur vie ? Ce n'est pas contribuer au collectif... Il y a tellement de choses à déconstruire ! Voilà, moi, je pense qu'il y a moyen d'aller chercher dans les freins économiques. Je ne suis pas sûre que ce soit ça les principaux freins. Je pense qu'ils sont plus sociaux et sociétaux. Les freins administratifs, je pense que là, ils sont nombreux et je pense que ça, c'est un mémoire complet. Je pense qu'aujourd'hui, on a eu la directive européenne. On est peut-être partis un petit peu de son essence. On a essayé de l'appliquer avec des éléments qui sont spécifiques à chacune des régions et on met des formulaires, des contrôles et... Voilà, et chacun veut avoir son mot à dire, chacun veut avoir son nom. Et du coup, on est sur un projet naissant qui nécessite pas mal de démarches administratives et comme peu l'ont encore franchie, ceux qui essayent de la franchir sont un peu perdus. Il faut appeler à des intermédiaires qui sont tout aussi perdus et globalement... Moi, je vois qu'à Bruxelles, parce que je suis une communauté à Bruxelles, je m'aperçois qu'eux, quand ils ont des questions, ils retournent vers le régulateur local, mais même le régulateur local ne sait pas expliquer ou les aider, parce que ils sont un peu pionniers. Ce sera mieux dans quelques années, mais il faut permettre le développement de ces communautés d'énergie pour pouvoir avancer à l'étape suivante, faire les améliorations, faciliter, simplifier. Je pense que là aussi, on est dans une société de contrôle, d'hypercontrôle, donc il y a toute une série de parties prenantes dans notre écosystème qui sont là juste pour contrôler. Ce n'est pas l'objet de mes recherches de manière

spécifique, je traduis un petit peu ce que je vois dans les différentes expériences qui me sont partagées. Je pense qu'il faut rester sur le terrain.

AG : Très intéressant ! Selon vous, quels leviers sociaux sont les plus efficaces pour inciter les citoyens à s'impliquer dans une communauté d'énergie ?

AW : Comme je l'ai dit, moi je pense que le levier, c'est soit déjà d'être dans une communauté qui fait autre chose, et là ça accélère, soit c'est les relations directes. Mon voisin en qui je fais confiance participe au projet, vient m'en parler, ...ce contact direct de partage d'expérience, je pense que ce sont des choses qui font bouger les gens. Je pense que d'autres moyens vendent du rêve via des médias quelconques, il y a une relation de confiance qu'il faut établir et cette relation de confiance, on l'a de manière induite avec des gens avec qui on a déjà d'autres projets de confiance dans un cadre professionnel ou dans un cadre privé. Comment accélérer ces réalisations sociales ? En créant ces réseaux de confiance. Après, il faut toujours trouver les pionniers qui vont démarrer ce projet qui vont porter le projet en sachant que ce sont des projets qui sont très très lourds, peu rémunérateurs et une fois qu'ils sont mis en place il y a beaucoup d'attentes et comme on est sur un concept ou un outil qui démarre, il y a beaucoup de retours négatifs ou de questions, on ne sait pas toujours y répondre...

Je pense qu'il faut des *success stories*, ça c'est sûr, et il faut un contact humain, parce que les gens ne franchiront pas le cap. Ce n'est pas qu'une question d'argent, c'est vraiment une question de confiance, de comprendre comment ça fonctionne. Les gens sont perdus aujourd'hui. Quand on leur parle de la transition environnementale, ils ne comprennent pas l'impact de leur choix. Tout le monde est sous-informé, complètement.

AG : C'est ça le problème. J'ai l'impression, même pour accepter de rentrer dans une communauté d'énergie, il faut avoir une sorte de bagage, être un minimum informé, ou alors ça peut aussi, via justement, rentrer socialement et puis finalement apprendre. Mais il y a quand même un minimum que tout le monde n'a pas, clairement. Et même moi encore maintenant, en travaillant ici, j'apprends énormément de choses que j'ignore. Et comment faire pour justement partager ces apprentissages ?

AW : Je pense qu'il y a une série de notions qu'on n'apprend toujours pas à l'école. Mais dès l'école, on devrait pouvoir savoir c'est quoi l'énergie, c'est quoi l'électricité, comment elle est produite, c'est quoi la problématique de l'intermittence, quelle est la réalité des énergies fossiles, de l'énergie nucléaire, quelle est notre consommation, qu'est-ce que ça impacte sur les ressources ? Je pense que dès l'école, il doit y avoir un apprentissage. Parce que quand on arrive chez des gens qui sont déjà dans la vie active et qui n'ont pas ces bases, c'est extrêmement compliqué. Parce que pour eux, c'est une *black box*, on travaille à la confiance, ils payent une facture tous les mois, mais ils ne se rendent pas compte de ce qu'il y a derrière.

On ne peut pas tout savoir de tout, ça c'est sûr. Moi je dis qu'il faut, dès l'école, parce que l'énergie, en tout cas dans notre milieu, elle est une clé pour tout. Néanmoins, je vois les

formations. Par exemple, je suis administrateur dans une coopérative où ils font de la rénovation énergétique des bâtiments. Ils font par communes, je dirais, une séance d'information. Qui vient aux séances d'information ? Peu de gens en réalité. Peu de gens, parce que quand c'est délibéré, les gens ont autre chose à faire. Et la dernière fois, j'étais engagée dans une communauté d'énergie et j'étais étonnée parce que j'ai compté le nombre de cheveux blancs dans la salle, je pense qu'il y avait 80 à 85 % des gens qui étaient pour moi équivalents à des retraités. Donc, on commence à s'intéresser à son environnement et à l'énergie, à ce qui est générique, à ce qui est dynamique autour de nous, à partir du moment où on est là-dedans ? Ça veut dire que de 20 à 60 ans, on est pris dans une espèce de roue où il faut travailler, il faut remplir nos obligations au niveau du travail, de la famille, et qui n'ont pas le temps, je dirais, d'aller à des formations diverses et variées.

AG : Peut-on d'abord créer une communauté autour d'autres thématiques, puis aborder l'énergie ? Ou est-ce que l'énergie peut être le point de départ ?

AW : Un des accélérateurs, c'est d'avoir une communauté autre, et d'y joindre une communauté d'énergie. C'est un des points. L'autre point d'accélérateur, je pense ici... Je travaille en coopérative citoyenne d'énergie. Il est clair que ces gens qui ont investi, ces coopérateurs, ont quelque part notifié une certaine sensibilité au sujet. Et donc, quelque part, je pense aussi que ce chemin-là, ça pourrait être aussi un accélérateur. Mais on ne l'a pas encore testé ici, en région Wallonne. Parce que je pense que, si on dit, demain, sur le levier, on met en place une communauté d'énergie, est-ce que tous les coopérateurs locaux sont intéressés ? Ça va permettre plus facilement peut-être de pouvoir monter un projet que de partir de zéro et de se dire, il faut que je trouve des gens qui ont la maîtrise avec moi pour pouvoir monter un projet et pour essayer de convaincre les autres de nous rejoindre. Mes collègues qui ont fait un projet de recherche, le projet « AMORS », ont indiqué que, d'après leur recherche, d'arriver avec un projet tout fait, en disant que c'était un projet de partage d'énergie au sein d'un même bâtiment, ils sont arrivés avec des projets tout faits, et puis les résidents et les propriétaires ont dit : non, on n'est pas intéressés, parce qu'ils ne s'étaient pas appropriés le projet. Donc c'était encore un énième outil pour complexifier, pour les entuber. Donc il fallait que ce soit eux qui s'approprient le sujet, qui deviennent eux-mêmes gestionnaires, et qui démontrent leur neutralité vis-à-vis des autres, et alors la confiance s'installe. Je pense que vous connaissez aussi la gestion des biens communs d'Ostrom, où la capacité institutionnalisante, je dirais globalement, ces approches sont fondamentales dans la communauté, parce que si c'est une communauté qui arrive à l'extérieur et qui est imposée, il n'y a que des attentes, il n'y a pas d'investissement. Le projet doit naître au cœur de la communauté.

(...)

AG : Super. Un tout grand merci. Je vais vous libérer. Merci pour cette interview, et pour vos conseils de fin, c'est super.

AW : Oui, oui. Je suis vraiment intéressée de lire votre document. Bon courage.

AG : Merci beaucoup.

Donatien Zébazé, Responsable commune de Marchin – 10/07/2025 (French)

AG : Oui, je vous entends tout à fait, je vous entends. Super, là je vous vois en plus. Bonjour. Comment vous allez ?

DZ : Bien et vous ?

AG : Ça va, ça va. Tout d'abord, un grand merci d'avoir accepté de me recevoir pour que je puisse vous poser des questions, de consacrer ce temps pour moi. Un tout grand merci. Est-ce que vous acceptez que j'enregistre notre discussion afin de faciliter la retranscription et potentiellement en utiliser certains extraits dans mon analyse ?

DZ : Oui, pas de problème.

AG : Merci beaucoup. Pour vous expliquer rapidement, mon mémoire porte sur les communautés d'énergie citoyennes en Wallonie. Je m'intéresse plus spécialement à une approche comportementale et sociale. Je cherche à comprendre dans quelle mesure une dynamique citoyenne volontaire peut suffire à faire émerger et durer ces communautés, malgré un cadre peu incitatif sur le plan économique ou administratif. Suite à ça, je cherche à identifier les leviers sociaux, organisationnels et comportementaux concrets permettant aux citoyens de créer et de maintenir des communautés énergétiques durable en Wallonie.

Pour commencer, pourriez-vous vous présenter brièvement et m'expliquer ce qui vous a amené à travailler sur cette thématique ?

DZ : Donc voilà, en fait, ma fonction est assez transversale entre les différents services de la commune parce que les questions d'énergie concernent plus seulement les services énergiques, mais même l'engagement local ou les services environnementaux, les services travaux, etc. Et j'essaie d'être un peu le traducteur entre tous ces services-là où c'est plus les questions d'énergie.

AG : Super, merci. Et du coup, dans ce cadre-là, pour la commune de Marchin, quelle vision ils ont sur les communautés d'énergie ? Je sais qu'il y a des projets en cours, mais je ne maîtrise pas complètement ce que vous êtes en train de réaliser.

DZ : La commune, aussi, ça reste une question... Ça reste un domaine assez nouveau, et la commune, aussi, est un peu en mode exploratoire. En fait, elle explore un peu ces possibilités-là. Dans son plan stratégique, elle évoque la question de gestion d'énergie, comme tu dis, d'énergie haute, mais concrètement, rien, quoi. Donc là, on est en train de tout mettre en place. Parce que, oui... Jusqu'à tout récemment, les cinq ou les dix dernières années, cette question ne se posait pas, parce que l'énergie était intégrée et infinie, et c'était un luxe d'avoir des panneaux solaires. Mais aujourd'hui, ce n'est plus un luxe, ce n'est plus la prise de maisons aisées, même s'il nécessitait de gouverner. La commune essaie de prendre le pas, mais pour le moment, il y a

eu quelques projets dont le but était vraiment de voir l'impact de ces questions d'énergie. Bon, il y a les bureaux d'électricité, mais ça ne nous intéresse pas ici. Sur la population, est-ce que c'était nécessaire, est-ce que c'était avantageux que la commune investisse dans ce genre de sources d'énergie ? Mais bon... Les résultats sont dans le tiroir, comme on dit, parce que ce n'était pas concluant, peut-être parce qu'il n'y a pas de financement. C'est toute autre chose. Dans la commune, pour moi, il n'y a rien de concret.

AG : Mais ces freins, par exemple, ça peut aussi être super intéressant pour moi de comprendre justement de quelle manière vous avez été freiné. Là, vous étiez en train de dire que c'était finalement compliqué financièrement ou que ce n'était pas concluant. Est-ce que vous avez identifié des freins qui, pour l'instant, vous bloquent dans votre avancée ?

DZ : Pour la commune de Marchin, il y a déjà les aspects administratifs et juridiques. Les aspects juridiques sont difficiles à mettre en place parce qu'il y a la directive européenne qui est un peu transposée, mais ça ne cadre pas toujours avec le contexte social et c'est difficilement applicable très souvent. Donc là, c'est un gros frein. On essaie, la commune de Marchin et le programme Paulec, en gros, avec la région Wallonne, on essaie de se mettre ensemble pour essayer de faire bouger les lignes dans ce sens-là. Mais ce n'est pas encore ça. Et une autre chose qui constitue un gros frein, c'est qu'on a parlé un peu des financements et autres. Des panneaux solaires sur le toit d'un particulier, c'est un cout. S'il y a, je ne sais pas, des subsides, ça incite davantage aux particuliers à installer ces panneaux solaires. Mais après, s'il faut entrer dans une communauté d'énergie, ça veut dire qu'il faut créer une personnalité juridique. Il faut améliorer les installations au niveau de la rue ou du quartier. Là, ça va au-delà des compétences d'un individu. Donc, il y a ce frein financier qui fait en sorte que l'idée est bonne, mais l'application ne suit pas. Aussi, nous sommes une commune rurale et assez étalée. C'est un marché conçu de plusieurs hameaux. Les services administratifs sont situés dans le hameau aux belles maisons. Du coup, on n'aura plus besoin du réseau de distribution pour la communauté et il n'a pas été calibré pour cela. Ce sera sur le site internet au courant de la semaine prochaine, si tout se passe bien. On essaie d'identifier les rues dans lesquelles il y a le plus de décrochage pour porter l'information au niveau du distributeur réseau et d'inciter à améliorer les installations. C'est prioritairement sur ces rues-là. Les propriétaires de panneaux solaires se plaignent du fait que lorsqu'ils sont en pleine production, maintenant que nous sommes en été et qu'il y a du soleil, ils se plaignent qu'au moindre moment, leurs onduleurs se mettent en sécurité. Parce que certains remettent leur excédent de production dans le réseau. Et lorsqu'il y a une très grande quantité d'énergie qui est présente dans le réseau et que l'onduleur de Monsieur X continue à déverser son problème dans le réseau, il y a une surcharge et l'onduleur se bloque. C'est mis en protection. C'est dans ce décrochage qu'il se protège. Et quand il se protège, il est à l'arrêt. Monsieur X ne consomme plus l'énergie de ses panneaux, mais l'énergie du réseau. Ça bloque tout. Il est midi, il y a du plein soleil, mais son onduleur est à l'arrêt et il n'a plus de consommation. C'est un manque à gagner pour Monsieur X. Et ce genre de problème affecterait aussi les communautés d'énergie. C'est pour ça qu'on essaie de faire une cartographie au niveau de la commune des zones qui sont plus sujets au décrochage pour améliorer les installations électriques, renforcer la cabine existante. On a voulu aller directement vers la communauté

d'énergie et il y a eu tellement de freins. On essaie d'y aller maintenant. C'est un peu ça la stratégie du milieu actuellement. Je ne parle pas des difficultés organisationnelles parce qu'une communauté d'énergie, c'est un truc à mettre en place, c'est des statuts à définir, des conditions d'utilisation et autres. C'est des choses à mettre en place. Mais s'il n'y a pas de financement, la faisabilité, on la trouve difficilement. Le réseau n'est pas vraiment calibré pour ça. Du coup, il y a très peu de gens qui vont s'engager, même à titre bénévole, même à titre d'emploi, même s'ils sont employés. En fait, on ne va pas investir dans ça à cette étape.

AG : Oui, c'est clair. Je comprends complètement la situation et en effet, de base aussi, ça me fait penser à quelque chose, c'est que ces communautés d'énergie sont aussi là pour soulager le réseau. Et du coup, on remarque que ce n'est pas vraiment le cas, parce qu'en produisant, vu que l'autoconsommation n'est pas énorme et qu'on ne consomme pas exactement quand on y produit, ça fait effet inverse et ce n'est pas forcément bien pour le réseau. Mais du coup, il y a une approche, il y a quelque chose qui me paraît essentiel, c'est un changement de comportement dans la manière de consommer des citoyens, parce qu'en consommant et en adaptant son comportement, il y a moyen de maximiser son autoconsommation et de moins surcharger le réseau, et de ne pas simplement envoyer de l'électricité au réseau et en reprendre, qui ne sert à rien et ça n'apporte pas la plus-value du soulagement de réseau. Je ne sais pas si ça vous parle.

DZ : Actuellement, ça c'est le conseil que nous donnons aux citoyens qui nous approchent pour ces questions. Déjà, les appareils, le lave-linge, le lave-vaisselle, si on peut le programmer de telle sorte qu'il tourne lorsqu'on a plein de production, je parle de la tranche de 12h et 14h par exemple, plutôt que de le faire tourner la nuit, ça permet déjà de consommer sa production. Ceux qui installent les panneaux, on leur demande de ne plus seulement installer plein sud, mais de positionner de telle sorte que les panneaux captent le soleil la majeure partie de la journée. Certains peuvent être plein sud, d'autres plein nord, en fonction de la maison. On verra. Même si on n'est pas à 100% de production toute la journée, quand même, toute la journée qu'on ait au moins 40% de production, ça c'est gagné. Ça ne sert à rien d'être à 20% le matin, 100% entre 12 et 15h. Après, si toute la journée on peut être à 40-50%, c'est déjà très bien.

La plupart des gens qui installent les panneaux ont été motivés par le fait qu'ils pouvaient revendre le surplus de leur production. Et en ça, ils voyaient un retour sur investissement assez proche. Et maintenant qu'ils ne peuvent plus, dans certains cas de figure, revendre son énergie coûte plus cher que d'acheter de l'électricité normalement. Donc, oui, ça, c'est la réalité. Dans certains cas, c'est comme ça. Et ce que nous recommandons à ces gens, c'est d'autoconsommer au maximum, de ramener les tâches énergivores dans la période de production, changer la disposition de ces panneaux solaires, pas forcément tout plein Sud, mais de façon à ce que sur la journée, quasiment à tout moment, qu'on puisse avoir une production, même si on n'est pas à 100%. Là, on est sûrs qu'on n'a pas de décrochage et qu'on baisse d'au moins 30%. Pour moi, 30%, c'est le minimum. C'est le minimum de réduction qu'on devrait faire sur sa consommation de l'énergie lorsqu'on a installé des panneaux solaires. Et donc, voilà, c'est un peu ces solutions

que nous orientons les gens actuellement. Aujourd'hui, la question n'est plus, à mon avis personnel, il faut installer des panneaux solaires, mais il faut trouver le moyen de consommer ce qu'on produira, d'où la problématique de l'économie de l'énergie. C'est pour ça que nous sommes engagés dans ça.

À Marchin, nous sommes une commune assez étalée, avec plein de hameaux, et ce sera difficile de créer une communauté à l'échelle du territoire communal. Actuellement, dans les conditions actuelles, ce sera difficile. En s'inspirant un peu des cas des habitations à Bruxelles, par exemple, où on peut s'installer en hauteur, où c'est plus facile, il y a les panneaux sur le toit, et la communauté extérieure au bâtiment, c'est très simple. Donc là, on ne sollicite pas beaucoup le réseau, et voilà, ça se passe bien. Chez nous, ici à Marchin, c'est des maisons assez isolées, assez dispersées.

AG : Vous aviez fini de citer l'exemple Bruxelles, et vous disiez que vous, avec des maisons isolées, c'est beaucoup moins réalisable, si je comprends bien.

DZ : Oui, c'est beaucoup moins réalisable ici, mais c'est ce que nous pensions faire, et ce avec quoi nous souhaitons vraiment aller, pour être efficace, c'est de faire une communauté entre 4, 5, 6 bâtiments. Par exemple, le site où se trouve l'administration communale ici, pas loin, on a la bibliothèque, on a une école primaire maternelle, on a le centre sportif, on a le CPAS, de faire une communauté d'énergie avec ces bâtiments un peu massifs. Les périodes de fréquentation ne sont pas les mêmes. Le centre sportif, c'est davantage en soirée, la bibliothèque c'est aussi un peu en soirée. L'école et l'administration, c'est plus en journée. Voilà, autant de choses pour autoconsommer au maximum ce qu'on produit.

AG : Et dans ce cas-là, par exemple, que vous citez avec la maison communale et le centre sportif, vous devriez vous-même installer des panneaux solaires ou il y en a déjà à proximité ?

DZ : Non, les panneaux solaires doivent être installés. Oui, il y a cette installation que j'ai installée, mais c'est assez faible actuellement. On a quelques panneaux solaires, j'ai pas l'inspection en tête, sur l'administration communale, mais c'est même pas 20% des besoins d'énergie de l'administration. Il en faut plus. Donc le projet, c'est d'en installer plus, parce que déjà même, les obligations vis-à-vis de l'Europe, dans le cadre de la Convention des Maires, où nous sommes appelés à réduire de plus de 55% nos émissions de CO₂ d'ici l'année 2030, et ce qui motive ma fonction à la commune, demande à ce que chaque bâtiment ait, en fait, qu'en 2030, soit les bâtiments sont, je veux dire, complètement ZEN, soit on a vraiment réduit de 50% les consommations d'énergie. Les bâtiments que nous occupons ne sont pas tout neufs. C'est des vieux bâtiments qui ont été rénovés. Ils ne seront jamais comme des bâtiments tout neufs qui ont été construits, qui avaient les derniers matériaux, les dernières technologies, les dernières connaissances. Donc on aura toujours une certaine perte d'énergie. Donc c'est pour compenser ça, alors qu'on essaie au mieux de faire en sorte que chaque bâtiment soit consommé, que chaque bâtiment puisse produire. Et produire, ça sera des panneaux solaires, ça

sera déjà les lampes, qui devraient être des LED pour réduire les consommations, etc. Donc voilà, tant de choses qui doivent être mises en place.

AG : Envisagez-vous aussi à plus long terme, de se concentrer sur des projets à l'échelle d'un quartier ?

DZ : On essaie toujours d'aller du plus facile au plus compliqué. Avec les citoyens, c'est encore un peu plus compliqué. Mon approche à moi, c'est que l'administration, c'est encore plus gérable. Parce qu'on sait interpellier, je ne sais pas, le bourgmestre ou le directeur et faire avancer les choses. En fait, on contrôle mieux, quoi. Par contre, les citoyens, c'est des subjectivités différentes. L'objectif, c'est d'étendre les communautés aux citoyens. Mais on a besoin de tester le modèle avant de le répliquer. C'est moins lourd de le tester au niveau de l'administration. Mais aussi, il y a eu des projets ici. Je ne l'ai pas suivi, parce qu'il était piloté par une société immobilière qui souhaitait installer des panneaux solaires sur des maisons sociales. Je me suis inscrit sur un site dans lequel il y a des bâtiments avec plusieurs habitations sociales. La difficulté à laquelle ils sont confrontés, c'est que, déjà, ils sont dans une tranche sociale. L'installation ne sera jamais rentabilisée. Donc, voilà un cas où c'est très simple d'installer des panneaux solaires parce que c'est des bâtiments avec, je ne sais pas, 3, 4, 5, 6 niveaux chaque fois, où on peut juste installer des panneaux solaires. On n'a pas forcément besoin de passer par le réseau parce qu'on peut créer un réseau à l'intérieur du bâtiment. Mais, c'est pas rentable parce que il n'y a pas de subsides pour les panneaux solaires. Si la société qui gère le bâtiment finance, ça sera à perte parce qu'elle va acheter des panneaux et va les installer. Et les occupants sont dans une tranche sociale.

Le réseau n'est pas calibré pour ça. Les citoyens sont très intéressés parce que aujourd'hui, chacun aimerait contribuer à la lutte contre le changement climatique. Et aussi, c'est un peu plus gratifiant de savoir qu'on est autonome quand on consomme ce qu'on produit. Les gens sont intéressés, les gens sont motivés, mais on ne parvient pas à franchir le pas parce qu'il y a et les freins économiques, et les freins organisationnels, et les infrastructures qui ne sont pas calibrées pour... Et voilà. Donc, les citoyens, ça je peux te dire, les citoyens sont intéressés et ils sont prêts à participer, et voilà, mais l'aspect économique, je crois que c'est celui qui limite le plus. Parce que même au niveau des installations, on va dire la raison pour laquelle les installations ne sont pas correctes ou prennent du temps et autres, c'est pas que ça nécessite des milliards et des milliards d'investissements à Resa, qui est le fournisseur ici, donc voilà. C'est davantage des freins économiques.

AG : Et vous disiez que les citoyens étaient intéressés. Est-ce que vous avez matérialisé ça avec, par exemple, une réunion où ils étaient là pour expliquer, parler de ça, ou vous le savez dû à un sondage ou quelque chose, ou des discussions ?

DZ : Le mois passé, nous avons eu un atelier ici pour expliquer la problématique des panneaux solaires et qu'est-ce qu'ils devenaient. Et on n'a pas eu dix mille personnes mais quand même, des citoyens sont arrivés, ils étaient intéressés. L'atelier a été organisé parce qu'il fallait clarifier

un certain nombre de choses. En fait, on se pose beaucoup de questions et on a de moins en moins de subsides pour installer des panneaux solaires. Remettre le surplus de production dans le réseau, c'est compliqué parce qu'il y a des décrochages et après, ça coûte cher. On est souvent appelés à payer les frais pour entretenir le réseau alors que, voilà, quoi. On entretient. On a fait venir un expert qui présente aux citoyens et aux administratifs et aux élus, qu'il les mette à jour par rapport à ce qui se fait dans ce domaine-là. Si les citoyens étaient intéressés, et c'est justement à la suite de cela qu'avec le GAL, ma collègue Gaëlle, celle dont je vous envoie le contact, on s'est dit qu'on ferait bien une cartographie de la commune pour voir les zones dans lesquelles il y a beaucoup de décrochages. Donc ce projet vient à la suite des questions, des inquiétudes, des remarques des citoyens. Donc, des ateliers sont menés régulièrement une fois par trimestre. C'était il y a seulement deux mois où nous parlions des problématiques des panneaux solaires, de l'énergie photovoltaïque, quel était le devenir de notre commune, etc.

AG : On remarque aussi qu'il y a une importance du groupe pour que ça fonctionne bien. Les communautés d'énergie, les cas qui fonctionnent, c'est souvent des citoyens presque qui se connaissent entre eux, parce qu'il faut une forme de confiance pour que ça marche réellement et pour aussi donner envie aux autres de rejoindre pour que ce soit plus sérieux. Vous pensez que dans votre commune, il y a une sorte de cohésion des citoyens, ou pas forcément, et alors ça peut aussi peut-être être un frein ?

DZ : Actuellement, ce n'est pas un frein. Il y a des affinités dans des hameaux et pas d'autres. Il y a toujours des petites rivalités, tel hameau revendique-ci, revendique-ça, a son style, a sa façon de faire... Mais ce n'est pas un frein, c'est juste une identité qu'ils se réclament. Je pense que si jamais ça pouvait être un frein, ça peut être levé en définissant un cadre, en définissant un statut ou un cadre juridique clair, en précisant les attentes vis-à-vis de chaque participant à la communauté, des obligations de la communauté vis-à-vis du citoyen, et vice-versa. Je crois que la notion de communauté, ça reste vraiment un truc libre. Participe qui veut. Bon, à petite échelle, ça peut causer un frein, mais nous n'avons pas testé ça pour voir si des voisins, des gens entre eux, un paquet de cinquante maisons pouvaient créer une mini-communauté et voir comment ça fonctionne. J'avoue, on n'a pas encore testé. Mais c'est à ce niveau que ça peut être un frein. Même si c'est un frein, si dans une communauté, en fait, si dans un paquet de cinquante maisons, il y a dix ou cinq qui ne sont pas partants, les autres peuvent poursuivre le projet. Quel que soit le statut des citoyens, ça devrait plutôt être une aubaine. Parce que celui qui produit de l'électricité peut partager son électricité et il a quelque chose en retour. Celui qui n'en produit pas peut en acheter à moindre coût. Et ça renforce la cohésion sociale. Le fait de savoir que nous, dans tel hameau ou dans tel quartier, l'énergie que nous consommons est majoritairement celle que nous produisons, c'est vraiment un motif de fierté. Et ça pourrait davantage tisser du lien social. Parce que s'il faut se retrouver une fois par mois ou deux fois par mois pour discuter des questions d'énergie, ça permet que les gens se voient, que les gens se disent bonjour, que les gens causent. C'est un thème de cohésion sociale, la communauté d'énergie.

AG : Pensez-vous que la méconnaissance générale de l'énergie constitue un frein à l'engagement ? Et dans ce cas, comment les communautés pourraient-elles contribuer à faire évoluer cette conscience ?

DZ : Oui, et justement, la question de la communauté d'énergie, c'est ça. Aujourd'hui, tout fonctionne à l'électricité. Et on est en train de numériser tout. On crée des datacentres. Sans électricité, rien ne marche. C'est le blackout. C'est le blackout total. C'est dans ce monde que nous allons. Et si on ne le réalise pas... Il y a seulement vingt ans, la question ne se posait pas. On avait des centrales électriques, on avait des centrales nucléaires. Il n'y avait pas la guerre en Ukraine, donc l'énergie était moins chère. On savait que l'énergie était disponible, on n'a qu'à l'utiliser. Mais aujourd'hui, elle est de plus en plus chère. Et on prend conscience que si c'est de l'énergie fossile, ce n'est pas infini. Et en plus du fait qu'on va épuiser nos réserves, l'extraction pollue énormément. Et on aura de plus en plus chaud, il faudra de plus en plus baisser la température. C'est de l'énergie qu'on va encore brûler pour faire le contraire. Éduquer les gens en disant qu'on peut dénouer tout ça en produisant son énergie, ça fait en sorte qu'on n'est plus trop dépendant des énergies fossiles. Et qu'on n'est plus obligé de transporter l'énergie qui vient de l'autre bout de l'Europe. Et qu'au niveau de la commune, on a de quoi le faire. Les gens participent plus. Parce que dans le discours sur les changements climatiques, le but n'est pas de faire peur aux gens ou de créer une psychose. Mais plein de gens vivent avec cette peur que ce sera bientôt la fin du monde. On va tous crever, on va tous mourir... Il fera chaud, c'est vrai, mais on ne va pas crever demain. Et il y a un moyen d'anticiper, d'atténuer tout cela. On a commencé par les circuits courts pour l'alimentation, mais l'électricité, on peut aussi faire circuit court. C'est notre communauté d'énergie. Et là, je suis sûr que lorsqu'on explique ça aux gens, lorsqu'on fait comprendre tout ça aux gens, on est moins dans cet état de psychose, on a plus confiance et on vit mieux. En sachant que oui, certes, il y a un souci, mais on peut faire quelque chose. Parce qu'actuellement, les gens se disent qu'on va crever, on va tous mourir, qu'est-ce qu'on peut faire ? Rien, on ne peut rien faire...

AG : Et vous pensez que les gens, dû à cet effet-là, ils seraient capables, même si financièrement ce n'était pas avantageux pour eux, peut-être un peu moins avantageux, de s'investir dans des trucs comme ça pour leur donner du sens, avoir l'impression de faire leur part, contribuer positivement ? Est-ce que les citoyens, est-ce que le monde est assez prêt sans trop y gagner économiquement ? Quel est votre avis pour finir comme ça ?

DZ : C'est un peu mitigé parce qu'il y a il y a deux ou trois ans, j'aurais dit oui, tout le monde va participer, tout le monde est en train de participer. Et c'était vrai. Mais aujourd'hui, il y a plein de déçus. Il y a des gens qui s'attendaient à des actions plus concrètes, plus percutantes et aussi constantes. Les gens s'attendaient au moins à être constants dans l'effort, que ce soit au niveau des pouvoirs publics, des communautés territoriales et autres. Mais on se rend compte, actuellement par exemple, les voitures électriques, à un moment donné, c'était la solution. Mais on découvre les failles des voitures électriques et alors on se pose toutes des questions. La voiture thermique, on peut la garder 20 ans, la voiture électrique, on la garde à peine 5 ans. Les gens se posent de plus en plus ces questions-là et doutent un peu. Et ce n'est pas mauvais, c'est

bien. Pourquoi ? Parce que ça amène, ça pousse à la réflexion. Et là, chacun ira, désormais, chacun ira en conscience vers la solution qu'il trouve, la mieux adaptée à son effort, à son effort pour la survie de la planète. Aujourd'hui, les gens peuvent dépenser dans ces solutions, dans les solutions internationales énergétiques, sans attendre forcément un retour, mais à cette condition d'être convaincus que ce qu'ils font a un impact, soit pour eux, soit pour leurs voisins ou dans l'avenir. Même s'ils dépensent un peu de sous, ce n'est pas un souci, mais c'est utile, ce que je fais. Les gens sont déçus parce qu'ils se disent que ce qu'ils font n'est pas utile. C'est ça, je crois, c'est ça qui démotive plein de gens, se dire à quoi ça sert de faire ça, si telle personne, un trajet qui bouffe un train, il prend l'avion, des trucs comme ça. Mais si on sent que c'est utile ce qu'on fait et que ça porte un plus sur la communauté, sur son voisin, on le ferait pour quelques sous, on offre bien un verre de bière à son voisin, pourquoi pas lui offrir quelques kilowatts d'électricité.

AG : C'est une bonne phrase, celle-là, je vais la garder, je vais essayer de la mettre dans mon analyse. J'avais juste une dernière petite question, et après je vous libère en vous remerciant, bien sûr. Vous avez parlé de subsides, et que vous en aviez de moins en moins, et c'est des subsides que vous recevez de la Région Wallonne, comment fonctionne ces subsides ?

DZ : C'est très marqué, les subsides de la Région Wallonne, déjà pour tout ce qui est rénovation énergétique, la région a des subsides à disposition, les montants ont été revus à la baisse par le nouveau gouvernement, mais il reste quand même ces petits subsides, pour les questions comme communauté d'énergie, lutte contre la précarité énergétique, et il y a des appels d'offre, actuellement il y a un projet qui est lancé au niveau de la Région Wallonne, le train de rénovation, et là c'est porté par les communautés, au niveau des marchés c'est porté par le GAL, l'une des conditions c'était que, le territoire qui postule le financement, ait au moins 50 000 habitants, donc voilà, et là c'est pour accompagner les particuliers, dans l'amélioration énergétique de leur bâtiment, et les guider aussi sur l'installation des panneaux solaires et autres, là c'est un subside porté par la région. Il y a des subsides aussi qu'on peut aller chercher, au niveau de la conférence de demain, dans l'Union Européenne, donc les partenaires sont assez diversifiés, et en fonction du domaine, si c'est un subside orienté vers les particuliers, ou vers l'administration, ou vers les écoles, les payeurs sont aussi un peu différents, mais au niveau de la région, déjà, pour la communauté d'énergie, on a 4 fois rien, je sais pas, quand l'année passée ou l'année suivante, il y avait un appel d'offres pour la communauté d'énergie, mais ce qu'il proposait était insignifiant, par rapport à la tâche, par rapport à l'investissement, dont la plupart des communes, ou la plupart des groupements territoriaux, n'ont pas postulé.

AG : Merci beaucoup pour cette interview, c'est super intéressant, et ça m'a aidé dans mon cadre, pour mon analyse, comprendre, etc. Je vous remercie pour votre temps, et votre gentillesse.

DZ : Ah, je vous en prie, si jamais il y a une question, n'hésitez pas, même par mail, en fait, voilà, et beaucoup de courage pour votre mémoire.

AG : Merci beaucoup. Bonne journée à vous.

*Interview Maxime d'Hondt, Membre de la Communauté CERSA - Parc naturel de Gaume –
15/07/2025 (French)*

AG : Super, tout d'abord, un tout grand merci pour le temps que vous m'accordez. Avant de commencer, est-ce que vous êtes d'accord pour que j'enregistre notre discussion afin de pouvoir en utiliser certains extraits dans le cadre de mon mémoire, dans un cadre strictement scientifique ?

MH : Bien sûr, aucun souci.

AG : Super. Pour commencer, pourrais-tu te présenter brièvement et expliquer ce qui t'a amené à travailler sur les communautés énergétiques en Wallonie ? J'interview des membres des communautés d'énergie et des acteurs importants, comme vous qui avez contribué à lancer la première CER en Wallonie, si je ne me trompe pas ?

MH : Oui, c'est ça. Et l'activité de partage aussi, du coup. Oui. Et là, on est en train de lancer une communauté d'énergie citoyenne sur l'ensemble de notre territoire. Donc, c'est pas neuf communes. On est en plein dedans au niveau des membres participant à des communautés existantes.

AG : En quelques mots, comment est né le projet CERSA, et quel rôle y avez-vous personnellement joué ?

MH : Donc, c'est un projet qui émane du Parc naturel de Gaume, qui est une ASBL située dans le sud de la Belgique, en France, Luxembourg, couvre dix communes, les communes du territoire gaumais, du coup. Nous, on a pour objectif de développer des projets de tout type. Il y a des projets liés à l'agriculture, des projets liés à l'économie, à l'aménagement du territoire, au patrimoine... Et donc, moi, je suis spécifiquement chargé des projets énergie depuis 2017.

Et donc, en 2019, on a commencé à entendre parler de la directive européenne sur l'énergie, et puis de cette directive qui devait être répliquée, qui devait être traduite en décret wallon, et ensuite évidemment en arrêtés d'exécution. Et donc, on s'y est pris de manière proactive, en disant : on va essayer de créer un projet innovant, pilote, avant que les textes de loi, que le cadre réglementaire wallon, soit établi. Et donc, pour ça, on avait contacté la CWaPE en demandant quels étaient les critères pour obtenir des dérogations sur le marché de l'énergie.

Et donc, dans un premier temps, on avait pour idée d'utiliser des critères innovants, pilotes, qui étaient le fait d'avoir un partenariat public-privé dans le projet, et le fait d'avoir de la mobilité électrique aussi, qui devait être assimilable par la communauté d'énergie. Le fait est que le temps que le projet se mette en place, le décret est arrivé. Donc finalement, on est resté dans le cadre et on s'est conformés au cadre.

AG : Vous avez dû modifier, finalement. Vous avez dû vous adapter au cadre.

MH : En fait, on s'est dit à la fin que les critères publics-privés, on les avait gardés – j'expliquerai après en quoi ça consiste – mais tout ce qui était mobilité avec bornes de recharge électrique, etc., ça, on l'a supprimé parce que ça complexifiait trop le projet. Il n'y avait plus d'intérêt d'avoir ce critère innovant. Donc il ne devait plus y avoir de dérogation au niveau de la CWaPE. Mais le fait est que le cadre était là, et on a quand même été les premiers à être reconnus par la CWaPE comme communauté d'énergie renouvelable, et les premiers à créer une activité de partage d'électricité au sein de cette communauté d'énergie. Et donc, on a essuyé les plâtres au niveau administratif – surtout administratif. Tout n'était pas en place au niveau de la CWaPE, même si je crois que le cadre était existant. Tout ce qui est considérations administratives, c'est un peu arrivé au dernier moment. Hum... Et donc, le critère qui était innovant, c'était... Il y avait déjà pas mal... Il y avait quelques projets pilotes qui avaient été balisés en Wallonie au niveau du partage d'énergie. Mais c'était surtout, si je ne me trompe pas, au niveau industriel. Et donc, nous, on avait pour idée de sélectionner parmi les neuf communes à l'époque, il y en avait neuf, on en avait à l'INES. Sélectionner une commune sur laquelle mettre en place une nouvelle installation de production d'énergie renouvelable. Ici, concrètement, du photovoltaïque. Dans les autres critères de sélection, il y avait le fait que la commune soit motivée pour porter ce type de projet. Ça implique des études, etc. Et donc, là, finalement, on s'est tourné vers la commune d'Aubange, qui nous a mis à disposition, entre guillemets, en collaboration avec un coordinateur POLEC. Je ne sais pas si vous savez ce que c'est, POLEC. C'est la politique locale énergie climat. Mais en gros, chaque commune peut avoir un agent POLEC. Celui de CER et puis celui, parce qu'ils ont changé entre temps. Donc, Aubange nous a aidé à porter ce projet. Et donc, concrètement, ça a mis en place une installation de 30 kVA sur la toiture du service travaux. Et donc, le principe du partage d'énergie, c'est que le surplus d'énergie injecté sur le réseau de cette installation-là était revendu à la communauté d'énergie renouvelable, qui est une ASBL. On a choisi l'ASBL. Les coopératives ont investi sur une ASBL. Et donc, ce membre autoproducteur qui est la ville d'Aubange et qui vend son injection à la CER, cette injection est ensuite revendue aux membres consommateurs de la CER. Donc, au sein de la CER ASBL, on a des membres producteurs et des membres consommateurs. Ici, au CERSA, c'est uniquement un membre autoproducteur qui est la ville d'Aubange et des membres consommateurs, qui sont de trois pour le moment, qui sont des citoyens. Donc, le partenaire privé, c'est ça. C'est en gros la commune, l'administration communale, qui met à disposition de ses citoyens, qui sont des privés, son surplus de production, une installation ici en Aubange.

AG : Super. Au moment du lancement du projet, quels ont été les principaux blocages ou freins auxquels vous avez été confronté ? Y a-t-il eu des moments où vous vous êtes dit que cela risquait de ne pas être possible ?

MH : J'ai juste partagé un truc comme ça parce que ça date déjà... Le projet s'est poursuivi en fin 2023, en sachant que j'ai continué à les accompagner jusqu'à ce que les partages soient reconnus. C'était en août 2024, ça. Donc, je me souviens qu'ils ne sont pas parfois exacts, mais

j'ai juste partagé un petit truc. Je ne sais pas si vous voyez mon écran. C'est un PowerPoint parce que j'ai fait une petite conférence sur le retour d'expérience de CERSA, justement. C'était en septembre de l'an passé, je pense. Donc ça, c'est qu'une diapo. Et on voit qu'en fait, nous, le projet, l'étude du projet, donc on a travaillé avec Énergies Communes, qui était notre partenaire pour ce projet qui travaille très bien dans tout ce qui est partage d'énergie. Et donc nous, on avait débuté l'étude du projet en novembre 2021, alors que le cadre wallon était à une distance, c'est ce qu'il était là. L'AGW, donc vraiment le cadre réglementaire, est sorti en octobre 2023. Donc on avait commencé bien avant. Mais le fait est que le temps qu'on a pris pour trouver une commune, pour mettre en place l'installation de production, pour monter le projet, entre temps, le cadre était là. C'est ce que j'expliquais tout à l'heure. Mais donc on voit ici qu'à partir du moment où on a essayé de faire le projet orange et qu'on a lancé la première salle d'information citoyenne en juin 2023. Et le début du partage, finalement, on a pris un peu plus d'annonces. Donc c'était vraiment pas grand-chose. J'ai pas trouvé qu'il était si compliqué que ça dès qu'on savait vers quoi on allait. Mais il y a quand même eu des freins, évidemment. Et le fait est que c'était un petit projet avec, comme je l'ai dit, 4 membres. Il y a un peu plus de membres, mais il n'y a que 4 participants au partage. Il y a des membres qui ne font pas partie du partage. Donc évidemment, le fait est qu'un petit projet, ça a bien plu. Et puis de mettre en place un grand projet avec beaucoup de membres, on doit équilibrer entre consommation et production. Ici, on a, en gros, on a vraiment simplifié au maximum. On a eu la chance que la ville d'Aubange, en fait, peu importe ce qu'ils revendent à CERSA, à la communauté d'énergie, je veux dire, il n'y a pas eu besoin d'avoir d'équilibre. Ce qu'ils vendaient, c'était tant mieux pour eux. Mais ce qu'ils continuent à vendre à leurs fournisseurs d'énergie... Voilà. Ils n'avaient pas de requête en termes de volume minimum à revendre à l'ASBL pour pouvoir rejoindre le projet de partage. Donc c'était aussi quelque chose qui n'était pas... Voilà. En termes de frais, tout ce qui est équilibrage entre consommation et production, entre production et consommation, on avait déjà pas ce qu'il y a là. Donc on n'a pas dû vraiment dimensionner l'application de partage. On avait un producteur, on savait qu'il injecterait... C'est une réinstallation, donc on a dû estimer le volume injecté. On savait que ça fait 15 000 kilowatt par an environ en estimant le taux d'autoconsommation. Et puis on savait qu'on pouvait, avec 15 000 kilowatt, accepter X consommateurs particuliers avec des produits classiques. Finalement, on n'a eu que 3. Donc on a beaucoup plus d'injections que de consommation, mais peu importe. Au niveau des frais, vous les connaissez sans doute maintenant. Je vais arrêter de partager si vous avez eu le rapport de la CWaPE.

Il y a des frais économiques qui sont, pour moi, les plus impactants. C'est-à-dire la redevance des fournisseurs pour tous les clients qui participent à un partage d'énergie. Donc entre 50 et 150 € pour les clients particuliers. Donc ça, ça freine les membres à rejoindre des impulsions de partage. Nous, ce qu'on a fait pour ce point-là, c'est qu'on a fait le tour des fournisseurs d'énergie. Et on a constaté que le seul qui ne demandait pas cette redevance était TotalEnergies. Donc on avait, je crois, déjà un consommateur qui était chez Total, mais les deux autres, on leur a dit, s'ils ne voulaient pas avoir à payer cette redevance annuelle, il faut changer de fournisseur et aller chez Total. Ce qu'ils ont fait, je pense, on peut être suivis là-dessus, mais je pense que ça a été fait. Malheureusement, ça, c'est quelque chose qui n'est pas vraiment en accord avec

les valeurs de l'initiative. Parce que tu ne dois pas être ingénieur pour savoir que Total, c'est pas les plus durables, mais voilà.

AG : Donc ça, c'est un premier frein qu'on a suivi. Donc il n'y avait pas de frais de réseau avec Total ? C'était zéro ?

MH : Ce n'est pas de frais de réseau, c'est des redevances. Donc non, c'est zéro pour le moment. Ne sait-on jamais qu'un jour ils commencent à facturer ces frais-là à leurs clients. Pour le moment, je ne crois pas que ce soit à l'ordre du jour. Le frein, c'était surtout, vu que c'était un projet pilote, de convaincre des membres, des citoyens de rejoindre le projet. C'est ça qui était le plus compliqué. Vu qu'ils n'avaient aucun retour d'expérience sur aucun autre projet, déjà, ils avaient du mal à croire qu'ils pourraient avoir un tarif préférentiel sur l'électricité achetée. Mais maintenant, on a un an de données, et on voit qu'il y a une réelle économie qui a été faite chez ces membres consommateurs. Parce qu'on a aussi la chance que la ville d'Aubange revend pour la première année du partage son injection gratuitement. Et donc nous, on la revend. CERSA, elle reprend un petit bénéfice sur la revente à ses membres, mais pas grand-chose. Donc ça permet d'avoir un prix inférieur à celui du marché.

AG : Donc le producteur perd un peu, entre guillemets, la première année d'Aubange.

MH : Après, je pense qu'ils vont s'aligner sur le prix de leur contrat d'injection. Mais le consommateur, il est bien.

AG : Donc en fait, pour mobiliser les participants, justement les participants privés, comment vous les avez contactés, mobilisés, avec quoi, avec quel levier vous les avez convaincus de rejoindre la communauté ?

MH : Donc c'était une séance d'information qu'on a organisée dans une salle de la ville d'Aubange. Une séance d'information publique, donc on a dû bien communiquer là-dessus, faire des supports com, faire une présentation avec Énergie Commune pour expliquer tout le principe des communautés d'énergie et du partage d'énergie et les éventuels avantages qu'ils pourraient en tirer au niveau des membres. Voilà, on a fonctionné comme ça. On a fait une seule séance d'information. On a eu des retours presse avec des articles journaux, des interviews, télé, du reportage, quoi. Donc ça, ça a pas mal aidé non plus. Et puis suite à ça, on a eu la première réunion avec les membres qui étaient venus à cette séance d'info et qui étaient intéressés. Première réunion, on l'a réexpliquée beaucoup plus précisément après le concept. Et puis sur cette base-là, on a fait plusieurs réunions. Il y a eu une petite dizaine, je pense, pour écrire les statuts, les contrats de partage, définir les prix, les clés de répartition de l'énergie. Et voilà.

AG : Quels types d'arguments ou de leviers avez-vous mobilisés pour susciter l'engagement des citoyens dans le projet ? Avez-vous surtout mis en avant des aspects économiques, sociaux, ou environnementaux ?

MH : L'aspect social, on peut jouer dessus à partir du moment où on arrive à avoir des membres qui, justement, par exemple sur les tarifs sociaux, les clients protégés. Le fait est qu'on n'en a aucun ici, ni dans nos nouveaux projets, parce que en fait, actuellement, avec le cadre réglementaire actuel, on perd les tarifs sociaux sur l'énergie partagée. Les tarifs sociaux, c'est compliqué de les concurrencer. Au niveau social, c'est compliqué. Au niveau économique, on leur montre qu'il y a un potentiel économique qui peut se faire. On ressent qu'ils n'ont pas payé cette redevance à leur fournisseur. Et alors au niveau environnemental, ils montrent que c'est de l'énergie renouvelable, locale. On essaye de présenter des avantages sur les trois aspects, environnemental, social, économique. Mais je pense que, imaginons qu'il n'y ait pas d'intérêt économique, un potentiel intérêt économique, je ne pense pas que les gens soient intéressés par le projet.

AG : Parce que justement, c'est là-dessus que ma question exploratoire se tourne un peu. C'est à quel point, quand je parlais aussi de motivation sociale, je parlais un peu des leviers sociaux, donc la solidarité, le fait de rentrer dans une communauté. Il y a pas mal d'effets, de normes, d'avoir l'impression de faire sa part, dans le comportement des citoyens. Et je me demandais du coup, quel était votre avis, vous venez de me répondre, sur est-ce que vous pensez que cette force citoyenne volontaire peut suffire ? Ou justement, c'est une des dernières motivations pour eux ? Je ne sais pas si ma question est claire.

MH : Ça dépend d'où vient le projet, d'où émane le projet. Par exemple, le nouveau projet de communauté d'énergie citoyenne en Gaume, ça émane d'un collectif citoyen, de la communauté Chimacienne. Et donc là, c'est clairement eux qui sont porteurs, qui étaient porteurs, on les aide à compléter le projet. Et donc là, la force citoyenne, elle est déjà là. Et eux, ils font ça, je sais qu'ils sont aussi investis dans la politique, ils font ça pour les citoyens, pour leur territoire, alors qu'eux n'en tirent même pas l'avantage, parce qu'ils ne peuvent pas le faire parce qu'ils sont sous le régime de la compensation. Ça, c'est un autre frein, c'est-à-dire que si on a un projet qui est en lien avec le partage, on perd cet avantage-là. Bref. Donc voilà, en fonction du type de projet, la force citoyenne, elle peut être là dès le départ.

Le projet d'Aubange, il a été porté et initié par le partenariat MeGAM. Donc là, de base, on n'avait pas de citoyens dans le projet. Ensuite, la ville de Mans nous a rejoints et entre l'ASBL Partenariat MeGAM et la ville de Mans, on a essayé de solliciter des citoyens motivés pour rejoindre le projet. Et effectivement, les citoyens qui nous ont rejoints, comme je l'ai dit, il y avait l'aspect économique, mais je pense que les citoyens, en l'occurrence, étaient aussi intéressés par l'aspect citoyen, local, pour qu'ils soient trouvés dans une ASBL qui a du sens, parce qu'il y a l'activité de partage, mais ils peuvent organiser d'autres activités s'ils le veulent aussi. De la sensibilisation, de l'optimisation, de la compensation, il y a plein de choses qui peuvent être faites. Et je pense que ces citoyens-là ont déjà une fibre, en effet, qui n'est pas qu'économique, qui est liée à l'énergie renouvelable, sociale. Voilà, parce que par exemple, un des membres qui était le plus motivé et qui a beaucoup aidé dans la rédaction des statuts, c'est quelqu'un qui n'est même pas sur le périmètre du partage d'énergie, et qui ne peut même pas être membre effectif de l'ASBL. Et donc lui, il a rejoint le projet, parce que « je vais mettre en

place la première communauté d'énergie renouvelable de Wallonie, c'est un projet super intéressant, qui peut être répliquable, donc je vais participer à ça ». Il y a un autre intérêt que l'intérêt économique.

AG : Oui, tout à fait. À propos du changement de comportement, on parle beaucoup du fait que pour qu'il y ait justement aussi un impact réel sur le réseau, pour soulager le réseau, etc., pour que ça puisse avoir du sens, il faut que les citoyens dans les communautés d'énergie adaptent leur comportement, en fait, changent de comportement, adaptent leur aptitude pour consommer quand il y a une plus grosse production, etc. Vous, comment vous identifiez ça ? Est-ce que ça a joué dans l'approche aussi de la manière de communiquer ? Comment vous voyez ce changement de comportement dans ce cas-ci ?

MH : Dans le cadre du partage, ils ne changent pas de comportement. Pour autant qu'ils aient des comportements classiques, c'est clair qu'ils vont avoir moins d'intérêt économique, parce qu'ils ne consommeront pas l'électricité quand elle est produite, quand c'est du courant électrique. Donc, ils auront moins d'électricité partagée, et donc ils auront moins de réduction sur la facture de l'énergie. Donc, ils ont tout intérêt à le faire. Effectivement, ça a des co-avantages, si on peut dire, c'est que ça permet de moins solliciter le réseau, d'éviter les décrochages, etc. Donc, ça a un intérêt au niveau réseau, ça a un intérêt au niveau économique, au niveau développement des énergies renouvelables.

Mais, je pense que concrètement, en tout cas dans le cas d'Aubange, on a commencé à analyser les premiers résultats après presque une année de partage, donc ça a commencé pas longtemps auparavant, et je n'ai pas l'impression qu'il y ait eu des gros changements de comportement, des gros déplacements de consommation. Parce qu'on voit que l'énergie consommée par les trois membres ici du partage, elle n'est pas si élevée que ça, comme on a vu, c'est un truc comme d'habitude, on est vraiment à voir ce que ça donne, et s'ils remarquent, parce qu'eux, ils n'ont aucun... comment dire, ils n'ont aucun frais liés à cette quantité d'énergie. Donc tout ce qui est gagné est gagné, mais il n'y a pas de déduction qui vient se faire ensuite, tant qu'ils n'ont pas de redevance au niveau du consommateur. Donc on a vu, tout ce qui est pris est pris, et voilà quoi.

AG : Et vous pensez du coup que le meilleur moyen finalement d'effectuer ce changement de comportement, cette éducation, c'est le point de vue économique ? Si les citoyens se rendent compte simplement qu'ils vont gagner en consommant aux heures chaudes, etc., c'est comme ça que vous imaginez le meilleur levier pour justement provoquer ce changement de comportement ?

MH : Oui, le meilleur et le plus efficace en tout cas. Parce que s'ils rejoignent l'activité de partage, ils vont consommer de l'énergie partagée, et s'ils veulent l'optimiser, ils vont devoir adapter leur comportement. Maintenant, ça peut se faire de manière manuelle, mais il y a aussi moyen d'automatiser tout ça, avec tous les appareils qu'on peut brancher sur ses compteurs communicants, sur ses appareils, sur ses smartphones, voilà. Il y en a qui s'amuse aussi avec

ça, avec toutes les nouvelles technologies qui permettent d'adapter, de déplacer ses charges en fait. Voilà, donc il y a le comportement, mais il y a aussi le fait de pouvoir l'automatiser. Et puis il y a des plateformes qui... Je sais qu'il y a des prestataires de services qui mettent déjà en place ce type de système pour optimiser le partage d'énergie au sein de la communauté d'énergie.

AG : Où en êtes-vous actuellement dans le développement de votre projet de communauté d'énergie citoyenne (CEC) ? Le groupe de citoyens est-il déjà constitué ? Avez-vous déjà mis en place un système d'adhésion ou une forme d'engagement formel ?

MH : Oui, les statuts ont été déposés il y a quelques semaines. Donc on l'a inaugurée en juin. Donc les statuts ont été déposés, puis ensuite on a été reconnus par la CWaPE comme communauté d'énergie citoyenne, et suite à ça, directement, on a fait une inauguration publique. Donc les membres fondateurs, c'étaient les membres du collectif citoyen de Chimay, dont je parlais tout à l'heure. Donc pour l'instant, c'est que des citoyens, il n'y a pas de part publique pour le moment. Donc là, on est dans la phase recrutement de membres pour pouvoir lancer le partage. L'inauguration s'est bien passée, je reçois des noms presque tous les jours de personnes intéressées. Le fait est que je remarque déjà que dans les personnes intéressées, une majorité, c'est des gens qui sont déjà sensibilisés à la cause, et qui dit sensibilisé à la cause, ça veut dire qu'il y a des panneaux chez eux, et qu'il y a des panneaux chez eux avant 2024. Donc j'ai dû envoyer un mail en précisant que s'ils rejoignent le partage d'énergie, ils perdent la compensation. Donc ils ont intérêt à ne pas le faire. Donc ça me fait déjà quelques membres à évacuer du listing, quelques candidats, parce qu'ils n'ont pas intérêt à perdre leur avantage économique, qui est la compensation. Donc il y en a certains qui m'ont dit, ok, mais on rejoindra en 2030, pour que la compensation soit terminée.

AG : Dans votre projet, comment envisagez-vous l'équilibre entre consommateurs simples et prosumers ? Avez-vous une idée du nombre ou du type de participants que vous ciblez à terme ?

MH : Si, si, parce que j'ai des indicateurs de projets. C'est un projet de l'Europe, un projet européen. Et je vais vous dire ça, parce que j'ai modifié il n'y a pas longtemps... En fait, on est passé de CER sur une commune, à CEC sur l'ensemble des communes de Gaume. Je ne peux pas créer de concurrence avec CERSA, déjà. Et donc, j'ai dû revoir mes indicateurs. Mais donc, il y a les indicateurs à mi-projet donc, fin 2025 et il y a les indicateurs fin de projet, fin 2027. Donc, le nombre de... Je crois que j'avais fait ça en nombre de personnes, de membres. Donc, ouais, nombre de membres participant à un partage, 30, d'ici fin 2027. On devrait y arriver, mais voilà, comme vous dites, là, c'est un projet un peu plus gros avec plusieurs producteurs. Il va falloir trouver un minimum d'équilibre pour que le producteur s'y retrouve et qu'il ait un certain avantage en vendant suffisamment des produits partagés, et que les consommateurs s'y retrouvent aussi au cas où ils doivent payer une redevance.

Mais là, on essaie de voir avec d'autres fournisseurs pour supprimer cette redevance. Mais ça, je ne peux pas trop en parler. Il y a des négociations en cours. Mais dans les frais, on a parlé de

cette redevance-là, mais aussi les éventuels... Vu qu'il y a la facturation à faire au niveau de l'activité de partage, la facturation, elle doit être faite soit en interne, soit par des sous-traitants. Et là, il y a ces frais-là qui sont aussi potentiellement coûteux. Il n'y a pas eu ces frais-là non plus, donc c'est aussi un avantage qu'on a. C'est que notre subside permet de payer un an de facturation à un sous-traitant et ensuite, la facturation sera reprise en interne par la communauté. C'est un beau tableau Excel. C'est facile à gérer quand il y a 4 membres. Mais dans les plus grosses, je veux bien comprendre qu'il faille sous-traiter et que là, ce soit des frais supplémentaires. C'est un frais existant qui, chez nous, n'a pas lieu d'être.

Il y a l'obligation de restitution d'un certificat d'électricité verte qui est aussi un frein. Mais ça, je pense que c'est en cours de négociation, qu'on va supprimer. Et alors, le plus gros frein, c'est un des plus gros freins au niveau technique, c'est le fait que, mais là, ça devient un peu complexe, que sur un même compteur, on ne puisse pas avoir deux EAN, qui sont des réseaux différents. C'est-à-dire que le point d'injection et le point de prélèvement doivent appartenir à la même personne. Et donc ça, c'est quelque chose qui ne permet pas en Wallonie d'investir dans une installation propre à la communauté d'énergie. C'est-à-dire que nous, on fonctionne avec l'installation de nos membres à chaque fois et qu'on valorise uniquement leur injection, leur surplus de production.

À Bruxelles, ils ont un autre système qui fait qu'on pourrait avoir un EAN, une autorité communale, ou même un citoyen qui a un contrat chez lui. Et on pourrait aller mettre sur son toit, par exemple, sur le toit d'une école, une installation photovoltaïque, mais qui n'appartiendrait pas à l'école, mais à la communauté d'énergie. Et l'ensemble serait injecté sur le réseau et pourrait être utilisé. Et en fait, en Wallonie, si on veut faire ça, il faut que la communauté ait une adresse et un compteur. Et donc, concrètement, ça va nous compliquer à mettre en place, d'avoir son installation propre à la CER, parce qu'il faut un compteur et un raccordement. Et donc, si on était comme à Bruxelles, où on pourrait avoir un EAN prélèvement et un EAN injection sur un autre compteur appartenant à deux personnes différentes, on n'aurait plus ce problème. On pourrait utiliser le toit d'une école, par exemple, et son raccordement sur le réseau.

Le dernier frein qu'on avait soulevé, c'était le fait qu'une RCA ne puisse pas participer à une communauté d'énergie. Et ça, je pense que ça va aussi être... Le décret est en cours de révision. Je pense que ça aussi, ils l'ont bien entendu au niveau du gouvernement, ils vont en tenir compte. Par exemple, une piscine communale qui est gérée par une RCA, c'est une régie communale autonome, ne pouvait pas faire partie d'une communauté d'énergie, ce qui n'a pas spécialement de sens.

AG : Oui, il y a une force d'investissement aussi différente.

MH : Oui, tout à fait.

AG : Je regarde un peu mes questions. Vous avez déjà répondu à beaucoup de choses. Je ne sais pas si vous avez une envie de partager quelque chose en plus, qui pourrait être intéressant. J'ai l'impression que je suis déjà...

MH : Comme ça, je ne vois pas directement. Je pense que j'ai bien fait le tour. N'hésitez pas à contacter des membres, notamment de CERSA, pour avoir leur retour. Moi, c'est parfois des hypothèses sur leur motivation réelle.

AG : Merci beaucoup, en tout cas, pour votre temps et votre aide. C'est super.

MH : Pas de souci. Si vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas même si le temps sera sans doute un peu court. Si vous voulez que je vous envoie le support de la présentation, je vais le montrer tout à l'heure...

AG : Oui, ça, avec plaisir. Si c'est possible, ce serait top.

MH : Au revoir.

AG : Merci, et une très bonne journée.

*Fabrice Cecchi, Coordinateur de la politique locale en énergie à Lasne – 14/07/2025
(French)*

AG : Bonjour.

FC : Bonjour, vous m'entendez ?

AG : Oui, je vous entends tout à fait. Vous m'entendez aussi ?

FC : Oui, parfait.

AG : Super. Eh bien, enchanté.

FC : Enchanté.

AG : Merci beaucoup d'avoir accepté cet échange. Avant de commencer, est-ce que vous êtes d'accord pour que j'enregistre notre discussion afin de pouvoir en utiliser certains extraits dans le cadre de mon mémoire, dans un cadre strictement scientifique ? Simplement pour pouvoir retranscrire ?

FC : Oui, c'est plus facile après.

AG : Ok, super. Si vous voulez, je peux vous réexpliquer un petit peu ma démarche. Et puis, j'ai une série de questions un petit peu plus ciblées, on va dire, sur vous et votre cas de la communauté à Lasne. Mais du coup, pour vous expliquer, je voulais faire un mémoire sur les freins des communautés énergiques en Wallonie et j'avais pas mal avancé là-dessus. Seulement,

en fait, il y a eu un rapport de la CWaPE qui est sorti, j'ai pu le consulter et du coup, avec mon promoteur, finalement, on s'est un peu réorientés pour faire plus une sorte d'analyse du contexte wallon et une analyse comportementale. En fait, avec une question exploratoire, c'est est-ce que la force citoyenne peut suffire à une durabilité des communautés énergiques en Wallonie sans incitants économiques forts et avec pas mal de freins, notamment administratifs, etc. Et du coup, j'ai fait des interviews aussi bien pour des membres de communautés énergiques que des lanceurs de projets où ça n'a pas marché.

AG : Donc, première question. Est-ce que vous pourriez me raconter votre parcours personnel et ce qui vous a amené à initier cette communauté d'énergie à Lasne ?

FC : En ce qui me concerne, ce n'est pas moi qui ai initié le projet à l'âme. Donc, moi, ici, je suis ce qu'on appelle un coordinateur. POLLEC c'est l'acronyme de Politique locale de l'énergie durable et du climat. Il y en a plus ou moins dans toutes les communes de Wallonie. Donc, des personnes comme moi s'occupent de coordonner toute une série de projets dont les objectifs sont de diminuer les émissions de CO₂, mais également de préparer l'environnement local aux impacts possibles du réchauffement climatique, notamment, par exemple, de faire de la prévention pour les inondations, etc. Donc, ça, c'est mon poste. Il faut savoir que tout ce programme POLLEC s'accompagne d'une participation citoyenne. Donc, dans chaque commune qui est POLLEC, elle reçoit des subsides de la région wallonne. Et si elle veut bénéficier de ces subsides, elle doit notamment mettre en place des structures de participation citoyenne. Donc, il est créé ce qu'on appelle un « comité de pilotage ». Un comité de pilotage, c'est quoi? C'est un petit comité pour moitié composé de gens de la commune et pour moitié composé de citoyens. Et ensuite, ce comité de pilotage est amené à discuter et à prendre des décisions sur des projets qui pourront ensuite être développés dans la commune. Relié à ce comité, il y a ce qu'on appelle des petits groupes de travail. On appelle ça des « GT ». Des petits groupes de travail qui mélangent de nouveau des citoyens et des gens de la commune et qui se concentrent sur un projet spécifique. Dans ce cadre-là, il y a à peu près deux ans d'ici, il y a une série de trois, quatre citoyens qui sont tous des retraités, très actifs dans tout ce qui est énergie, ils connaissent bien le secteur de l'énergie, etc. Souvent, c'est des anciens ingénieurs. Ils ont initié l'idée d'un projet de communauté d'énergie renouvelable. Donc, ça a commencé très tôt, en 2022. Ils en ont discuté, ils ont même commencé à faire des devis pour voir si on pouvait mettre des panneaux sur certaines toitures communales dont l'énergie pourrait ensuite servir dans la communauté, etc. Ils ont travaillé là-dessus pendant un an et demi, on va dire, avec notamment l'échevin en énergie. Et en 2024, ils sont arrivés à la conclusion que maintenant, s'ils voulaient un petit peu réellement créer cette communauté d'énergie renouvelable, il fallait collaborer avec une entreprise qui avait un peu de l'expérience là-dedans, une société privée. Et donc, ils ont passé une grande partie de l'année 2024 avec des gens de la commune ici à établir un cahier des charges. Ils fixaient les missions de cette société. Dont la mission principale était de mettre en place une communauté d'énergie renouvelable. Et donc, fin 2024, il y a eu un marché public et puis ça a été attribué à la société EOS avec qui on collabore désormais. Comme ça, vous avez un petit peu le contexte. Donc moi, quand je suis arrivé, le marché public était déjà lancé et la société allait être choisie. Et depuis, on a eu le début 2024, il a commencé à y

avoir des réunions avec cette société privée, avec notamment les citoyens qui avaient initié le projet et avec la commune. Et là, on a fixé un peu un planning pour 2025 pour savoir comment on allait mettre en place cette CE. Il y a quand même une participation assez active de quelques citoyens. Alors, ce ne sont pas, entre guillemets, n'importe quel citoyen, ce sont vraiment des gens qu'y connaissent pas mal, soit de par leur profession, soit... Ils ont quand même une bonne connaissance du secteur de l'énergie. Ils voient ce dont on parle. Mais leur connaissance n'était pas suffisante pour commencer à créer eux-mêmes la CE. Parce que, comme vous l'avez dit très bien, il y a beaucoup de tâches administratives, de documents à remplir dans tous les sens. Et donc là, il fallait vraiment faire appel à une société.

AG : Et Elios se charge de quoi dans le projet, exactement ?

FC : Alors, ici, dans un premier temps, pour tout ce qui est de la phase de création de l'ASBL, puisque la législation Wallonne impose qu'il faut créer une ASBL pour gérer cette CE, pour ce qui est de la création de l'ASBL et le recrutement de premiers participants, ça a été une collaboration étroite avec Elios. Mais c'est quand même surtout la commune qui s'est chargée du boulot, ce qui est préférable, d'ailleurs, parce que Elios, c'est quand même une société qui est située dans la province de Namur. Ils n'ont pas, évidemment, l'ancrage. Et donc, pour le recrutement, c'était beaucoup plus facile que la commune s'en charge. Mais on l'a fait en collaboration avec Helios. On a notamment organisé une séance d'info à l'adresse de la population à laquelle Elios a participé, de MAPC-ORES, d'ailleurs. Il faut savoir que, dans la création d'une ASBL, et surtout dans son fonctionnement ultérieur, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, en l'occurrence ici, c'est ORES, son rôle est très important. Et on a de la chance d'avoir, parmi les citoyens qui ont initié le projet il y a deux ans, une personne qui aujourd'hui est retraitée, mais qui est toujours dans le conseil d'administration de ORES. Donc, il connaît vraiment bien. Et donc, ça nous a permis d'avoir des contacts privilégiés, pour avoir, par exemple, des questions parfois très techniques, pour avoir des réponses assez rapides. Le fait que cette personne était dans le conseil d'administration, ça nous a permis d'avoir accès à des personnes de contact, les personnes qu'il fallait. Donc ici, on va dire, toute la première phase, c'est beaucoup la commune qui a œuvré. Maintenant, on rentre dans la deuxième phase, qui est vraiment... Elle a vraiment la mise en place telle que la CER, c'est-à-dire avec la création des systèmes de calcul au niveau des comptes, etc. Et là, c'est vraiment beaucoup plus la société Helios qui va prendre le relais. La semaine passée, j'ai remis l'ensemble des dossiers administratifs de tous les participants, on en a 60, à Helios. Là, par exemple, j'ai eu un mail d'Helios, il a repassé en revue tous les documents, il m'a listé toute une série de choses à corriger, à modifier. Et ensuite, Helios, avec tous ces dossiers, ils vont aller porter ça à l'ACWAP. Et là, l'ACWAP va ensuite avoir cinq mois pour valider le dossier, le traiter, l'analyser et décider si, oui ou non, notre comité d'énergie peut être créé. Et dans ces entrefaites-là, Helios va faire toute une série de choses, notamment organiser une séance d'infos à la rentrée qui expliquera un peu les bonnes pratiques pour profiter au maximum de cette CER. Ils sont en train de développer une application smartphone qui donnera de bonnes infos aux participants de la CER, pour savoir quand utiliser l'énergie de la CER, etc. Maintenant, c'est vraiment plus dans notre collaboration,

c'est vraiment plus Helios qui va prendre le relais. Et nous, on va poursuivre le recrutement de nouveaux participants à la rentrée.

AG : Et justement, juste à propos de ce recrutement, comment vous avez fait le système d'adhésion des citoyens ? Aussi, si vous avez donné des arguments, quels sont-ils ? Comment vous avez finalement convaincu les citoyens ?

FC : Alors là, on va dire que quand même, le plus gros défi pour toutes les communes, c'est de mobiliser les citoyens. Bon, comme vous vous en doutez sans doute, on est quand même dans une époque où les gens sont déjà assommés d'informations dans tous les coins. Donc c'est très difficile d'aller frayer un petit chemin pour aller apporter sa propre information. Donc, qu'est-ce qu'on a fait ? On a fait plusieurs choses. On a communiqué à travers différents canaux de communication. On a un magazine, ici, trimestriel, qui est distribué en toutes boîtes. On va dire que ça, c'est très efficace, parce que, par exemple, les personnes âgées sont beaucoup moins sur Facebook, enfin, savent moins, vu qu'il y a des newsletters, etc. Donc le toutes boîtes, ça permet quand même de toucher l'ensemble de la population. Et donc, dans ce magazine trimestriel, dans les deux dernières éditions, en mars et en juin, il y a eu un article sur la communauté d'énergie renouvelable qui présentait le projet et qui invitait les gens à s'inscrire. C'est à travers principalement ce magazine qu'on a invité les gens à s'inscrire. Il y a une première séance d'info qui a été organisée, ici, au mois de mars, qui invitait toute personne intéressée par le concept à venir. Avant ça, il faut savoir aussi qu'en plus de ce magazine toutes boîtes, on a nous-mêmes distribué avec les citoyens du groupe de travail des toutes boîtes dans à peu près 1000 boîtes aux lettres. On a essayé de repérer des rues où on voyait qu'il y avait pas mal de panneaux photovoltaïques, et on a vraiment été à la main de mettre du toutes boîtes dans plus de 1000 boîtes. Mais de nouveau, ça s'est avéré assez efficace. Donc, le magazine trimestriel et cette distribution cumulées quand même à deux publications Facebook ont quand même un petit peu fonctionné. On a pu quand même obtenir plus de 100 personnes qui sont venues à la séance d'info au mois de mars, ce qui est quand même un nombre assez important pour une thématique comme celle-là qui n'est pas facilement abordable au départ. Qu'est-ce que j'allais dire encore par rapport à ça ? Ah oui, il faut savoir que ça c'est un peu plus technique, un frein au développement de la communauté d'énergie renouvelable, un frein technique, c'est que les gens qui ont installé leurs panneaux photovoltaïques avant le 31 décembre 2023, ils n'ont aucun intérêt financier à intégrer la communauté d'énergie renouvelable. Et donc du coup, il fallait essayer d'identifier les gens qui ont installé des panneaux après. Malheureusement, les lois, moi je trouve que c'est vraiment absurde, c'est poussé trop loin. Les réglementations de protection de la vie privée, les RGPD européens, interdisent de nous fournir les adresses des gens qui ont installé des panneaux. Ça nous aurait grandement facilité le fait de recruter tous les gens qui avaient des panneaux et qui auraient pu rentrer à la CE, parce que le reste ne pouvait pas nous donner ces données. Quand on voit tout ce que Facebook peut faire avec les données, des gens et que là, le RGPD, finalement, c'est quand même un projet public d'intérêt général, c'est pas pour vendre du coca ou des trucs comme ça. C'est un petit peu dommage que ce soit poussé à ces extrémités. Ça, c'est un détail, mais je vous le dis quand même.

AG : C'est intéressant à savoir. On est d'accord que, si j'ai bien compris, vous acceptez seulement ceux qui ont des panneaux après janvier 2024, c'est ça ?

FC : Oui, et bien sûr, tous les gens n'ont pas de panneaux. Dans une communauté, il y a les deux catégories. Je pense que si on faisait le calcul, c'est quelque chose que j'aimerais faire dans les mois à venir. Je crois que par tête d'habitant, c'est probablement la commune wallonne la plus équipée en panneaux photovoltaïques. Après, c'est lié aussi au revenu des habitants... C'est la commune la plus riche de Wallonie, je pense. Évidemment, le revenu moyen est très élevé. Les gens savent investir plus facilement en panneaux. Mais ici, on est quand même à 1 800 panneaux pour une population de 14 000 habitants. Mais malheureusement, sous ces 1 800 panneaux, 95 % sont des gens qui ont installé les panneaux avant le 31 décembre. Donc, si évidemment, il n'y avait pas eu cette limitation, ça aurait été vraiment très facile. Ici, sur les 60 participants qu'on a, on en a 20 qui ont des panneaux, qui seront donc des producteurs, ont installé des panneaux à partir du 1er janvier 2024. Mais si on avait eu tous les gens... Là, on aurait pu en avoir des centaines et des centaines. On aurait une grosse communauté tout de suite. On va commencer petit. Il ne faut pas se le cacher. Déjà, je me suis dit 50-60 membres, ça commence déjà... Juste pour terminer par rapport à votre question, les arguments qui ont été utilisés... Je vais vous envoyer, si vous voulez, le toute-boîte qu'on a envoyé. Là, nous, on expose vraiment les arguments. On ne va pas se le cacher. On a considéré que à Lasne, même si c'est la commune très riche, on a quand même considéré qu'il fallait mettre en avant d'abord que le premier argument devait être l'argument financier. C'est-à-dire de dire que ça permettait d'abaisser la facture, même si... Alors là, on a toujours joué à transparence. Ce n'est pas dans la toute première communication. Mais après, lors de la séance d'info aux citoyens et après, lors des contacts personnels avec chaque citoyen, on a été très transparent en disant très vite aux gens : vous n'allez pas faire des économies exceptionnelles. Si c'est quelques dizaines d'euros à la première année, ce sera déjà bien. Mais on a quand même décidé de jouer sur cet argument phare là, en premier. On s'est dit que jouer sur l'argument écologique, etc... il fallait le faire mais il ne fallait pas le mettre en avant tout premier. Donc on a joué d'abord, 1. sur l'argument financier, 2. on a joué sur l'argument qui était plutôt très sympathique de se dire qu'en fait, c'est des gens qui se mettent dans une forme de petite communauté ensemble. C'est peut-être un grand mot, le mot solidarité, mais en tout cas, il y a une collaboration entre des Lasnois et des Lasnoises pour faire baisser leur prix d'électricité. C'est quelque chose d'assez sympathique. Alors que finalement, les gens, c'est de plus en plus chacun chez soi. Le fait de créer une communauté autour de ça, ça c'était l'argument de deux, on va dire, entre guillemets, « social ». De mettre en lien des gens de la communauté autour d'un projet commun. Et ensuite, en trois, qui était l'argument écologique, effectivement, on disait, en plus de ça, finalement, vous favorisez l'énergie renouvelable. Après, il faut savoir quand même que par contre, l'initiation du projet et son développement, le premier argument, là par contre, tout à fait écologique et c'est dans le cas du Plan Climax qu'il a été initié.

AG : C'est vraiment pour vous adapter à votre public que vous avez fait ce système argumentaire, j'ai l'impression, si je résume un peu.

FC : Oui, on voulait être le plus clair possible aussi. Donc c'était l'argument un, l'argument deux. Il nous a semblé que, quand même, pour un projet qui est un peu compliqué à expliquer aux gens tout ça, ça ne se fait pas en une phrase. Donc on s'est dit : il y a un projet, on échange son électricité, ça permet de faire des économies. Là, on trouvait que c'était assez clair comme communication et qu'après... Bon, après moi, je viens aussi un peu du milieu des médias de la communication, donc j'ai un peu d'expérience... Donc, pour moi, le truc, c'est qu'il faut commencer simple et petit à petit mettre une couche, une couche, une couche, une couche. Mais il ne faut pas commencer tout de suite avec un gros truc qui est méga compliqué, apporter des tonnes d'explications, parce que là, les gens, ils vont être complètement découragés et tout. Et puis, on a senti aussi qu'en 2024, l'heure n'était plus autant qu'avant. On a senti, on l'a vu aux élections, avec la chute du parti écolo, etc. Je pense que les gens sont un peu saturés de ces messages, le climat, le climat, le climat, et que donc, on s'est dit, jouons là plus concret. Donc, l'objectif final, il est toujours bel et bien climatique, mais jouons là plus concret auprès des gens et ne les bassinons pas trop avec des valeurs, etc., tout le temps, parce qu'ils en sont un peu saturés. Donc, l'idée, c'est que effectivement, c'est ces valeurs-là qui nous portent, mais on n'est pas obligé de les répéter des milliards de fois aux gens. C'est bon, je crois qu'ils ont compris. Et donc, on a joué plus le côté : soyons concrets, clairs, compréhensibles.

AG : De toute façon, moi, ce que j'ai pour l'instant bien compris dans la littérature review, au niveau des motivations des habitants d'une communauté d'énergie, c'est justement qu'il y a plusieurs motivations, économiques, environnementales, sociales, etc., et au final, peu importe la manière d'atteindre l'objectif, peu importe de quelle nature vient la motivation, ça a quand même un impact positif, écologique, etc.

FC : Oui, oui, voilà, exactement. De toute façon, ça aura un impact positif. Il n'y a pas besoin de le répéter cent fois dès le début. Nous, on sait bien pourquoi on le fait. Il faut le dire, il faut quand même le dire effectivement, mais on n'est pas obligé de dire : la terre brûle à cause de vous. Non, il ne faut pas faire des choses comme ça. C'est mon avis, ça c'est plutôt personnel.

AG : Et à ce propos, je ne sais pas si ça va être vraiment relié, mais il y a aussi pas mal de gens qui disent qu'il faut, et j'imagine que vous partagez aussi cette idée, c'est qu'il faut qu'il y ait quand même un changement de comportement, un minimum en tout cas, des participants de la communauté pour que ce soit vraiment efficace. Par exemple, timer, je ne sais pas, sa consommation, faire attention, etc. Et on remarque que sinon, finalement, ça ne soulage pas le réseau, il y a plein de problèmes si tout le monde continue à fonctionner pareillement. Comment vous vous projetez dans ça ? Comment vous en avez déjà parlé aux citoyens ? J'ai entendu du

coup ce que vous avez dit sur l'application, mais quelle est votre approche à ce propos de changement de comportement ?

FC : C'est la seconde étape. La première étape, ça a été vraiment d'expliquer vous allez faire des petites économies, on a bien essayé d'expliquer comment ça fonctionne, le rôle des compteurs communicants, etc. pour que ce soit bien clair dans l'esprit des gens. Effectivement, les returns des gens, c'était plutôt : ok, on a bien compris qu'on ne va pas s'enrichir. Mais la plupart des gens, ils trouvent plutôt le projet sympathique. Et alors, un argument important, c'est qu'ils ne prennent aucun risque. Ils ne payent rien pour rentrer. Le risque, ils ne risquent pas vraiment de perdre de l'argent. Au bout du compte, ça facilite évidemment l'entrée dans le projet. Il n'y a pas réellement d'investissement à faire. Il faut juste remplacer son compteur, mais c'est gratuit aussi. C'est quand même un rôle non négligeable. Parce que si on disait aux gens, il faut commencer à payer. Là, ce sera autre chose...

AG : Et les frais de réseau, etc. Finalement, ça va être payé par les subsides de POLLEC ? Parce que je sais qu'il y a aussi par exemple des frais de réseau annuels. Je ne sais pas trop comment vous allez les gérer. Ou alors, justement, ça va être les citoyens. Est-ce que c'est rentable ?

FC : Il y a un frein qu'on ne connaissait pas quand on a commencé le projet. Il y a des frais qu'on appelle « de comptage », c'est-à-dire que les fournisseurs d'électricité ont décidé que les gens qui participaient à des communautés d'électricité renouvelable devaient payer des frais à leurs fournisseurs. Et ça, effectivement, quand on a appris ça, pour nous, c'était un peu une catastrophe. Mais on s'est dit que c'était une grosse épine dans le pied. Parce que ces frais varient entre 85 et 150 euros selon le fournisseur. Mais un tel montant par an, c'est plus élevé que les bénéfices qu'ils allaient retirés. Là, on était face à quelque chose qu'on ne pouvait pas accepter. C'est-à-dire que les citoyens se retrouvent à devoir payer en fin d'année. Plutôt que ça leur rapporte tout notre argumentaire de base, ça tombait à l'eau. Et donc, ce n'est pas encore définitivement fixé sur les aspects concrets. Mais la commune a décidé dans la première année d'une intervention financière dont on n'a pas encore dessiné bien les modalités parce qu'il faut voir juridiquement quelles interventions on peut faire, etc. Mais voilà, oui. Malheureusement, on en est arrivé au fait qu'il n'y avait pas le choix. La Commune allait devoir intervenir. Donc ça, c'est en réflexion pour le moment. Effectivement, c'est un gros frein. Et d'ailleurs, c'est même dans le rapport de la CWaPE, ils consacrent deux pages à ça. Et donc, l'espoir, c'est qu'à terme, ce qui a entraîné la mise en place de ces frais par les fournisseurs disparaisse. À savoir qu'en fait, les fournisseurs déclarent qu'aujourd'hui, ils ont toute une série de calculs à devoir faire pour les gens qui participent. Et que l'idée, c'est qu'il n'y ait plus à faire ces calculs. Donc qu'il y ait une automatisation qui soit faite. Le bon espoir, c'est que d'ici un an ou deux, on arrive à cette automatisation et que donc le fournisseur dise « Bon, ok, maintenant, je n'ai plus rien à faire. Je vais laisser tomber ces frais. »

AG : Parce que je pense que ces frais et ce calcul économique, ça a été ça un grand frein. J'ai interviewé d'autres lanceurs de projet qui expliquaient que ce n'est juste pas possible. Économiquement, on n'y arrive pas. Si on n'a pas des subsides ou je ne sais pas d'où, on ne pourra pas... Et c'est difficile de tenter des gens avec un postulat de quelque chose d'économiquement pas rentable.

FC : Vous avez tout à fait compris. Là, on ne peut pas... Je pense qu'on aurait dit aux gens « Il faudra que vous risquiez de perdre votre première année ou que vous allez devoir payer, etc. » Là, on n'aurait jamais eu 60%.

AG : C'est aussi un peu là-dessus que ma question se pose. Est-ce qu'à quelque chose où il ne gagnerait pas d'argent, donc si la motivation économique est nulle, mais il n'en perd pas, est-ce que le citoyen serait prêt à faire... C'est plus une question ouverte que je vous pose. Et je me demande à quel point les motivations sociales et environnementales jouent un rôle important et pourraient permettre à certains citoyens de vouloir s'investir dans ce genre de projet. Mon approche est plus psychologique vers la fin. Je ne sais pas quel est votre avis là-dessus. C'est un peu une question ouverte.

FC : Non, je pense que pour la plupart des gens, ce n'était pas non plus un argument, ce n'était pas non plus des motivations négligeables, le fait de participer à quelque chose de social et d'écologique. Il y en a beaucoup qui m'ont dit : « moi, du moment que je ne perds pas d'argent... ». Quand ils disaient le projet sympathique, c'était justement par rapport à ces notions d'écologie et du fait de créer une communauté et un aspect social. Je pense que chez la plupart, ça joue. Maintenant, est-ce que dans notre communication de départ, on aurait eu autant de gens si on avait juste communiqué là-dessus ? Je ne suis pas si sûr que ça, mais je ne peux pas le garantir. Ici, il faut savoir que dans nos participants, une grande majorité ont plus de 50 ans. On peut dire que la majorité sont des retraités. Je pense qu'ils apprécient quand même le petit côté « je vais faire des petites économies », même s'ils n'en font pas beaucoup. Je pense que l'argument social-écologique a quand même joué. Chez les plus jeunes, ils jouent encore beaucoup plus. Mais il n'y en a aucun qui m'a dit « je viens juste pour ça ». Il y a une personne qui était retraitée qui était très convaincue de toutes les actions nécessaires en termes écologiques, etc. Elle a dit « même si ça me coûte un peu d'argent, je veux bien participer ». Mais c'est la seule.

AG : Donc, pour revenir maintenant à la question sur les bonnes pratiques... Sur les changements de comportement d'habitude, etc.

FC : Oui, voilà, c'est ça. Les changements de comportement, c'est clairement le point central de toute la deuxième phase, maintenant, qui va être vraiment d'informer les gens sur dire quand consommer l'électricité, s'ils sont consommateurs. Parce que les producteurs, finalement, ils n'ont rien à faire. Mais en tout cas, les consommateurs, oui, quand faire tourner son lave-linge, quand faire tourner le séchoir, maintenant, à la mi-journée, etc. Donc, normalement, l'application qui est développée par Helios se basera sur les prévisions météo du lendemain et se basera aussi sur les productions d'électricité des gens qui ont des panneaux. Mois après mois,

normalement, l'application sera capable de prédire plus ou moins l'électricité qui sera disponible le lendemain. Et donc, sur base de ça, elle sera capable d'envoyer des notifications. Par exemple, dire « Monsieur Dupont, je vous conseille de faire tourner votre lave-linge demain, samedi, entre 11h et 13h, parce que selon nos prédictions, il y aura pas mal d'électricité envoyée par les gens qui ont des panneaux. Et en plus, il y aura beaucoup de soleil. » Voilà, ça, c'est le principe.

Et donc, on a une séance d'info prévue à la rentrée où on va réunir tous les gens, tous les participants. Et le sujet, ce sera essentiellement ça. Donc, les bonnes pratiques, etc. Parce qu'effectivement, s'il n'y a pas un changement de comportement, si par exemple, des gens qui ont eu l'habitude de faire tout tourner en soirée continuent à faire ça, ça ne sert même à rien d'être sur la CER. Ça ne va pas leur rapporter un centime.

AG : Oui, c'est ça. Tout à fait. Je ne sais pas si, maintenant que je me pose la question, est-ce que vous avez déjà, mais j'imagine que c'est peut-être un peu trop tôt, fixé des systèmes ? Parce que du coup, il va y avoir des citoyens qui consomment mais qui vendent aussi, qui vont vendre à d'autres citoyens leur énergie et d'autres qui vont simplement l'acheter. Vous n'avez pas du tout encore fixé des prix ? Vous imaginez quelque chose ?

FC : Si on a les prix, on a déjà comme une piste sur comment allait être calculé le prix. Grosso modo, ça c'est Helios qui s'en occupe. Le but d'Helios, c'est quand même, de prendre une petite commission qui est très faible. Je pense que pour eux, le comité d'énergie au début, tel qu'elle existe aujourd'hui, je ne sais même pas si c'est rentable. Je pense que pour eux, c'est une expérience et c'est pour leur image aussi, parce qu'ils ne font pas que ça. Bref, eux, ils se basent sur le prix du marché, l'électricité, le marché international, le marché belge, on s'appelle Belpex. Et en fait, le principe pourquoi sur la CER, c'est moins cher que les fournisseurs, c'est simplement une question de marge. Par rapport au prix du marché, la CER est beaucoup plus faible que la marge que se fait aux fournisseurs. Donc, le fournisseur, je crois qu'il se fait une marge quand même, je ne sais pas, moins de 40%. Bref, c'est une marge assez importante. Et la CER, comme elle n'a pas de vocation, finalement, ce n'est pas une société privée, donc elle n'a pas de vocation à être rentable, sa marge est beaucoup plus petite. Donc, c'est là-dessus que se fera la différence de prix. Par rapport aux fournisseurs, le producteur, donc celui qui a des panneaux, il vendra son électricité, je crois, deux à trois fois plus cher. Et le consommateur, il achètera deux à trois fois moins cher. Après, ce sont des petites sommes. Et il faut savoir que le prix de l'électricité du marché, ça ne compte que pour 45% à peu près de la facture. Après, il y a 55%, c'est les frais de réseau, les taxes et tout le travail. Ça, ça ne change pas qu'on soit sur la CER ou qu'on prenne son électricité via son fournisseur. Donc, la différence de prix, elle se fait sur les 45%. Donc, la différence de prix est importante puisqu'on parle de deux à trois fois plus cher ou moins cher. Mais c'est quand même sur des petites valeurs. Donc, c'est pour ça que les gens ne vont pas faire des économies exceptionnelles, en tout cas, au début. Après, si la quantité d'électricité devient très importante sur la CER et que les gens consomment ou produisent majoritairement sur la CER, là, ils vont quand même avoir un effet sur leur facture beaucoup

plus important. Mais donc, c'est vrai que s'il n'y a pas des bonnes pratiques de chacun, ça ne marchera pas non plus.

AG : Oui, ça, c'est certain. Même si on en a déjà discuté, si vous deviez identifier les principaux freins que vous avez rencontrés, que ce soit administratifs ou économiques, quels seraient-ils ? Même si on a déjà un peu parlé, juste pour clarifier un petit peu.

FC : D'abord, je dirais que le premier frein pour le recrutement et pour la taille de la CER, ça a été le fait qu'on n'a pas accès aux gens, à une liste de gens. Ça, c'est le premier frein. Donc, il y a le frein des frais de comptage que je vous ai rapportés avant. En termes de recrutement, les freins, il a fallu du temps pour trouver la bonne communication claire, simple, etc. Ça prend un petit peu de temps. On ne peut pas se lancer comme ça. Il faut quand même fixer une communication la plus claire possible et transparente aussi. Après, un autre frein, c'est la lourdeur administrative. Parce que là, finalement, si on fait le compte du temps que la commune, en l'occurrence, principalement moi, a passé pour remplir tous les documents pour chacun, etc., si on prend le compte du nombre d'heures, ça coûte cher finalement. Parce qu'il faut quand même que quelqu'un le fasse. Donc, ici, on a 3 ou 4 documents à faire remplir par chaque personne. Il faut tout faire signer, etc. Donc, c'est assez lourd. Et si on a un public en plus où on a beaucoup de retraités, c'est difficile de leur faire faire ça en ligne. En plus, il y a quelques données techniques à donner. Il faut aussi demander à chacun d'entreprendre les démarches pour remplacer son compteur. Donc, il y a une grosse lourdeur administrative. Il faut qu'une commune soit prête à y consacrer un temps important. Un temps de communication, un temps pour recruter, un temps pour expliquer. Et ensuite, tout un temps d'accompagnement pour le remplissage des documents administratifs. Puis, en plus, l'acceptation par la CWaPE GRD. Ça, c'est la phase qui commence maintenant. Mais là, c'est vraiment plus le boulot de la boîte qui nous accompagne.

AG : Finalement, pour lancer une communauté d'énergie, ça prend un an et demi, deux ans ?

FC : Oui, je dirais. En tout cas, ici, il a fallu un bon 6 mois pour créer le cahier des charges, etc. Il y a eu 6 mois pour la communication, le recrutement, la création de l'ASBL. Et puis, le remplissage des dossiers personnels de chaque participant. Après, dans le rapport de la CWaPE, c'est dit dans plusieurs endroits. Ici, il y a quand même une administration assez bien organisée. Mais je suppose que dans certaines plus petites communes, s'ils veulent se lancer là-dedans... Surtout qu'ici, l'avantage de prendre moins long, c'est qu'il y a une certaine densité de population. C'est sans doute plus facile pour communiquer auprès des gens. Mais oui, c'est quand même un frein. Ça ne se fait pas comme ça. Ce n'est pas facile.

AG : Oui, c'est clair. Ça peut en démotiver, d'ailleurs.

FC : Oui, mais je pense que ça peut effrayer certaines communes, probablement. L'idée, ce serait quand même aussi d'alléger les formalités et les obligations décidées par la législation Wallonne. Ils ont décidé qu'un comité d'urgence complète devait se faire à un niveau communal. On aurait pu imaginer une collaboration entre communes, par exemple, où le travail aurait été partagé. Mais ça, ce n'est pas possible, par exemple.

AG : Et la législation n'est pas, justement, en train d'être un peu modifiée sur ce point ? Parce que j'avais lu quelque chose sur le site de la CWaPE où, justement, ça posait problème, au niveau communal. Je vous dis ça comme ça, mais je ne suis pas sûr. Ça va peut-être changer.

FC : Oui, c'est possible. Ici, il y a 2-3 communes qui ont pris contact avec nous pour savoir un peu comment ça se passait. Et j'avais repris contact il n'y a pas longtemps avec une des communes, et ils n'avaient pas du tout avancé, parce que ça demande du temps.

AG : De manière hypothétique, je me disais, peut-être qu'à Lasne, ça pourrait marcher parce qu'ils auraient déjà une communauté ?

FC : Pour moi, c'est difficile d'en parler parce que je ne suis pas de Lasne. Mais il faudrait demander à la personne dont je vous ai recommandée de contacter. Lui, c'est le citoyen qui a participé à lancer le projet, qui est aussi l'administrateur d'ORES. Lui, il a toujours habité Lasne. Et lui pourra mieux vous dire cet esprit un petit peu plus village d'une partie de la population. A travers lui, on peut voir qu'il y a effectivement cet esprit communautaire dans une partie de la population. Ça ne fait aucun doute. Ça représente quelle proportion de la population ? J'en sais rien. Même moi, je ne suis pas Lasnois, donc je ne connais pas non plus. Mais j'ai l'impression qu'effectivement, dans des grandes villes comme Bruxelles, des partages d'énergie entre des gens d'un même immeuble ou d'un même quartier. J'ai l'impression que... J'aurais tendance à dire que ça peut encore marcher plus vite et plus rapidement et mieux. Mais non, de nouveau, il y a sans doute un profil d'habitants aussi à Bruxelles qui ne sont pas du tout intéressés par tous ces trucs et qui veulent qu'on leur foute la paix. J'en sais rien. Moi, ce que j'ai l'impression, c'est que les profils qui fonctionnent le mieux finalement, c'est plutôt des retraités écolo un peu. Et il y a des quartiers à Bruxelles qui sont contents de faire quelque chose, de faire leur part, etc. Donc voilà, c'est plus ou moins le profil. Je pense que par rapport à tous les fringues que je vous ai exposés, s'il y a autant de retraités, c'est parce que justement, ce sont aussi des personnes qui ont davantage de temps pour s'intéresser, pour s'informer. Et pour aussi, comment dire, simplement remplir tous les documents, etc. Il y a davantage de temps et de disponibilité. Pour les plus jeunes, en fait, on pourrait éliminer ces freins en mettant en place toutes sortes de formulaires en ligne où tout se fait en ligne. C'était ce qui était prévu au départ par Helios d'ailleurs. Finalement, elle ne l'a pas fait parce qu'on a considéré que vis-à-vis des retraités, c'était plus facile, les e-mails, les coups de téléphone, etc.

AG : Comment vous vous envisagez de maintenir cette mobilisation citoyenne ? Est-ce que vous comptez vous étendre et augmenter le nombre de participants dans la communauté ? Comment vous voyez les futures années ?

FC : Ici, en tout cas, à court terme, clairement, d'abord, ça va être de continuer à faire grandir, même à court terme, moyen terme et long terme, ce qui touche de plus en plus de monde qui

soit dedans pour que la quantité d'écritures qui sont partagées soit plus importante. Ça, c'est l'objectif numéro un. Pourquoi, en fait, c'est un objectif ? Parce qu'au plus il y aura de gens qui participent, au plus il y aura une quantité d'électricité échangée. Donc, la conséquence ce sera que les gens feront des plus grosses économies. Il y aura l'aspect social qui sera plus important puisqu'il y aura davantage de gens dans cette communauté et trois, en termes d'énergie renouvelable, on aura davantage d'énergie renouvelable. Donc, en fait, on coche toutes les cases par cette croissance. Deux, à court terme, ce sera de faire en sorte qu'elle fonctionne, cette communauté d'énergie, parce que ce n'est pas encore gagné. Parce qu'il faut savoir qu'en Wallonie, celle qui existe, il n'y a que quelques participants dedans et donc, au niveau des calculs, c'est facile. Mais là, on est déjà avec 60 participants. On va dire, les calculs des 60 compteurs, la collecte de toutes ces datas, quart d'heure par quart d'heure, et puis la réalisation automatique des factures à partir de toutes ces datas. Je ne suis pas si sûr que ça, qu'ORES soit prêt. Parce que c'est eux qui s'en chargent, quelque part. Dans tout, quand on lance un nouveau système comme ça, je pense qu'il y aura certainement une phase d'ajustement technique. Je pense que c'est pour ça aussi qu'ORES s'est intéressé par le projet ici et a collaboré avec nous. C'est parce que pour eux aussi, ça va être une expérience de voir s'ils savent mettre ça en place, et que ça fonctionne. L'objectif, ce sera de ne pas perdre des gens. Ça peut amener à traîner un peu trop longtemps les problèmes techniques et tout ça. Des gens qui diront que : « Finalement, ça ne marche pas leur truc ».

AG : Oui, c'est ça. De maintenir une forme d'enthousiasme et de motivation ?

FC : Oui, c'est ça.

AG : Écoutez, je ne sais pas si vous avez encore quelque chose d'autre. Vous pensez à une idée à me partager. Moi, en tout cas, j'étais très content de vous interviewer. C'était super intéressant.

FC : Merci. Je vous souhaite une bonne journée.

AG : Oui, bonne journée. Au revoir.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Louvain School of Management

Place des Doyens, 1 bte L2.01.01, 1348 Louvain-la-Neuve
Boulevard Emile Devreux 6, 6000 Charleroi, Belgique
Chaussée de Binche 151, 7000 Mons, Belgique
www.uclouvain.be/lsm